# UNIVERSITE MOHAMMED V FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE -RABAT-

ANNEE: 2011 THESE N°: 21

## ETUDE PHYTOCHIMIQUE ET EVALUATION DE L'ACTIVITÉ ANTIFONGIQUE IN VITRO DES HUILES ESSENTIELLES DE QUATRE ESPÈCES DU GENRE *NEPETA* DU MAROC

## THESE

Présentée et soutenue publiquement le :.....

## **PAR**

## Mr. Abdellatif SRIFI

Né le 01 Janvier 1975 à Sidi Redouane (Ouezzane)

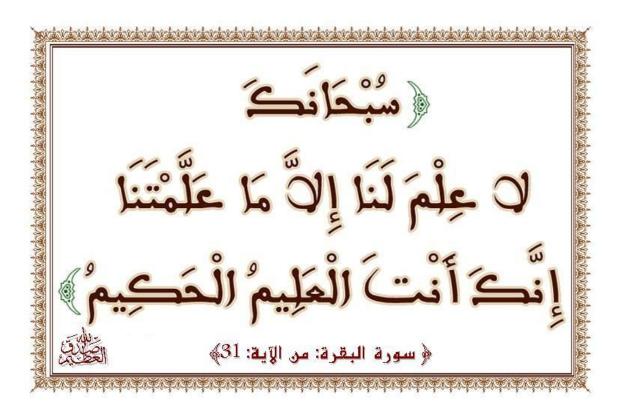
Pharmacien Interne du Centre Hospitalier Universitaire Ibn Sina de Rabat
Pour l'Obtention du Doctorat en Pharmacie

**MOTS CLES**: Genre *Nepeta* – Huiles essentielles – Nepetalactone – Activité antifongique – In vitro.

## **JURY**

Mr. Y. CHERRAH		PRESIDENT
Professeur de Pharmacologie		
Mr. B. E. LMIMOUNI		RAPPORTEUR
Professeur de Parasitologie		
Mme. A. BENOUDA	_	
Professeur de Microbiologie		
Mme. K. ALAOUI		
Professeur de Pharmacologie	>	<b>JUGES</b>
Mr. J. LAMSAOURI		
Professeur Agrégé de Chimie Thérapeutique		
Mr. EL H. BOUIDIDA	)	MEMBRE ASSOCIE

Docteur en Phytochimie (LNCM)





## UNIVERSITE MOHAMMED V- SOUISSI FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE - RABAT

## **DOYENS HONORAIRES:**

1962 - 1969 : Docteur Abdelmalek FARAJ 1969 - 1974 : Professeur Abdellatif BERBICH 1974 - 1981 : Professeur Bachir LAZRAK 1981 - 1989 : Professeur Tajeb CHKILI

1989 - 1997 : Professeur Mohamed Tahar ALAOUI 1997 - 2003 : Professeur Abdelmajid BELMAHI

#### **ADMINISTRATION:**

Doyen: Professeur Najia HAJJAJ

Vice Doyen chargé des Affaires Académiques et estudiantines

Professeur Mohammed JIDDANE

Vice Doyen chargé de la Recherche et de la Coopération

Professeur Ali BENOMAR

Vice Doyen chargé des Affaires Spécifiques à la Pharmacie

Professeur Yahia CHERRAH

Secrétaire Général : Mr. El Hassane AHALLAT

## PROFESSEURS:

Février, Septembre, Décembre 1973

Pr. CHKILI Taieb Neuropsychiatrie

Janvier et Décembre 1976

2. Pr. HASSAR Mohamed Pharmacologie Clinique

Mars, Avril et Septembre 1980

3. Pr. EL KHAMLICHI Abdeslam4. Pr. MESBAHI RedouaneNeurochirurgieCardiologie

Mai et Octobre 1981

5. Pr. BOUZOUBAA Abdelmajid Cardiologie

6. Pr. EL MANOUAR Mohamed Traumatologie-Orthopédie

7. Pr. HAMANI Ahmed\* Cardiologie

8. Pr. MAAZOUZI Ahmed Wajih Chirurgie Cardio-Vasculaire
9. Pr. SBIHI Ahmed Anesthésie –Réanimation
10. Pr. TAOBANE Hamid\* Chirurgie Thoracique

Mai et Novembre 1982

11. Pr. ABROUQ Ali\*
 12. Pr. BENOMAR M'hammed
 13. Oto-Rhino-Laryngologie
 14. Chirurgie-Cardio-Vasculaire

13. Pr. BENSOUDA Mohamed Anatomie

14. Pr. BENOSMAN Abdellatif Chirurgie Thoracique

15. Pr. LAHBABI ép. AMRANI Naïma Physiologie

## Novembre 1983

16. Pr. ALAOUI TAHIRI Kébir\* Pneumo-phtisiologie

17. Pr. BALAFREJ Amina Pédiatrie

18. Pr. BELLAKHDAR Fouad
Neurochirurgie
19. Pr. HAJJAJ ép. HASSOUNI Najia
Rhumatologie
20. Pr. SRAIRI Jamal-Eddine
Cardiologie

#### Décembre 1984

21. Pr. BOUCETTA Mohamed\*
 22. Pr. EL GUEDDARI Brahim El Khalil
 23. Pr. MAAOUNI Abdelaziz
 Neurochirurgie
 Radiothérapie
 Médecine Interne

24. Pr. MAAZOUZI Ahmed Wajdi Anesthésie -Réanimation 25. Pr. NAJI M'Barek \* Immuno-Hématologie

26. Pr. SETTAF Abdellatif Chirurgie

## Novembre et Décembre 1985

27. Pr. BENJELLOUN Halima Cardiologie

28. Pr. BENSAID Younes Pathologie Chirurgicale

29. Pr. EL ALAOUI Faris Moulay El Mostafa Neurologie

30. Pr. IHRAI Hssain \* Stomatologie et Chirurgie Maxillo-Faciale

31. Pr. IRAQI Ghali
Pneumo-phtisiologie
32. Pr. KZADRI Mohamed
Oto-Rhino-laryngologie

## Janvier, Février et Décembre 1987

33. Pr. AJANA Ali Radiologie
34. Pr. AMMAR Fanid Pathologie Chirurgicale

35. Pr. CHAHED OUAZZANI Houria ép.TAOBANE Gastro-Entérologie

36. Pr. EL FASSY FIHRI Mohamed Taoufiq Pneumo-phtisiologie

37. Pr. EL HAITEM Naïma Cardiologie

38. Pr. EL MANSOURI Abdellah\*
Chimie-Toxicologie Expertise
39. Pr. EL YAACOUBI Moradh
Traumatologie Orthopédie

40. Pr. ESSAID EL FEYDI Abdellah Gastro-Entérologie
41. Pr. LACHKAR Hassan Médecine Interne
42. Pr. OHAYON Victor\* Médecine Interne

43. Pr. YAHYAOUI Mohamed Neurologie

## Décembre 1988

44. Pr. BENHAMAMOUCH Mohamed Najib Chirurgie Pédiatrique

45. Pr. DAFIRI Rachida Radiologie
46. Pr. FAIK Mohamed Urologie

47. Pr. HERMAS Mohamed Traumatologie Orthopédie

48. Pr. TOLOUNE Farida\* Médecine Interne

#### Décembre 1989 Janvier et Novembre 1990

49. Pr. ADNAOUI Mohamed Médecine Interne 50. Pr. AOUNI Mohamed Médecine Interne 51. Pr. BENAMEUR Mohamed\* Radiologie

52. Pr. BOUKILI MAKHOUKHI Abdelali Cardiologie

53. Pr. CHAD Bouziane Pathologie Chirurgicale 54. Pr. CHKOFF Rachid Pathologie Chirurgicale

55. Pr. FARCHADO Fouzia ép.BENABDELLAH
56. Pr. HACHIM Mohammed\*
57. Pr. HACHIMI Mohamed
58. Pr. KHARBACH Aîcha
59. Pr. MANSOURI Fatima
60. Pr. OUAZZANI Taïbi Mohamed Réda
61. Pr. SEDRATI Omar\*

Pédiatrique
Médecine-Interne
Urologie
Gynécologie -Obstétrique
Anatomie-Pathologique
Neurologie
Dermatologie

Anesthésie Réanimation

Anesthésie-Réanimation

Chimie thérapeutique

Pharmacologie

Médecine Interne Mohamed Anatomie

Chirurgie Générale Microbiologie

Gynécologie Obstétrique

Médecine Préventive, Santé Publique et Hygiène

#### Février Avril Juillet et Décembre 1991

62. Pr. TAZI Saoud Anas

63. Pr. AL HAMANY Zaîtounia Anatomie-Pathologique 64. Pr. ATMANI Mohamed\* Anesthésie Réanimation Anesthésie Réanimation 65. Pr. AZZOUZI Abderrahim 66. Pr. BAYAHIA Rabéa ép. HASSAM Néphrologie Chirurgie Générale 67. Pr. BELKOUCHI Abdelkader Hématologie 68. Pr. BENABDELLAH Chahrazad 69. Pr. BENCHEKROUN BELABBES Abdellatif Chirurgie Générale Pharmacie galénique 70. Pr. BENSOUDA Yahia 71. Pr. BERRAHO Amina Ophtalmologie Gynécologie Obstétrique 72. Pr. BEZZAD Rachid Biochimie et Chimie 73. Pr. CHABRAOUI Layachi 74. Pr. CHANA El Houssaine\* Ophtalmologie 75. Pr. CHERRAH Yahia Pharmacologie 76. Pr. CHOKAIRI Omar Histologie Embryologie Psychiatrie 77. Pr. FAJRI Ahmed\*

77. Fr. FASKI Ariffled

78. Pr. JANATI Idrissi Mohamed\*

79. Pr. KHATTAB Mohamed

Pédiatrie

9. Pr. KHATTAB Monamed

80. Pr. NEJMI Maati

81. Pr. OUAALINE Mohammed\*

82. Pr. SOULAYMANI Rachida ép.BENCHEIKH

83. Pr. TAOUFIK Jamal

#### Décembre 1992

84. Pr. AHALLAT Mohamed Chirurgie Générale 85. Pr. BENOUDA Amina Microbiologie Anesthésie Réanimation 86. Pr. BENSOUDA Adil 87. Pr. BOUJIDA Mohamed Najib Radiologie Gastro-Entérologie 88. Pr. CHAHED OUAZZANI Laaziza Gynécologie Obstétrique 89. Pr. CHRAIBI Chafig Ophtalmologie 90. Pr. DAOUDI Rajae Gynécologie Obstétrique 91. Pr. DEHAYNI Mohamed\* Anesthésie Réanimation 92. Pr. EL HADDOURY Mohamed Neurochirurgie 93. Pr. EL OUAHABI Abdessamad 94. Pr. FELLAT Rokaya Cardiologie

96. Pr. JIDDANE 97. Pr. OUAZZANI TAIBI Med Charaf Eddine

98. Pr. TAGHY Ahmed 99. Pr. ZOUHDI Mimoun

95. Pr. GHAFIR Driss\*

#### Mars 1994

100. Pr. AGNAOU Lahcen
101. Pr. AL BAROUDI Saad
102. Pr. BENCHERIFA Fatiha
103. Pr. BENJAAFAR Noureddine
104. Pr. BENJELLOUN Samir
105. Pr. BEN RAIS Nozha
106. Pr. CAOUI Malika

Ophtalmologie
Radiothérapie
Chirurgie Générale
Biophysique
Biophysique

107. Pr. CHRAIBI Abdelmjid Endocrinologie et Maladies Métaboliques
 108. Pr. EL AMRANI Sabah ép. AHALLAT Gynécologie Obstétrique

109. Pr. EL AOUAD Rajae Immunologie
110. Pr. EL BARDOUNI Ahmed Traumato-Orthopédie

111. Pr. EL HASSANI My Rachid Radiologie

112. Pr. EL IDRISSI LAMGHARI Abdennaceur Médecine Interne

113. Pr. EL KIRAT Abdelmajid\* Chirurgie Cardio- Vasculaire

114. Pr. ERROUGANI Abdelkader Chirurgie Générale

115. Pr. ESSAKALI Malika Immunologe
116. Pr. ETTAYEBI Fouad Chirurgie Pédiatrique
117. Pr. HADRI Larbi\* Médecine Interne
118. Pr. HASSAM Badredine Dermatologie
119. Pr. IFRINE Lahssan Chirurgie Générale

120. Pr. JELTHI Ahmed
Anatomie Pathologique
Traumatologie - Orthopédie
Traumatologie - Orthopédie

122. Pr. MOUDENE Ahmed\*

Traumatologie- Orthopédie

123. Pr. OULBACHA Said

Chirurgie Générale

124. Pr. RHRAB Brahim Gynécologie -Obstétrique 125. Pr. SENOUCI Karima ép. BELKHADIR Dermatologie

126. Pr. SLAOUI Anas Chirurgie Cardio-Vasculaire

#### Mars 1994

127. Pr. ABBAR Mohamed\*
128. Pr. ABDELHAK M'barek
129. Pr. BELAIDI Halima
130. Pr. BRAHMI Rida Slimane
131. Pr. BENTAHILA Abdelali
132. Urologie
133. Chirurgie - Pédiatrique
134. Pr. BENTAHILA Abdelali
135. Pr. BENTAHILA Abdelali
136. Pr. BENTAHILA Abdelali
137. Pr. BENTAHILA Abdelali
138. Pr. BENTAHILA Abdelali
139. Pr. BENTAHILA Abdelali
140. Pr. BENTAHILA Pr. BENTAHILA Abdelali
150. Pr. BENTAHILA PR. BENTAHIL

132. Pr. BENYAHIA Mohammed Ali

133. Pr. BERRADA Mohamed Saleh

Gynécologie - Obstétrique

Traumatologie - Orthopédie

134. Pr. CHAMI Ilham Radiologie

135. Pr. CHERKAOUI Lalla Ouafae
 136. Pr. EL ABBADI Najia
 137. Pr. HANINE Ahmed\*

Ophtalmologie
Neurochirurgie
Radiologie

138. Pr. JALIL Abdelouahed Chirurgie Générale
139. Pr. LAKHDAR Amina Gynécologie Obstétrique

140. Pr. MOUANE Nezha Pédiatrie

### Mars 1995

141. Pr. ABOUQUAL RedouaneRéanimation Médicale142. Pr. AMRAOUI MohamedChirurgie Générale143. Pr. BAIDADA AbdelazizGynécologie Obstétrique144. Pr. BARGACH SamirGynécologie Obstétrique

145. Pr. BEDDOUCHE Amograne\* Urologie

146. Pr. BENAZZOUZ Mustapha Gastro-Entérologie Médecine Interne 147. Pr. CHAARI Jilali\* 148. Pr. DIMOU M'barek\* Anesthésie Réanimation 149. Pr. DRISSI KAMILI Mohammed Nordine\* Anesthésie Réanimation 150. Pr. EL MESNAOUI Abbes Chirurgie Générale 151. Pr. ESSAKALI HOUSSYNI Leila Oto-Rhino-Laryngologie Gynécologie Obstétrique 152. Pr. FERHATI Driss 153. Pr. HASSOUNI Fadil Médecine Préventive, Santé Publique et Hygiène 154. Pr. HDA Abdelhamid\* Cardiologie 155. Pr. IBEN ATTYA ANDALOUSSI Ahmed Urologie Ophtalmologie 156. Pr. IBRAHIMY Wafaa 157. Pr. MANSOURI Aziz Radiothérapie 158. Pr. OUAZZANI CHAHDI Bahia Ophtalmologie Stomatologie et Chirurgie Maxillo-faciale 159. Pr. RZIN Abdelkader\* Génétique 160. Pr. SEFIANI Abdelaziz

Réanimation Médicale

Cardiologie

## Décembre 1996

161. Pr. ZEGGWAGH Amine Ali

162. Pr. AMIL Touriva\* Radiologie 163. Pr. BELKACEM Rachid Chirurgie Pédiatrie 164. Pr. BELMAHI Amin Chirurgie réparatrice et plastique 165. Pr. BOULANOUAR Abdelkrim Ophtalmologie Chirurgie Générale 166. Pr. EL ALAMI EL FARICHA EL Hassan 167. Pr. EL MELLOUKI Ouafae\* Parasitologie 168. Pr. GAOUZI Ahmed Pédiatrie 169. Pr. MAHFOUDI M'barek\* Radiologie 170. Pr. MOHAMMADINE EL Hamid Chirurgie Générale Médecine Interne 171. Pr. MOHAMMADI Mohamed 172. Pr. MOULINE Soumaya Pneumo-phtisiologie 173. Pr. OUADGHIRI Mohamed Traumatologie-Orthopédie 174. Pr. OUZEDDOUN Naima Néphrologie

#### Novembre 1997

175. Pr. ZBIR EL Mehdi\*

176. Pr. ALAMI Mohamed Hassan Gynécologie-Obstétrique 177. Pr. BEN AMAR Abdesselem Chirurgie Générale 178. Pr. BEN SLIMANE Lounis Urologie Neurologie 179. Pr. BIROUK Nazha O.RL. 180. Pr. BOULAICH Mohamed 181. Pr. CHAOUIR Souad\* Radiologie Neurochirurgie 182. Pr. DERRAZ Said 183. Pr. ERREIMI Naima Pédiatrie 184. Pr. FELLAT Nadia Cardiologie 185. Pr. GUEDDARI Fatima Zohra Radiologie 186. Pr. HAIMEUR Charki\* Anesthésie Réanimation 187. Pr. KANOUNI NAWAL Physiologie Urologie 188. Pr. KOUTANI Abdellatif 189. Pr. LAHLOU Mohamed Khalid Chirurgie Générale 190. Pr. MAHRAOUI CHAFIQ Pédiatrie 191. Pr. NAZI M'barek\* Cardiologie 192. Pr. OUAHABI Hamid\* Neurologie

193. Pr. SAFI Lahcen\* Anesthésie Réanimation 194. Pr. TAOUFIQ Jallal **Psychiatrie** 195. Pr. YOUSFI MALKI Mounia Gynécologie Obstétrique

Novembre 1998

196. Pr. AFIFI RAJAA Gastro-Entérologie 197. Pr. AIT BENASSER MOULAY Ali\* Pneumo-phtisiologie 198. Pr. ALOUANE Mohammed\* Oto-Rhino-Laryngologie 199. Pr. BENOMAR ALI Neurologie 200. Pr. BOUGTAB Abdesslam Chirurgie Générale Oncologie Médicale 201. Pr. ER RIHANI Hassan Néphrologie 202. Pr. EZZAITOUNI Fatima Radiologie 203. Pr. KABBAJ Najat

204. Pr. LAZRAK Khalid (M) Traumatologie Orthopédie

Novembre 1998

205. Pr. BENKIRANE Majid\* Hématologie 206. Pr. KHATOURI ALI\* Cardiologie

Anatomie Pathologique 207. Pr. LABRAIMI Ahmed\*

Janvier 2000

208. Pr. ABID Ahmed\* Pneumophtisiologie 209. Pr. AIT OUMAR Hassan Pédiatrie 210. Pr. BENCHERIF My Zahid Ophtalmologie

211. Pr. BENJELLOUN DAKHAMA Badr. Sououd Pédiatrie

Pneumo-phtisiologie 212. Pr. BOURKADI Jamal-Eddine

213. Pr. CHAOUI Zineb

214. Pr. CHARIF CHEFCHAOUNI AI Montacer Chirurgie Générale Chirurgie Générale 215. Pr. ECHARRAB El Mahioub Pneumo-phtisiologie 216. Pr. EL FTOUH Mustapha 217. Pr. EL MOSTARCHID Brahim\* Neurochiruraie 218. Pr. EL OTMANYAzzedine Chirurgie Générale

Cardiologie 219. Pr. GHANNAM Rachid Radiologie 220. Pr. HAMMANI Lahcen

221. Pr. ISMAILI Mohamed Hatim Anesthésie-Réanimation 222. Pr. ISMAILI Hassane\* Traumatologie Orthopédie

Ophtalmologie

223. Pr. KRAMI Havat Ennoufouss Gastro-Entérologie 224. Pr. MAHMOUDI Abdelkrim\* Anesthésie-Réanimation 225. Pr. TACHINANTE Rajae Anesthésie-Réanimation

226. Pr. TAZI MEZALEK Zoubida Médecine Interne

Novembre 2000

227. Pr. AIDI Saadia Neurologie 228. Pr. AIT OURHROUI Mohamed Dermatologie 229. Pr. AJANA Fatima Zohra Gastro-Entérologie Chirurgie Générale 230. Pr. BENAMR Said Ophtalmologie 231. Pr. BENCHEKROUN Nabiha

232. Pr. CHERTI Mohammed Cardiologie Anesthésie-Réanimation 233. Pr. ECH-CHERIF EL KETTANI Selma

234. Pr. EL HASSANI Amine Pédiatrie

235. Pr. EL IDGHIRI Hassan Oto-Rhino-Laryngologie

236. Pr. EL KHADER Khalid Urologie Rhumatologie 237. Pr. EL MAGHRAOUI Abdellah\* 238. Pr. GHARBI Mohamed El Hassan Endocrinologie et Maladies Métaboliques 239. Pr. HSSAIDA Rachid\* Anesthésie-Réanimation 240. Pr. LACHKAR Azzouz Urologie Traumatologie Orthopédie 241. Pr. LAHLOU Abdou 242. Pr. MAFTAH Mohamed\* Neurochirurgie Anatomie Pathologique 243. Pr. MAHASSINI Najat 244. Pr. MDAGHRI ALAOUI Asmae Pédiatrie Stomatologie Et Chirurgie Maxillo-Faciale 245. Pr. NASSIH Mohamed\* 246. Pr. ROUIMI Abdelhadi Neurologie Décembre 2001 247. Pr. ABABOU Adil Anesthésie-Réanimation 248. Pr. AOUAD Aicha Cardiologie Anesthésie-Réanimation 249. Pr. BALKHI Hicham\* Ophtalmologie 250. Pr. BELMEKKI Mohammed Neurologie 251. Pr. BENABDELJLIL Maria 252. Pr. BENAMAR Loubna Néphrologie Pneumo-phtisiologie 253. Pr. BENAMOR Jouda Gastro-Entérologie 254. Pr. BENELBARHDADI Imane 255. Pr. BENNANI Rajae Cardiologie 256. Pr. BENOUACHANE Thami Pédiatrie 257. Pr. BENYOUSSEF Khalil Dermatologie Gynécologie Obstétrique 258. Pr. BERRADA Rachid 259. Pr. BEZZA Ahmed\* Rhumatologie 260. Pr. BOUCHIKHI IDRISSI Med Larbi Anatomie 261. Pr. BOUHOUCH Rachida Cardiologie 262. Pr. BOUMDIN El Hassane\* Radiologie 263. Pr. CHAT Latifa Radiologie 264. Pr. CHELLAOUI Mounia Radiologie 265. Pr. DAALI Mustapha\* Chirurgie Générale Radiologie 266. Pr. DRISSI Sidi Mourad\* Gynécologie Obstétrique 267. Pr. EL HAJOUI Ghziel Samira Anesthésie-Réanimation 268. Pr. EL HIJRI Ahmed 269. Pr. EL MAAQILI Moulay Rachid Neuro-Chirurgie

268. Pr. EL HIJRI Ahmed
269. Pr. EL MAAQILI Moulay Rachid
270. Pr. EL MADHI Tarik
271. Pr. EL MOUSSAIF Hamid
272. Pr. EL OUNANI Mohamed
273. Pr. EL QUESSAR Abdeljlil
274. Pr. ETTAIR Said

Cyntodiegie Station
Neuro-Chirurgie
Chirurgie-Pédiatrique
Ophtalmologie
Chirurgie Générale
Radiologie
Pédiatrie

274. Pr. ETTAIR Said

275. Pr. GAZZAZ Miloudi\*

276. Pr. GOURINDA Hassan

277. Pr. HRORA Abdelmalek

278. Pr. KABBAJ Saad

279. Pr. KABIRI EL Hassane\*

280. Pr. LAMRANI Moulay Omar

281. Pr. LEKEHAL Brahim

Pédiatrie

Neuro-Chirurgie

Chirurgie-Pédiatrique

Chirurgie Générale

Anesthésie-Réanimation

Chirurgie Thoracique

Traumatologie Orthopédie

Chirurgie Vasculaire Périphérique

282. Pr. MAHASSIN Fattouma\* Médecine Interne
283. Pr. MEDARHRI Jalil Chirurgie Générale
284. Pr. MIKDAME Mohammed\* Hématologie Clinique

285. Pr. MOHSINE Raouf Chirurgie Générale Gynécologie Obstétrique 286. Pr. NABIL Samira 287. Pr. NOUINI Yassine Urologie Néphrologie 288. Pr. OUALIM Zouhir\* Chirurgie Générale 289. Pr. SABBAH Farid Chirurgie Vasculaire Périphérique 290. Pr. SEFIANI Yasser 291. Pr. TAOUFIQ BENCHEKROUN Soumia Pédiatrie 292. Pr. TAZI MOUKHA Karim Urologie Décembre 2002 293. Pr. AL BOUZIDI Abderrahmane\* Anatomie Pathologique 294. Pr. AMEUR Ahmed \* Urologie Cardiologie 295. Pr. AMRI Rachida 296. Pr. AOURARH Aziz\* Gastro-Entérologie 297. Pr. BAMOU Youssef \* Biochimie-Chimie 298. Pr. BELMEJDOUB Ghizlene\* Endocrinologie et Maladies Métaboliques Rhumatologie 299. Pr. BENBOUAZZA Karima Dermatologie 300. Pr. BENZEKRI Laila 301. Pr. BENZZOUBEIR Nadia\* Gastro-Entérologie Anatomie Pathologique 302. Pr. BERNOUSSI Zakiya 303. Pr. BICHRA Mohamed Zakariya **Psychiatrie** 304. Pr. CHOHO Abdelkrim \* Chirurgie Générale 305. Pr. CHKIRATE Bouchra Pédiatrie 306. Pr. EL ALAMI EL FELLOUS Sidi Zouhair Chirurgie Pédiatrique 307. Pr. EL ALJ Haj Ahmed Urologie 308. Pr. EL BARNOUSSI Leila Gynécologie Obstétrique 309. Pr. EL HAOURI Mohamed \* Dermatologie Chirurgie Générale 310. Pr. EL MANSARI Omar\* Chirurgie Générale 311. Pr. ES-SADEL Abdelhamid Gynécologie Obstétrique 312. Pr. FILALI ADIB Abdelhai Cardiologie 313. Pr. HADDOUR Leila 314. Pr. HAJJI Zakia Ophtalmologie Urologie 315. Pr. IKEN Ali Traumatologie Orthopédie 316. Pr. ISMAEL Farid Traumatologie Orthopédie 317. Pr. JAAFAR Abdeloihab\* 318. Pr. KRIOULE Yamina Pédiatrie 319. Pr. LAGHMARI Mina Ophtalmologie Traumatologie Orthopédie 320. Pr. MABROUK Hfid\* Gynécologie Obstétrique 321. Pr. MOUSSAOUI RAHALI Driss\* Cardiologie 322. Pr. MOUSTAGHFIR Abdelhamid\* Traumatologie Orthopédie 323. Pr. MOUSTAINE My Rachid Médecine Interne 324. Pr. NAITLHO Abdelhamid\* 325. Pr. OUJILAL Abdelilah Oto-Rhino-Laryngologie Traumatologie Orthopédie 326. Pr. RACHID Khalid \* Chirurgie Générale 327. Pr. RAISS Mohamed 328. Pr. RGUIBI IDRISSI Sidi Mustapha\* Pneumophtisiologie Néphrologie 329. Pr. RHOU Hakima Anesthésie Réanimation 330. Pr. SIAH Samir \* 331. Pr. THIMOU Amal Pédiatrie

> Chirurgie Générale Anatomie Pathologique

332. Pr. ZENTAR Aziz\*

333. Pr. ZRARA Ibtisam\*

### **PROFESSEURS AGREGES:**

Janvier 2004
--------------

334. Pr. ABDELLAH EI Hassan Ophtalmologie335. Pr. AMRANI MariamAnatomie Pathologique

336. Pr. BENBOUZID Mohammed Anas
 337. Pr. BENKIRANE Ahmed\*
 338. Pr. BENRAMDANE Larbi\*
 Oto-Rhino-Laryngologie
 Gastro-Entérologie
 Chimie Analytique

339. Pr. BOUGHALEM Mohamed\* Anesthésie Réanimation

340. Pr. BOULAADAS Malik Stomatologie et Chirurgie Maxillo-faciale

341. Pr. BOURAZZA Ahmed\* Neurologie

342. Pr. CHAGAR Belkacem\*

Traumatologie Orthopédie

343. Pr. CHERRADI Nadia

Anatomie Pathologique

344. Pr. EL FENNI Jamal\* Radiologie

345. Pr. EL HANCHI ZAKI Gynécologie Obstétrique

346. Pr. EL KHORASSANI Mohamed
 347. Pr. EL YOUNASSI Badreddine\*
 348. Pr. HACHI Hafid
 Pédiatrie
 Cardiologie
 Chirurgie Générale

348. Pr. HACHI Hatid Chirurgie Generale 349. Pr. JABOUIRIK Fatima Pédiatrie

350. Pr. KARMANE Abdelouahed Ophtalmologie

351. Pr. KHABOUZE Samira Gynécologie Obstétrique 352. Pr. KHARMAZ Mohamed Traumatologie Orthopédie

353. Pr. LEZREK Mohammed\* Urologie

354. Pr. MOUGHIL Said Chirurgie Cardio-Vasculaire

355. Pr. NAOUMI Asmae\* Ophtalmologie

356. Pr. SAADI Nozha Gynécologie Obstétrique 357. Pr. SASSENOU ISMAIL\* Gastro-Entérologie

358. Pr. TARIB Abdelilah\* Pharmacie Clinique Chirurgie Générale

360. Pr. ZARZUR Jamila Cardiologie

#### Janvier 2005

361. Pr. ABBASSI Abdellah Chirurgie Réparatrice et Plastique

362. Pr. AL KANDRY Sif Eddine\*
Chirurgie Générale
363. Pr. ALAOUI Ahmed Essaid
Microbiologie
364. Pr. ALLALI Fadoua
Rhumatologie

365. Pr. AMAR Yamama
Néphrologie
366. Pr. AMAZOUZI Abdellah
Ophtalmologie
367. Pr. AZIZ Noureddine\*
368. Pr. BAHIRI Rachid
Rhumatologie
369. Pr. BARKAT Amina
Pédiatrie

370. Pr. BENHALIMA Hanane Stomatologie et Chirurgie Maxillo Faciale

371. Pr. BENHARBIT Mohamed Ophtalmologie

372. Pr. BENYASS Aatif Cardiologie

373. Pr. BERNOUSSI Abdelghani Ophtalmologie374. Pr. BOUKLATA Salwa Radiologie

375. Pr. CHARIF CHEFCHAOUNI Mohamed
 376. Pr. DOUDOUH Abderrahim\*
 377. Pr. EL HAMZAOUI Sakina

Ophtalmologie
Biophysique
Microbiologie

378. Pr. HAJJI Leila Cardiologie
379. Pr. HESSISSEN Leila Pédiatrie
380. Pr. JIDAL Mohamed\* Radiologie

381. Pr. KARIM Abdelouahed Ophtalmologie 382. Pr. KENDOUSSI Mohamed\* Cardiologie 383. Pr. LAAROUSSI Mohamed Chirurgie Cardio-vasculaire Parasitologie 384. Pr. LYAGOUBI Mohammed Rhumatologie 385. Pr. NIAMANE Radouane\* Gynécologie Obstétrique 386. Pr. RAGALA Abdelhak Histo-Embryologie Cytogénétique 387. Pr. SBIHI Souad 388. Pr. TNACHERI OUAZZANI Btissam Ophtalmologie Gynécologie Obstétrique 389. Pr. ZERAIDI Najia **AVRIL 200**6 423. Pr. ACHEMLAL Lahsen\* Rhumatologie 424. Pr. AFIFI Yasser Dermatologie 425. Pr. AKJOUJ Said\* Radiologie 426. Pr. BELGNAOUI Fatima Zahra Dermatologie 427 Pr. BELMEKKI Abdelkader\* Hématologie O.R.L 428. Pr. BENCHEIKH Razika 429 Pr. BIYI Abdelhamid\* Biophysique 430. Pr. BOUHAFS Mohamed El Amine Chirurgie - Pédiatrique Chirurgie Cardio - Vasculaire 431. Pr. BOULAHYA Abdellatif\* Chirurgie Cardio - Vasculaire 432. Pr. CHEIKHAOUI Younes 433. Pr. CHENGUETI ANSARI Anas Gynécologie Obstétrique 434. Pr. DOGHMI Nawal Cardiologie 435. Pr. ESSAMRI Wafaa Gastro-entérologie 436. Pr. FELLAT Ibtissam Cardiologie 437. Pr. FAROUDY Mamoun Anesthésie Réanimation 438. Pr. GHADOUANE Mohammed\* Urologie Médecine Interne 439. Pr. HARMOUCHE Hicham 440. Pr. HANAFI Sidi Mohamed\* Anesthésie Réanimation 441. Pr. IDRISS LAHLOU Amine Microbiologie 442. Pr. JROUNDI Laila Radiologie 443. Pr. KARMOUNI Tariq Urologie Pédiatrie 444. Pr. KILI Amina 445. Pr. KISRA Hassan **Psychiatrie** 446. Pr. KISRA Mounir Chirurgie – Pédiatrique 447. Pr. KHARCHAFI Aziz\* Médecine Interne 448. Pr. LAATIRIS Abdelkader\* Pharmacie Galénique 449. Pr. LMIMOUNI Badreddine\* Parasitologie 450. Pr. MANSOURI Hamid\* Radiothérapie 451. Pr. NAZIH Naoual O.R.L 452. Pr. OUANASS Abderrazzak Psychiatrie 453. Pr. SAFI Soumaya\* Endocrinologie 454. Pr. SEKKAT Fatima Zahra Psychiatrie Anatomie Pathologique 455. Pr. SEFIANI Sana

456. Pr. SOUALHI Mouna 457. Pr. TELLAL Saida\*

458. Pr. ZAHRAOUI Rachida

Pneumo - Phtisiologie

Pneumo - Phtisiologie

Biochimie

#### Octobre 2007

458. Pr. LARAQUI HOUSSEINI Leila
Anatomie pathologique
459. Pr. EL MOUSSAOUI Rachid
Anesthésie réanimation
460. Pr. MOUSSAOUI Abdelmajid
Anesthésie réanimation
461. Pr. LALAOUI SALIM Jaafar \*
Anesthésie réanimation
462. Pr. BAITE Abdelouahed \*
Anesthésie réanimation
463. Pr. TOUATI Zakia
Cardiologie

464. Pr. OUZZIF Ez zohra \* Biochimie
465. Pr. BALOUCH Lhousaine \* Biochimie
466. Pr. SELKANE Chakir \* Chirurgie cardio vasculaire
467. Pr. EL BEKKALI Youssef \* Chirurgie cardio vasculaire
468. Pr. AIT HOUSSA Mahdi \* Chirurgie cardio vasculaire

469. Pr. EL ABSI Mohamed

470. Pr. EHIRCHIOU Abdelkader \*

471. Pr. ACHOUR Abdessamad \*

472. Pr. TAJDINE Mohammed Tariq \*

473. Pr. GHARIB Noureddine

Chirurgie générale

Chirurgie générale

Chirurgie générale

Chirurgie générale

474. Pr. TABERKANET Mustafa \* Chirurgie vasculaire périphérique

475. Pr. ISMAILI Nadia

Dermatologie

476. Pr. MASRAR Azlarab

Hématologie biologique

Hématologie biologique

Médecine interne

478. Pr. MASRAR Mustapha \*

478. Pr. MRABET Mustapha \* Médecine préventive santé publique et hygiène 479. Pr. SEKHSOKH Yessine \* Microbiologie

480. Pr. SEFFAR Myriame
481. Pr. LOUZI Lhoussain \*
482. Pr. MRANI Saad \*
483. Pr. GANA Rachid
484. Pr. ICHOU Mohamed \*
485. Pr. TACHFOUTI Samira
486. Pr. BOUTIMZINE Nourdine

Microbiologie
Microbiologie
Microbiologie
Microbiologie
Microbiologie
Microbiologie
Microbiologie
Nerobiologie
Ophtalmologie
Ophtalmologie
Ophtalmologie

487. Pr. MELLAL Zakaria

488. Pr. AMMAR Haddou \*

489. Pr. AOUFI Sarra

490. Pr. TLIGUI Houssain

491. Pr. MOUTAJ Redouane \*

ORL

Parasitologie

Parasitologie

Parasitologie

492. Pr. ACHACHI Leila

493. Pr. MARC Karima

494. Pr. BENZIANE Hamid \*

495. Pr. CHERKAOUI Naoual \*

Pneumo phtisiologie
Pharmacie clinique
Pharmacie galénique

496. Pr. EL OMARI Fatima
Psychiatrie
497. Pr. MAHI Mohamed \*
Radiologie
498. Pr. RADOUANE Bouchaib \*
Radiologie
499. Pr. KEBDANI Tayeb
Fadiothérapie
500. Pr. SIFAT Hassan \*
Radiothérapie
501. Pr. HADADI Khalid \*
Radiothérapie

502. Pr. ABIDI Khalid

503. Pr. MADANI Naoufel

504. Pr. TANANE Mansour \*

505. Pr. AMHAJJI Larbi \*

Réanimation médicale

Réanimation médicale

Traumatologie orthopédie

Traumatologie orthopédie

## Mars 2009

Pr. BJIJOU Younes

Pr. AZENDOUR Hicham \*

Pr. BELYAMANI Lahcen \* Pr. BOUHSAIN Sanae \*

Pr. OUKERRAJ Latifa

Pr. LAMSAOURI Jamal \*

Pr. MARMADE Lahcen

Pr. AMAHZOUNE Brahim \*

Pr. AIT ALI Abdelmounaim \*

Pr. BOUNAIM Ahmed \*

Pr. EL MALKI Hadj Omar

Pr. MSSROURI Rahal

Pr. CHTATA Hassan Toufik \*

Pr. BOUI Mohammed \*

Pr. KABBAJ Nawal

Pr. FATHI Khalid

Pr. MESSAOUDI Nezha \*

Pr. CHAKOUR Mohammed \*

Pr. DOGHMI Kamal \*

Pr. ABOUZAHIR Ali \*

Pr. ENNIBI Khalid \*

Pr. EL OUENNASS Mostapha

Pr. ZOUHAIR Said\*

Pr. L'kassimi Hachemi\*

Pr. AKHADDAR Ali \*

Pr. AIT BENHADDOU El hachmia

Pr. AGADR Aomar \*

Pr. KARBOUBI Lamya

Pr. MESKINI Toufik

Pr. KABIRI Meryem

Pr. RHORFI Ismail Abderrahmani \*

Pr. BASSOU Driss \*

Pr. ALLALI Nazik

Pr. NASSAR Ittimade

Pr. HASSIKOU Hasna \*

Pr. AMINE Bouchra

Pr. BOUSSOUGA Mostapha\*

Pr. KADI Said \*

Octobre 2010

Pr. AMEZIANE Taoufig\*

Pr. ERRABIH Ikram

Pr. KANOUNI Lamya

Pr. EL KHARRAS Abdennasser\*

Pr. DARBI Abdellatif\*

Pr. EL HAFIDI Naima

Pr. MALIH Mohamed\*

Anatomie

Anesthésie Réanimation

Anesthésie Réanimation

**Biochimie** 

Cardiologie

Chimie Thérapeutique

Chirurgie Cardio-vasculaire

Chirurgie Cardio-vasculaire

Chirurgie Générale

Chirurgie Générale

Chirurgie Générale

Chirurgie Générale

Chirurgie Vasculaire Périphérique

Dermatologie

Gastro-entérologie

Gynécologie obstétrique

Hématologie biologique

Hématologie biologique

Hématologie clinique

Médecine interne

Médecine interne

Microbiologie

Microbiologie

Microbiologie

Neuro-chirurgie

Neurologie

Pédiatrie

Pédiatrie

Pédiatrie Pédiatrie

Pneumo-phtisiologie

Radiologie

Radiologie

Radiologie

Rhumatologie

Rhumatologie

Traumatologie orthopédique

Traumatologie orthopédique

Pr. CHERRADI Ghizlan

Pr. MOSADIK Ahlam

Pr. ALILOU Mustapha

Médecine interne

Gastro entérologie

Cardiologie

Anesthésie Réanimation

Anesthésie réanimation

Radiothérapie

Radiologie

Radiologie

Pédiatrie

Pédiatrie

Pr. BOUSSIF Mohamed\*

Pr. EL MAZOUZ Samir

Pr. DENDANE Mohammed Anouar

Pr. EL SAYEGH Hachem

Pr. MOUJAHID Mountassir\*

Pr. RAISSOUNI Zakaria\*

Pr. BOUAITY Brahim\*

Pr. LEZREK Mounir

Pr. NAZIH Mouna\*

Pr. LAMALMI Najat

Pr. ZOUAIDIA Fouad

Pr. BELAGUID Abdelaziz

Pr. DAMI Abdellah\*

Pr. CHADLI Mariama\*

Médecine aérotique

Chirurgie plastique et réparatrice

Chirurgie pédiatrique

Urologie

Chirurgie générale

Traumatologie orthopédie

ORL

Ophtalmologie

Hématologie

Anatomie pathologique Anatomie pathologique

Physiologie

Biochimie chimie

Microbiologie

# ENSEIGNANTS SCIENTIFIQUES PROFESSEURS

1. Pr. ABOUDRAR Saadia

2. Pr. ALAMI OUHABI Naima

3. Pr. ALAOUI KATIM

4. Pr. ALAOUI SLIMANI Lalla Naïma

5. Pr. ANSAR M'hammed

6. Pr. BOUKLOUZE Abdelaziz

7. Pr. BOUHOUCHE Ahmed

8. Pr. BOURJOUANE Mohamed

9. Pr. CHAHED OUAZZANI Lalla Chadia

10. Pr. DAKKA Taoufig

11. Pr. DRAOUI Mustapha

12. Pr. EL GUESSABI Lahcen

13. Pr. ETTAIB Abdelkader

14. Pr. FAOUZI Moulay El Abbes

15. Pr. HMAMOUCHI Mohamed

16. Pr. IBRAHIMI Azeddine

17. Pr. KABBAJ Ouafae

18. Pr. KHANFRI Jamal Eddine

19. Pr. REDHA Ahlam

20. Pr. OULAD BOUYAHYA IDRISSI Med

21. Pr. TOUATI Driss

22. Pr. ZAHIDI Ahmed

23. Pr. ZELLOU Amina

Physiologie Biochimie Pharmacologie

Histologie-Embryologie

Chimie Organique et Pharmacie Chimique

**Applications Pharmaceutiques** 

Génétique Humaine

Microbiologie

Biochimie

Physiologie

Chimie Analytique

Pharmacognosie

Zootechnie

Pharmacologie

Chimie Organique

Biochimie

Biologie

**Biochimie** 

Chimie Organique

Pharmacognosie

Pharmacologie

Chimie Organique

## \* Enseignants Militaires



## A MES TRES CHERS PARENTS

Tous les mots du monde ne sauraient exprimer l'immense amour que je vous porte, ni la profonde gratitude que je vous témoigne pour tous les efforts et les sacrifices que vous n'avez jamais cessé de consentir pour mon instruction et mon bien être. Vous avez toujours été présents et généreux et c'est à travers vos prières et vos encouragements que j'ai opté pour cette noble profession. J'espère avoir répondu aux espoirs que vous avez placés en moi. Ce modeste travail est aussi le votre. Puisse Dieu tout puissant vous protéger, vous procurer longue vie et bonne santé afin que je puisse vous restituer un minimum de ce que je vous dois.

## A MES SŒURS ET FRERES

Pour votre soutien moral et vos encouragements.

Permettez-moi de vous exprimer mon amour le plus profond et mes vœux de réussite.

## A Tous Les Membres de la Famille SRIFI

Je vous dédie ce travail avec tous mes vœux de bonheur et de longue vie.

## A Tous Les Membres de la Famille IBRAHIMI

Avec l'expression de mon profond dévouement et tout mon attachement.

## A Tous Mes Amis

En souvenir des agréables moments partagés et en témoignage de notre amitié.

## A Tous Mes Maîtres et Professeurs de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat

A toute personne m'ayant consacré un moment pour m'aider, me conseiller, m'encourager ou simplement me sourire

A Tous les Internes et Résidents en Pharmacie

Merci pour votre soutien et vos encouragements



# A Nôtre Maître et Président de Jury de Thèse Monsieur le Professeur Yahia CHERRAH Professeur de Pharmacologie

Vous nous faites un grand honneur en acceptant de présider le jury de notre thèse.

Nous avons pour vous l'estime et le respect qu'imposent votre rigueur, votre modestie, et votre disponibilité.

Nous espérons à travers ce travail être a la hauteur de vos enseignements, veuillez y trouver, cher maitre, l'expression de notre profonde gratitude.

# A Nôtre Maître et Rapporteur de Thèse Monsieur le Professeur Badreddine LMIMOUNI Professeur de Parasitologie

Cher maître, préparer ce travail sous votre direction a été pour nous un grand honneur et un véritable privilège.

Les qualités tant humaines que professionnelles qui sont les vôtres ne sont plus à présenter, elles font depuis des années votre réputation.

C'est avec beaucoup de patience, de disponibilité et de minutie que vous avez dirigé ce modeste travail. Sans votre engagement, votre accompagnement, et votre soutien sans faille, il n'aurait pu voir le jour.

Nous espérons a travers notre travail être à la hauteur de votre confiance et de vos attentes, veuillez y trouver l'expression de notre plus sincère reconnaissance.

# A Nôtre Maître et Juge de Thèse Madame le Professeur Amina BENOUDA Professeur de Microbiologie

Nous sommes infiniment sensibles à l'honneur que vous nous faites en acceptant de juger nôtre thèse.

Votre rigueur de travail, ainsi que votre dévouement professionnel sans limites, sont pour nous source d'admiration et de profond respect, et un exemple dans l'exercice de la profession.

Veuillez accepter, cher maître, l'expression de notre reconnaissance et de notre profonde estime

# A Nôtre Maître et Juge de Thèse Madame le Professeur Katim ALAOUI Professeur de Pharmacologie

Vous avez accepté en toute simplicité de juger ce travail, et c'est pour nous un grand honneur de vous voir siéger parmi notre jury.

Par vos éclairages et votre disponibilité, vous avez également contribué à la genèse de ce travail.

Veuillez y trouver, cher maître, l'expression de nos vifs remerciements et de notre profond respect.

# A Nôtre Maître et Juge de Thèse Monsieur le Professeur Jamal LAMSAOURI Professeur Agrégé de Chimie Thérapeutique

Pour avoir travaillé sous votre direction pendant une année, nous avons appris à apprécier vos nombreuses qualités tant humaines que scientifiques et professionnelles.

C'est avec la même modestie et le même accueil qui vous caractérisent que vous avez accepté de faire partie de ce jury, nous sommes conscients de l'honneur que vous nous faites et espérons être à la hauteur de vos encouragements et de votre soutien.

Veuillez trouver en ce modeste travail l'expression de notre gratitude.

# A Nôtre Juge de Thèse Monsieur le Docteur EL Houcine BOUIDIDA Docteur en Phytochimie

Laboratoire National de Contrôle des Médicaments Direction du Médicament et de la Pharmacie-Ministère de la Santé

Les mots nous manquent pour vous exprimer toute notre gratitude et notre attachement. Sans votre collaboration précieuse, votre vision juste et votre générosité - aussi bien scientifique que morale - ce travail n'aurait jamais pu voir le jour.

Nous avons trouvé en vous un homme de science et de cœur.

Pour tout le temps et l'énergie que vous nous avez consacrés,
merci infiniment.

Ce travail est aussi le votre, veuillez y trouver l'expression de mon respect et de mon attachement sincère.

# A Nôtre Maître Madame le Professeur Wafae El MELLOUKI Professeur de Parasitologie

Nous avons durant nôtre cursus eu la chance de faire partie de vos disciples, votre gentillesse, votre disponibilité, votre engagement ainsi que la qualité et la clarté de votre enseignement sont tout autant de qualités humaines et professionnelles qui font de vous une personne d'exception et un enseignant modèle.

Travailler dans votre service a été pour moi source de d'honneur et de fierté.

Veuillez trouver en ce modeste travail l'expression de ma profonde estime et de mon profond attachement.

## Aux docteurs M. BOUCHRIK et H. NAOUI ainsi qu'à tout le Personnel du Laboratoire de Parasitologie-Mycologie de l'Hôpital Militaire d'Instruction Mohammed V à Rabat

Nos plus sincères remerciements pour votre accueil, votre bonne humeur, vos conseils et votre soutien.

Nos plus sincères remerciements également pour :

Tous les responsables et les Personnels du Laboratoire National de Contrôle des Médicaments Direction du médicament et de la pharmacie

Tous les responsables du Laboratoire de Pharmacologie et Toxicologie l'équipe de Recherche Toxico-Pharmacodynamie (Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat).

## LISTE DES ABREVIATIONS

A.n : Aspergillus nigerAMB : Amphotéricine BATF : Antifongique

C.a : Candida albicansC.g : Candida glabrataC.t : Candida tropicalis

CMI : Concentration minimale inhibitriceCPG : Chromatographie en Phase Gazeuse

**CPG - SM** : Chromatographie en Phase Gazeuse couplée à la Spectrométrie de Masse

DMSO : DiméthylsulfoxydeEDS : Eau Distillée Stérile

**EVE** : Entraînement à la Vapeur d'Eau

FCZ : Fluconazole

**ICZ** : Nitrate d'isoconazole

**IR** : Infra rouge

M.c : Microsporum canis
M.g : Microsporum gypseum
N.a : Nepeta atlantica Ball

N.C : Nepeta cataria L

N.g : Nepeta granatensis Boiss

N.t : Nepeta tuberosa L. ssp. reticulata (Desf.) Maire
 RMN <sup>13</sup>C : Résonance Magnétique Nucléaire du carbone
 RMN <sup>1</sup>H : Résonance Magnétique Nucléaire du proton

SC : Sabouraud Chloramphénicol

SCA : Sabouraud Chloramphénicol Actidione

SCT80/2% : Milieu Sabouraud Chloramphénicol à 2% de Tween 80

SL : Sabouraud Liquide SM : Solution Mère

*T.r* : Trichophyton rubrum

**TBF** : Terbinafine

## TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION	1
II. MATERIELS ET METHODES	5
II.1 Etude phytochimique	6
II.1.1 Matière première	6
II.1.2 Extraction des huiles essentielles	7
II.1.3 Analyse et identification	8
II.2 Isolats fongiques	10
II.2.1 Origine et entretien des isolats	10
II.2.2 Préparation et dénombrement des suspensions	15
II.2.2.1 Suspensions de <i>Candida</i>	15
II.2.2.2 Suspensions d'Aspergillus niger	15
II.2.2.3 Suspensions de dermatophytes	15
II.2.3 Techniques de mise en culture	
II.2.3.1 Technique d'ensemencement des suspensions préparées	
II.2.3.2 Technique de tracées pour le repiquage des dermatophytes	18
II.3 Mise au point du protocole d'étude de l'activité in vitro	des
antifongiques témoins	
II.3.1 Antifongiques témoins utilisés	
II.3.2 Choix et préparation des milieux de culture utilisés	
II.3.3 Etude de la solubilité des différents antifongiques témoins	
II.3.4 Miscibilité et compatibilité du diméthylsulfoxyde avec le n	
Sabouraud Chloramphénicol	
II.3.5 Effet du diméthylsulfoxyde sur les isolats fongiques	
II.3.6 Choix des dilutions à préparer	
II.4 Etude de l'activité in vitro des antifongiques témoins	30
II.4.1 Méthode de dilution en milieu solide	
II.4.2 Méthode de dilution en milieu liquide	
II.5 Etude de l'activité antifongique in vitro des huiles essentielles	35
II.5.1 Méthode des puits dans le milieu de culture	
II.5.2 Méthode de dilution en milieu solide	

III. RESULTATS	41
III.1 Composition chimique des huiles essentielles des quatre espèce genre Nepeta	
III.2 Structure du composé majoritaire nepetalactone	43
III.3 Mise au point du protocole d'étude de l'activité in vitro antifongiques témoins	
III.4 Activité in vitro des antifongiques témoins	52
III.4.1 Sur milieu solide	
III.4.2 Sur milieu liquide	58
III.4.3 Tableau récapitulatif des résultats des antifongiques témoins	62
III.5 Activité antifongique in vitro des huiles essentielles	63
III.5.1 Méthode des puits dans la gélose	
III.5.2 Méthode de dilution des huiles essentielles dans la gélose	
IV. DISCUSSION	70
IV.1 Mise au point du protocole d'étude de l'activité in vitro antifongiques témoins	
IV.2 Etude phytochimique	72
IV.3 Activité antifongique in vitro	74
V. CONCLUSION	79
TRAVAUX COMMUNIQUES	
RESUMES	
ANNEXES	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	

I. INTRODUCTION

La situation géographique et la diversité des étages bioclimatiques du Maroc, offrent une végétation riche et diverse, essentiellement concernant les plantes aromatiques médicinales qui poussent spontanément, certaines d'entre elles donnent des huiles essentielles ayant des propriétés antibactériennes [2, 36, 39], et antifongiques avérées [23, 31, 29, 47-49].

A cet effet, notre travail se propose de valoriser le potentiel aromatique et médicinal des plantes marocaines, à travers l'étude de l'activité antifongique in vitro de certaines espèces du genre *Nepeta*, qui appartient à la famille des Labiées ou « Lamiacées ». Cette famille regroupe des plantes herbacées, pour la plupart aromatiques, partiellement ligneuses, formant des arbustes (très rarement des arbres), elle comporte de nombreuses plantes médicinales et aromatiques dont le genre *Nepeta* représenté au Maroc par 9 espèces sur 200 répertoriées dans le bassin méditerranéen [8, 33, 52].

## Contexte de l'étude :

Le *Nepeta* L. est un genre assez riche de la famille des Lamiacées, puisqu'il compte près de 200 espèces, réparties dans la zone tempérée de l'ancien monde, surtout dans la région méditerranéenne. Il est représenté au Maroc par 9 espèces dont 4 endémiques, les 5 autres espèces sont spécifiques à la portion méridionale de la région méditerranéenne occidentale <sup>[8, 9]</sup>.

Les plantes vivaces forment des sous-arbrisseaux dressés, elles sont pubescentes ou parfois très velues, à poils simples, tecteurs et glanduleux. Les feuilles toujours simples, sont diversement découpées sur les bords, pétiolées, subsessiles ou sessiles. Les inflorescences sont en épis ou en cymes lâches, denses, parfois pédonculées. Les bractées florales sont développées, linéaires ou lancéolées, de longueur et forme très variables. Les fleurs hermaphrodites, sont réunies en verticillastres distants ou plus ou moins rapprochés sur la tige. Le

calice cylindrique à ovoïde, droit ou courbé, a 15 nervures, il est accrescent, présentant 5 dents subégales, les supérieures parfois plus longes. Les graines sont lisses, tuberculeuses ou rugueuses [17, 26, 33, 52].

Le genre *Nepeta* a été longtemps utilisé comme aromate et plante médicinale, par plusieurs populations à travers le monde. Il est utilisé comme analgésique, sédatif, antitumoral, antibactérien, antiallergique, antileishmanien, antiasthmatique, antitussif, emménagogue, carminatif et tonique [30, 59].

L'indication traditionnelle la plus fréquente de genre *Nepeta* est son utilisation pour améliorer la fonction gastrique, combattre la nervosité excessive, l'hystérie et les spasmes de voies digestifs et respiratoires <sup>[7,41,58]</sup>.

*Nepeta cataria* est une plante qui facilite la digestion, calme les toux rebelles, stimule les organes féminins, facilite et calme les règles. Fraîche, il suffit de la mâcher pour soulager les névralgies dentaires <sup>[43]</sup>.

Au Maroc, l'espèce de *Nepeta* L. la plus utilisée est *Nepeta apulei* Ucr., au nom vernaculaire *qestân* ou *qestâl*. Cette espèce se rencontre fréquemment dans la région de Rabat – Salé – Zemmour - Zaer, où elle est utilisée fraîche et hachée comme vulnéraire, en cataplasme <sup>[7]</sup>.

Après une brève description botanique et l'utilisation traditionnelle du genre *Nepeta*, notre choix s'est porté sur les espèces les plus courantes au Maroc, à savoir *Nepeta tuberosa* L.ssp.reticulata (Desf.) Maire (Annexe 1) et Nepeta granatensis Boiss (Annexe2), récoltées au Moyen Atlas (Val d'Ifrane), Nepeta cataria L (Annexe 3) récoltée dans la région de kénitra (Sidi Taïbi) et Nepeta atlantica Ball (Annexe 4) récoltée à Boumia-Tounfit; cette dernière espèce est endémique au Maroc [25].

Sur le plan pharmacologique, des travaux ont rapporté l'activité analgésique centrale et périphérique de l'huile essentielle de *N. italica* <sup>[4]</sup>. De même

Bouidida et al ont montré l'activité analgésique centrale et périphérique des huiles essentielles et des extraits de *N. atlantica et N. tuberosa*, et l'étude de leur toxicité aigue par voie intra péritonéale témoigne d'une faible toxicité de ces huiles essentielles par cette voie [12-14]. D'autres travaux effectués sur *N. caesarea* identifiant le nepetalactone comme le produit responsable de l'activité analgésique [3], ainsi qu'un travail réalisé sur l'activité antibactérienne des huiles essentielles de quatre espèces du genre *Nepeta* a montré que cette activité dépend de leur composition chimique, et que le nepetalactone a un rôle important dans cette activité antibactérienne [61]. Par ailleurs, Jyoti S et al ont isolé deux nouveaux composés l'iridodial acetate β-monoénol à partir de l'huile essentielle de *N. leucophylla* et un terpène alcaloïde l'actinidine à partir de *N. clarkei*, ces deux composés ont montré une activité antifongique intéressante [34].

L'émergence de la résistance de nombreux isolats fongiques cliniques aux antifongiques commercialisés <sup>[6, 22, 24, 32, 35, 54, 55, 60]</sup>, pose un réel problème de santé publique notamment chez les patients immunodéprimés (VIH, brûlés, hémopathies malignes, cancers...). De ce fait, la découverte de nouvelles molécules ayant une activité antifongique à base des huiles essentielles, aurait un impact favorable sur la recherche de nouvelles perspectives thérapeutiques.

## Objectifs de l'étude :

- → Mise en place, optimisation et évaluation d'un protocole d'étude de l'activité antifongique in vitro des antifongiques témoins.
- → Etude de l'activité antifongique in vitro des huiles essentielles de quatre espèces du genre *Nepeta* du Maroc.

# II. MATERIELS ET METHODES

Il s'agit d'une étude expérimentale effectuée entre **Décembre 2007 et Avril 2009.** Trois laboratoires ont contribué à la réalisation de ce travail :

L'étude phytochimique a été effectuée au *Laboratoire National de Contrôle des Médicaments* (Direction du Médicament et de la Pharmacie de Rabat), et au *Laboratoire de Pharmacologie et Toxicologie*, sous la responsabilité de l'équipe de Recherche Toxico-Pharmacodynamie (Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat).

L'étude mycologique concernant l'évaluation de l'activité antifongique in vitro des huiles essentielles a été réalisée au sein du *service de Parasitologie-Mycologie à l'Hôpital Militaire d'Instruction Mohammed V de Rabat* sous la responsabilité de l'équipe de recherche sur les infections fongiques (Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat).

## II.1 Etude phytochimique

## II.1.1 Matière première [15]

Les espèces choisies pour notre étude appartiennent à la famille des labiées et plus précisément au genre *Nepeta* réputé pour l'arôme et l'abondance des huiles essentielles, elles ont été récoltées en période de floraison à des endroits précis sous le contrôle des botanistes de l'Institut Scientifique de Rabat, qui assurent leur identification sur le terrain. Chaque espèce ainsi récoltée est mise à sécher sous forme étalée à l'abri des rayons solaires à température ambiante et régulièrement retournée. Le matériel végétal est grossièrement découpé au niveau de sa partie aérienne (feuilles, tiges, fleurs et brindilles).

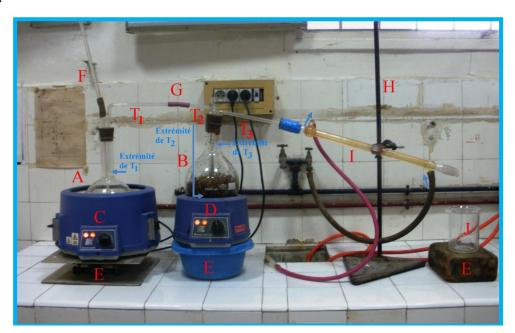
Le tableau 1 regroupe les noms latins des espèces récoltées ainsi que les étages bioclimatiques des lieux de récolte et leurs altitudes.

**Tableau 1:** Stations de récolte des espèces choisies

Espèce	Lieux de récolte	Etage bioclimatique	Altitude (m)
Nepeta tuberosa L. ssp. reticulata (Desf.) Maire	Val d'Ifrane	Humide	1500
Nepeta atlantica Ball	Boumia –Tounfit	Aride	1000
Nepeta granatensis Boiss	Val d'Ifrane	Humide	1500
Nepeta cataria L	Kenitra (sidi taïbi)	Subhumide	250

# II.1.2 Extraction des huiles essentielles [15]

Le matériel végétal est soumis à l'entraînement par la vapeur d'eau pendant 5heures.



**Photos 1** : Montage pour l'extraction des huiles essentielles du genre *Nepeta* par la technique d'entrainement à la vapeur d'eau.

- A: Ballon générateur de vapeur ou chaudière, contenant de l'eau.
- B: Ballon d'entrainement ou bouilleur, contenant la matière végétale découpée et imbibée d'eau.
- C: Chauffe-ballon avec un régulateur de chauffage (ébullition).
- **D**: Chauffe-ballon avec un régulateur de chauffage (garder la température de vapeur constante).
- E: Valet élévateur.
- F: Tube de sureté (long tube de verre étroit immerger dans l'eau pour maintenir une pression stable dans (A))
- **G**: Bague en caoutchouc raccorde les deux tubes  $(T_1)$  et  $(T_2)$ .
- $\mathbf{H}$ : Statif et une pince plate pour fixer le réfrigérant lié au tube ( $\mathbf{T}_3$ ).
- I : Réfrigérant.
- J: Récipient collecteur.

## II.1.3 Analyse et identification [15]

Pour l'analyse des huiles essentielles nous avons adopté la technique la plus utilisée dans ce domaine à savoir la chromatographie en phase gazeuse « CPG ». Nous avons utilisé deux types de chromatographes.

Le premier est de marque Perkin Elmer Clarus 500, équipé d'un détecteur à ionisation de flamme alimenté par un mélange hydrogène – air. L'analyse est faite sur une colonne capillaire Cpsil 8 CB (5% Phényl - 95% Diméthylpolysiloxane) 30 m x 0.32 mm, film 0.25 μm. Le gaz vecteur utilisé est l'azote. La température de la colonne est programmée automatiquement à 60°C durant 10 min, puis de 60°C à 200°C à raison de 2°C /min, et enfin de 200°C à 300°C à raison de 20°C/min. Les températures de l'injecteur et du détecteur gardent une valeur constante respectivement 220°C et 300°C, avec une pression de 14 Psi sous Split Ratio de 1/10. Les volumes des échantillons injectés sont de l'ordre de 0,1 μl.

La détermination des compositions chimiques des huiles essentielles a été réalisée par plusieurs techniques. D'abord la lecture directe des temps de rétention sur les chromatogrammes. L'identification des constituants se fait donc par comparaison à un témoin authentique dont on soupçonne l'existence dans le mélange. On peut apporter une confirmation supplémentaire à l'identité du produit en additionnant à l'huile essentielle une faible quantité d'échantillon de référence du produit supposé, la probabilité est augmentée lorsque le pic correspondant du chromatogramme de l'huile essentielle grandit par rapport aux autres, nous avons particulièrement utilisé ceci pour tenter l'identification des produits légers et des produits en quantité faible.

Ensuite quand un produit présente un large pourcentage dans l'huile (≥70%), et qu'il cristallise à l'état pur, il est possible de favoriser sa cristallisation au sein de l'huile par refroidissement. Cette méthode permet donc d'isoler ce produit pur et présente l'intérêt d'augmenter dans le filtrat les proportions des autres constituants. Nous avons particulièrement utilisé cette méthode pour isoler la nepetalactone à partir de l'huile essentielle des espèces *N. tuberosa, N. atlantica* et *N. cataria*. Dans ce cas, le produit isolé est identifié par les méthodes physico-chimiques habituelles à la chimie organique (RMN ¹H, RMN ¹³C, IR, SM...etc). Nous avons aussi vérifié la répétition des temps de rétention en injectant le produit de référence d'un produit connu d'une part et l'huile essentielle d'autre part, dans les même conditions de programme de température. Si la superposition continuait dans les mêmes conditions, il y avait alors une bonne certitude de l'identité du produit.

Enfin la confirmation finale s'est faite grâce à la CPG couplée à la spectrométrie de masse. Il s'agit d'un chromatographe en phase gazeuse type Hewlett Packard 5890 série II couplé à un spectromètre de masse de type 5972A, équipé d'une colonne DB5, 30m, de diamètre 0,25 mm et d'épaisseur de film 0,25 mm. Les conditions d'analyse étaient les suivantes : la température de la colonne programmée automatiquement à 60°C durant 10 min, puis de 60°C à 200°C à raison de 2°C /min, et enfin de 200°C à 300°C à raison de 20°C/min. Les températures de l'injecteur et du détecteur gardent une valeur constante respectivement 220°C et 300°C, avec une pression de 14 Psi sous Split Ratio de 1/10. Les volumes des échantillons injectés sont de l'ordre de 0,1 μl.

## II.2 Isolats fongiques

## II.2.1 Origine et entretien des isolats

L'activité antifongique a été réalisée sur des isolats de la mycothèque du laboratoire de parasitologie mycologie de l'Hôpital Militaire d'Instruction Mohammed V de Rabat. Ces isolats sont obtenus après incubation à 28°C pendant 48h pour les levures du genre *Candida*, 72h pour *Aspergillus niger* et 1 semaine à 1 mois pour les dermatophytes. Ils sont ensuite entretenus par repiquages réguliers. Les isolats fongiques incluaient trois levures : *Candida albicans (C.a)*, *Candida tropicalis (C.t)* et *Candida glabrata (C.g)* (**Photo 2 et 3**), qui sont les plus fréquemment identifiées dans les prélèvements cliniques [27, 35], une moisissure : *Aspergillus niger (A.n)* (**Photos 4 et 5**), et trois dermatophytes : *Microsporum canis (M.c)* (**Photos 6 et 7**), *Microsporum gypseum (M.g)* (**Photos 8 et 9**) *et Trichophyton rubrum (T.r)* (**Photos 10 et 11**).

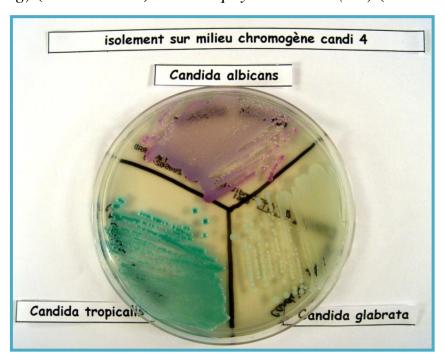
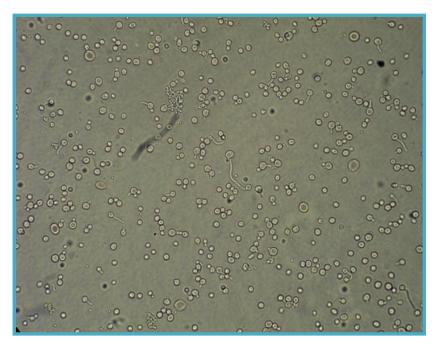
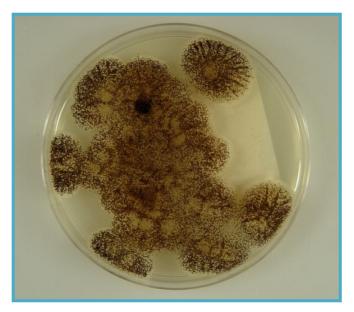


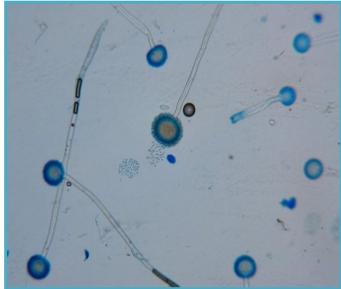
Photo 2: Aspect macroscopique [Photo du service de parasitologie mycologie, HMIMV]



**Photo 3**: Aspect microscopique des levures du genre *Candida* [Photo du service de parasitologie mycologie, HMIMV]

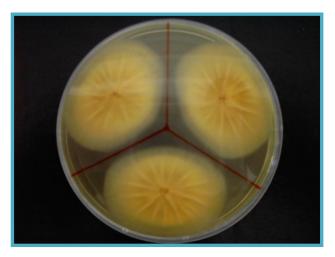


**Photo 4**: Aspect macroscopique d'*Aspergillus niger* sur gélose au malt [Photo du service de parasitologie mycologie, HMIMV]

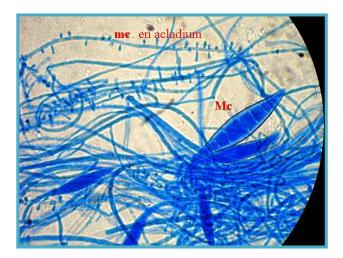


**Photo 5**: Aspect microscopique des têtes aspergillaires au bleu de lactophénol, obj x 40 [Photo du service de parasitologie mycologie, HMIMV]





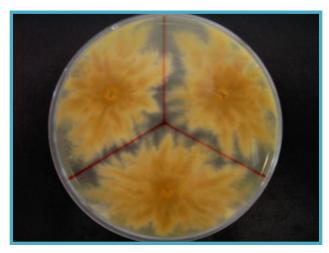
**Photo 6**: Aspect macroscopique de *Microsporum canis* sur milieu SC, obtenu par une technique de repiquage à l'aide de tracé, recto (à gauche), verso (à droite) [Photo du service de parasitologie mycologie, HMIMV].



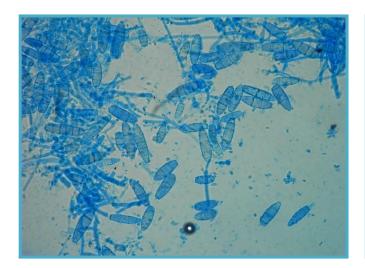


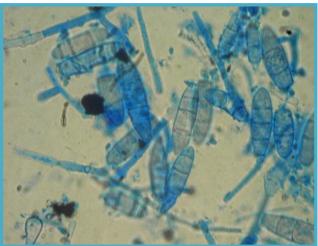
**Photo 7**: Aspect microscopique des macroconidies (**Mc**) et microconidies (**mc**) en acladium de *Microsporum canis* au bleu de lactophénol, obj. × 40. [Photo du service de parasitologie mycologie, HMIMV]





**Photo 8**: Aspect macroscopique de *Microsporum gypseum* sur milieu SC, obtenu par une technique de repiquage à l'aide de tracé, recto (à gauche), verso (à droite) [Photo du service de parasitologie mycologie, HMIMV].



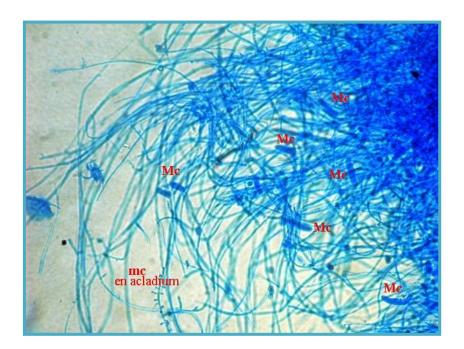


**Photo 9**: Aspect microscopique des macroconidies en cocon de *Microsporum gypseum* au bleu de lactophénol, obj. × 40 (à gauche), et (à droite) [Photo du service de parasitologie mycologie, HMIMV].





**Photo 10**: Aspect macroscopique de *Trichophyton rubrum* sur milieu SC, obtenu par une technique de repiquage à l'aide de tracé, recto (à gauche), verso (à droite) [Photo du service de parasitologie mycologie, HMIMV].



**Photo 11**: Aspect macroscopique de *Trichophyton rubrum* avec des microconidies (**mc**) piriformes disposées en acladium, et des macroconidies (**Mc**) en forme de cigare ou de saucisse [Photo du service de parasitologie mycologie, HMIMV].

## II.2.2 Préparation et dénombrement des suspensions

## II.2.2.1 Suspensions de Candida

Quelle que soit l'espèce de *Candida* (*Candida albicans*, *Candida tropicalis*, *et Candida glabrata*), la préparation des suspensions est identique. À partir d'une culture de 48 h, 2 ou 3 colonies de *Candida* sont mises en suspension dans 5 ml d'eau physiologique stérile, en agitant suffisamment la suspension à l'aide de micropipette de manière à l'homogénéiser. Chaque suspension est ajustée à une valeur comprise entre 1,5 et 2.10<sup>6</sup> levures/ml après dénombrement sur cellule de Malassez.

## II.2.2.2 Suspensions d'Aspergillus niger

Selon la littérature les isolats sont préparés dans du tampon phosphate salin/ Tween-80 et ajustés à 1.10<sup>5</sup> unités formant colonies (UFC) /ml <sup>[32]</sup>. Dans notre étude, la suspension d'*Aspergillus niger* a été préparée de la manière suivante : A partir d'une culture de 7 j d'*Aspergillus niger* sur milieu au Malt, on racle 4 à 5 fois les têtes aspergillaires en surface de la culture par l'ensemenseur, qu'on met dans 4,9 ml d'eau physiologique chauffée. Les spores restent à la surface de la suspension, car elles sont hydrophobes. Pour résoudre ce problème nous avons ajouté 0,1 ml de Tween-80 (2%) préalablement chauffé, ce qui a facilité l'homogénéisation de la suspension. Enfin La suspension de spores est ajustée à 1.10<sup>7</sup> spores/ml après dénombrement sur cellule de Malassez.

## II.2.2.3 Suspensions de dermatophytes

Nous avons essayé de préparer les dermatophytes en suspension à l'aide de l'ultrason. A cet effet, nous avons mis 5 colonies de chaque dermatophytes découpés par lame de bistouri, dans des tubes contenant 10 ml d'eau

physiologique. Ces tubes sont passés à la sonication dans l'ultrason (**Photo 12**) pendant 15min, la suspension obtenue était trouble avec des restes de fragments en culot.



**Photo 12**: Appareil d'ultrason [Photo du LNCM].

Nous avons ensuite réalisé des cultures en ensemençant 100 µl de chaque suspension dans le milieu Sabouraud Chloramphénicol. Après deux semaines d'incubation, la pousse était faible, voire absente dans certaines boites. Ceci était principalement du à l'éclatement des filaments et macroconidies, confirmé par l'observation microscopique.

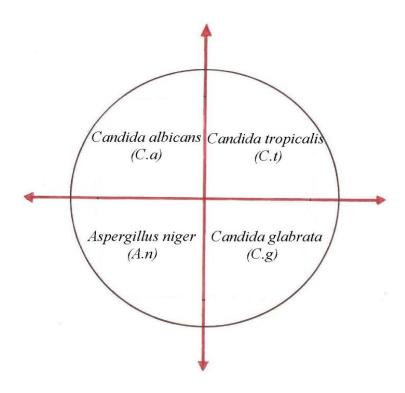
Compte tenu de la difficulté de mettre en suspension les dermatophytes, les tests ont été directement réalisés sur les fragments de colonies. Pour celà, nous avons mis en place une nouvelle technique de repiquage développée au sein du service de Parasitologie Mycologie de l'HMIMV, qui nous a permis d'entretenir et repiquer les isolats.

## II.2.3 Techniques de mise en culture

Les techniques de culture diffèrent selon les espèces fongiques.

## II.2.3.1 Technique d'ensemencement des suspensions préparées

**Sur milieu solide** (**SC**) : l'ensemencement est réalisé par étalement à l'aide de pipette Pasteur en râteau adaptée aux petites surfaces. Cette méthode concerne les isolats faciles à mettre en suspension : *Candida albicans, Candida tropicalis, Candida glabrata, et Aspergillus niger*.



**Figure 1**: Tracé de repiquage (ensemencement) par l'étalement des boites de Pétri à quatre compartiments (Un étalement / compartiment)

Chaque compartiment est ensemencé par étalement de 20µl à partir de la suspension correspondante (Photo 13), l'ensemencement doit être fait à l'aide de micropipette, sans jet d'air, afin d'éviter la contamination des autres compartiments de la même boite.



**Photo 13** : Préparation des suspensions de *Candida* et *Aspergillus niger*, et les pipettes Pasteur en râteau réservés pour l'étalement des suspensions.

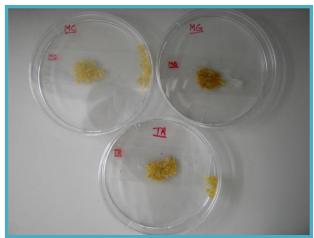
Sur milieu liquide (SL): les tubes à hémolyse contenant le milieu Sabouraud liquide sont ensemencés par 20µl de chaque suspension correspondante, chaque tube contenant un volume final de 4 ml.

## II.2.3.2 Technique de tracées pour le repiquage des dermatophytes

Les colonies de dermatophytes étant difficiles à mettre en suspension, nous les avons repiqués selon une nouvelle technique que nous avons établie au Laboratoire de Parasitologie Mycologie, et le repiquage varie selon qu'il s'agit de milieu solide ou liquide.

**Préparation des colonies des dermatophytes à repiquer :** La plupart des dermatophytes ont des colonies dures et difficiles à prélever. Leur repiquage nécessite une préparation réalisée de la manière suivante : des colonies de chaque dermatophyte (*M.c, M.g, T.r*) sont découpées finement sur une lame stérile contenue dans une boite de Pétri en plastique pour éviter toute contamination (**Photo 14 et 15**).

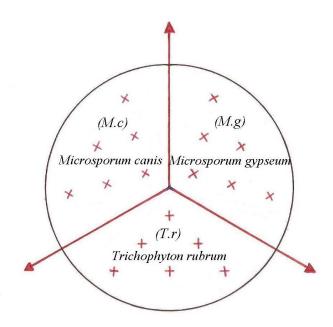




**Photo 14**: Méthode de préparation des fragments de | **Photo 15**: Colonies de (M.c, M.g et T.r) découpés en dermatophytes dans une boite de Pétri stérile

petits fragments fins et homogènes.

Repiquage des dermatophytes sur le milieu solide: Le repiquage des dermatophytes ne doit pas être arbitraire. Pour cela nous avons mis en place pour la première fois une technique de repiquage des dermatophytes à l'aide de tracés sur papier à quatre ou trois compartiments, qui nous permet d'obtenir une répartition uniforme et homogène dans toutes les boites de pétri. Ainsi, nous déposons sur un papier le couvercle inférieur de la boite de Pétri, en traçant son périmètre. Nous avons par la suite divisé le cercle en trois compartiments égaux équivalents aux 3 dermatophytes à étudier (pour 4 dermatophytes on va utiliser le tracé de repiquage à quatre compartiments). L'utilisation de trois isolats dans la même boite nous permet d'éviter le gaspillage du milieu de culture et du produit à tester. Nous avons utilisé un tracé à trois compartiments avec six points de repiquages par compartiment. Chaque boite de pétri contenant le milieu SC, a ainsi été subdivisée selon ce tracé. Les fragments de colonies préalablement préparés sont ensuite déposés à la surface de la gélose au niveau des points de repiquage (Figure 2).



**Figure 2:** Tracé de repiquage des dermatophytes dans les boites de Pétri à trois compartiments, (Six repiquages par souche par compartiment)

Repiquage des dermatophytes sur le milieu liquide : Le repiquage est réalisé en immergeant 3 ou 4 petits fragments, prélevés par l'öse, directement dans le tube à hémolyse contenant un volume de 4 ml de milieu Sabouraud liquide.

# II.3 Mise au point du protocole d'étude de l'activité in vitro des antifongiques témoins

## II.3.1 Antifongiques témoins utilisés

Les antifongiques utilisés sont l'amphotéricine B (**AMB**), terbinafine (**TBF**), et ceux qui appartiennent à la famille des imidazolés : fluconazole (**FCZ**) et le nitrate d'isoconazole (**ICZ**).

## II.3.2 Choix et préparation des milieux de culture utilisés

Deux milieux sont usuellement utilisés pour l'isolement des champignons : Sabouraud Chloramphénicol (SC) et Sabouraud Chloramphénicol Actidione (SCA). Le Chloramphénicol inhibe la pousse des bactéries et l'Actidione (Cyclohéxmide) inhibe la pousse des moisissures.

Pour notre étude nous avons choisi comme milieu de culture :

- Le milieu Sabouraud Chloramphénicol (SC) sans Actidione pour la recherche d'activité antifongique sur milieu solide.
- Le milieu Sabouraud Liquide (SL) sans Chloramphénicol, pour la recherche d'activité antifongique sur milieu liquide.

La préparation de ces milieux est détaillée en annexe 6.

## II.3.3 Etude de la solubilité des différents antifongiques témoins

Le but de cette partie est de chercher le solvant qui peut solubiliser une masse maximale des différents produits sans saturation. A cet effet, nous avons consulté la solubilité des produits antifongiques témoins selon la pharmacopée européenne, et les données de solubilité selon la littérature. Nous avons réalisé un essai de solubilité de ces produits à différentes concentrations et dans différents solvants

## Solubilité selon la pharmacopée européenne [51]:

Amphotéricine B: Soluble dans le DMSO et dans le propylène glycol, peu soluble dans le diméthylforamide, très peu soluble dans le méthanol, pratiquement insoluble dans l'alcool.

<u>Fluconazole</u>: Peu soluble dans l'eau, facilement soluble dans le méthanol, soluble dans l'acétone.

<u>Nitrate d'Isoconazole</u>: Très peu soluble dans l'eau, soluble dans le méthanol, peu soluble dans l'éthanol à 96%,

<u>Terbinafine</u>: Peu soluble ou très peu soluble dans l'eau, facilement soluble dans l'éthanol anhydre et dans le méthanol, peu soluble dans l'acétone.

Données de solubilité des produits témoins selon la littérature : Selon la littérature, différents solvants peuvent être utilisés pour solubiliser les produits antifongiques (Tableau 2).

**Tableau 2**: Solvants utilisés pour solubiliser les produits antifongiques selon la littérature.

Produits	Solvants utilisés	Concentrations finales des solutions mères	Références
Amphotéricine B	DMSO	1 mg/ml 1280 μg/ml 1,6 mg/ml	[1, 10, 27, 35, 37, 44, 46, 50]
Fluconazole	ED	1280 μg/ml	[10, 27, 35, 37, 44, 50]
Fluconazole	DMSO	6,4 mg/ml	[46]
Isoconazole	DMSO	1 mg/ml	[48]
Terbinafine	DMSO	1280 μg/ml	[35]

Essai de solubilité des produits à différentes concentrations et à différents solvants: Nous avons étudié la solubilité des quatre antifongiques témoins dans l'eau distillée stérile et le DMSO à trois concentrations différentes, dans le but de chercher la concentration maximale totalement soluble. La préparation d'une dilution d'un produit dans un solvant nécessite que ce produit y soit totalement soluble, s'il est insoluble ou partiellement soluble, on obtient une suspension non homogène.

**Tableau 3:** Résultats de la solubilité des produits antifongiques témoins dans l'eau distillée et le DMSO aux différentes concentrations.

P	Produits	Solvants	20,48 mg/ml	10,24 mg/ml	5,12 mg/ml
	43.50	EDS	Insoluble	Insoluble	Insoluble
	AMB	DMSO	Partiellement soluble (saturation)	Totalement soluble (chauffer et agiter)	Totalement soluble
S	FCZ	EDS	Partiellement soluble ou très peu soluble	Partiellement soluble ou très peu soluble	Partiellement soluble ou Peu soluble
	TCZ	DMSO	Totalement soluble	Totalement soluble	Totalement soluble
TEMOIN	ICZ	EDS	Insoluble	Insoluble	Insoluble
	ICZ	DMSO	Totalement soluble	Totalement soluble	Totalement soluble
	TBF	EDS	Insoluble ou partiellement soluble	Peu soluble partiellement soluble	Peu soluble partiellement soluble
	111	DMSO	Totalement soluble	Totalement soluble	Totalement soluble

D'après les essais de solubilité, nous avons conclu que tous les produits ne sont pas solubles ou partiellement soluble dans l'eau distillée stérile (**EDS**) aux différentes concentrations testées. Par contre le **DMSO** solubilise tous les produits à la concentration de 20,48 mg/ml sauf pour l'AMB qui n'est pas soluble à cette concentration. Dans notre étude nous avons donc choisi de travailler avec une concentration de solution mère (DMSO + Antifongique) de 10,24 mg/ml et le DMSO comme solvant de dilution.

## II.3.4 Miscibilité et compatibilité du diméthylsulfoxyde avec le milieu SC

**Miscibilité**: Le diméthylsulfoxyde (**DMSO**) est un solvant miscible à l'eau et à la plupart des liquides organiques <sup>[28]</sup>. Lorsqu'on ajoute ce solvant au milieu SC à l'état liquide ou au milieu Sabouraud liquide, le DMSO reste miscible, il n'y pas séparation de phase ce qui permet une solubilisation des produits à étudier avant leur répartition homogène dans les milieux de culture.

Compatibilité: Nous avons étudié la compatibilité du milieu SC avec le DMSO, à savoir, la capacité du milieu de culture à garder son pouvoir gélifiant lorsqu'il est mélangé avec le DMSO. A cet effet nous avons préparé des milieux de culture SC à différentes proportion en DMSO dans les boites de Pétri selon le tableau suivant :

Tableau 4: Etude de la compatibilité de DMSO dans le milieu solide à différentes concentrations

Tubes à Essai	T	1	2	3	4	5	6
Milieu SC à l'état liquide (ml)	20	19,5	19	18	17	16	15
DMSO (ml)	0	0,5	1	2	3	4	5
Volume final dans les Boites de Pétri (ml)	20	20	20	20	20	20	20
DMSO dans le milieu SC solide en (%)	0 %	2,5 %	5 %	10 %	15 %	20 %	25 %

Le milieu SC associé au DMSO contenu dans les tubes à essai et préparé à différents volumes (tubes 1 à 6) est bien agité au vortex et versé dans les boites de Pétri. Après refroidissement à température ambiante, les boites préparées sont comparées à un témoin (T). Il s'est avéré que le milieu SC a gardé son pouvoir gélifiant avec toutes les concentrations de DMSO utilisées, ce dernier ne pose donc aucun problème de compatibilité avec le milieu de culture utilisé.

## II.3.5 Effet du diméthylsulfoxyde sur les isolats fongiques

Le DMSO est l'un des solvants organiques les plus puissants. Il est utilisé de manière commerciale depuis plus de quarante ans, c'est un solvant efficace pour un vaste éventail de substances organiques, y compris plusieurs polymères. Le DMSO dissout également plusieurs sels organiques, particulièrement les nitrates, cyanures et bicarbonates de métaux de transition <sup>[28]</sup>. La molécule de

DMSO contient un atome de soufre qui peut induire une certaine activité sur les champignons. Pour cela nous avons étudié son éventuel pouvoir inhibiteur sur les différents isolats, en déterminant la quantité du solvant pouvant être incorporée dans le milieu de culture sans générer d'activité antifongique. Ce test représente le témoin négatif nécessaire pour l'évaluation de notre protocole.

**Méthode de dilution en milieu solide SC :** 2 séries de dilutions de DMSO dans le milieu de culture SC ont été préparé à différents pourcentages comme indiqué dans le tableau 5.

**Tableau 5:** Préparation de la dilution de DMSO à différentes proportions dans le milieu solide Sabouraud chloramphénicol.

N° des Tubes à essai	$T_0$	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Milieu SC à l'état liquide en (ml)	20	19,75	5,61	19,25	19	18,75	18,5	18,25	18	17,5	11	16,5	16
Volume de DMSO ajouté au milieu en (ml)	0	0,25	5,0	52'0	1	1,25	1,5	1,75	2	2,5	3	3,5	4
Volume final dans les boites de Pétri en (ml)	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
% de DMSO dans le milieu SC (2 séries de boites)	0	1,25	2,5	3,75	5	6,25	7,5	8,75	10	12,5	15	17,5	20

Le volume final de chaque mélange DMSO/SC (tubes 1 à 12) ainsi que le témoin (tube  $T_0$ ) sont versé dans les boites de pétri avant la gélification (2 séries de 12 boites et 2 témoins  $T_0$ ). On laisse refroidir le milieu coulé dans les boites pendant 24h à température ambiante.

La première série de boites de Pétri ( $T_0$  et 1- 12) est ensemencée successivement par les suspensions de (C.a, C.t, C.g et A.n) déjà préparées (20  $\mu$ l pour chaque suspension), en utilisant le tracé à quatre compartiments (**figure 1**).La deuxième série de boites de Pétri ( $T_0$  et 1- 12) est ensemencée par les fragments de

colonies de dermatophytes par repiquage à l'aide d'un tracé à trois compartiments avec six points de repiquage (**figure 2**). Les boites sont ensuite incubées dans l'étuve à 28°C. La lecture des résultats est faite après 48h pour les levures du genre *Candida*, 72h pour *Aspergillus niger* et 14j pour les dermatophytes.

Méthode de dilution en milieu liquide Sabouraud liquide (SL): 7 séries de dilutions de DMSO dans le milieu de culture SL ont été préparé à différents pourcentages comme indiqué dans le tableau 6.

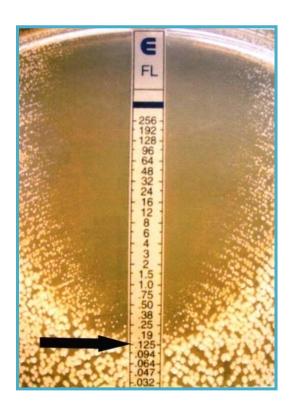
**Tableau 6**: Préparation de la dilution de DMSO à différentes proportions dans le milieu Sabouraud Liquide.

N° des Tubes à hémolyse	T <sub>0</sub> '	T <sub>0</sub>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Volume de SL en (ml)	4	4	3,95	3,9	3,85	3,80	3,75	3,70	3,65	3,60	3,50	3,40	3,30	3,20
Volume de DMSO ajoute dans chaque tube en (ml)	0	0	9,05	0,1	0,15	0,2	0,25	6,3	0,35	0,4	5,0	9,0	7,0	8,0
Volume final dans chaque tube en (ml)	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
% de DMSO dans le milieu SL (7 séries de tubes)	0	0	1,25	2,5	3,75	2	6,25	7,5	8,75	10	12,5	15	17,5	20

20µl de chaque suspension des différents isolats (C.a, C.g, C.t, A.n) ont été ajoutés successivement aux 4 séries de tubes (1 à 12 et  $T_0$ ), sauf pour le témoin  $T_0$ ' (qui n'a pas été ensemencé). Par ailleurs, 4 petits fragments de chaque colonie de dermatophyte (M.c, M.g, et T.r), ont été également immergés chacun dans une série de tubes (1 à 12 et  $T_0$ ). Les tubes sont ensuite incubés dans l'étuve à 28°C. La lecture des résultats est faite après 48h pour les levures du genre Candida, 72h pour Aspergillus niger et 14j pour les dermatophytes.

## II.3.6 Choix des dilutions à préparer

Nous avons choisi de travailler avec les mêmes concentrations qui figurent dans les bandelettes E-test <sup>[53]</sup>, allant de 256  $\mu$ g/ml jusqu'à 0,002  $\mu$ g/ml avec la dilution au ½ (**Photo 16**).



**Photo 16**: Bandelette E-test de Fluconazole [Photo du service de parasitologie mycologie, HMIMV]

A cet effet, nous avons proposé une méthode pour préparer nos produits avec les mêmes concentrations finales dans les milieux de culture, quelque soit la méthode utilisée (la méthode de dilution en milieu solide ou la méthode de dilution en milieu liquide). Toutes les pesées sont réalisées au Laboratoire National de Contrôle de Médicament en utilisant la balance de précision de l'ordre de 0,01mg.

Les différents calculs sont résumés dans le tableau suivant :

**Tableau 7** : Calcul de la concentration de la solution mère à préparer.

	Concentration initiale de la solution mère à préparer (C <sub>i</sub> )	Volume à prélever à partir de la solution mère selon la méthode utilisée	Volume final dans les milieux de culture selon la méthode utilisée	Concentration finale dans les milieux de culture les plus concentrés (C <sub>f</sub> )
Méthode de dilution en milieu solide (SC)	10240µg/ml	$V_p = 0.5 \text{ ml}$	$V_f = 20 \text{ ml}$	
Méthode de dilution en milieu liquide (SL)	(10,24 mg/ml)	$V_{p}' = 0.1 \text{ ml}$	$V_{\rm f}' = 4  \text{ml}$	256 μg/ml

Méthode de réalisation de la dilution (Tableau 8): La dilution finale à préparer que ce soit dans les boites de Pétri ou dans les tubes à hémolyse, a été faite en deux dilutions successives :

- → Une dilution verticale permet d'obtenir la dilution de ½ de la solution mère dans le solvant.
- → Une dilution horizontale permet d'obtenir des concentrations finales dans les milieux de culture (boites de Pétri ou tubes à hémolyse) à partir de la dilution verticale.

Cette méthode permet de maintenir le volume à prélever constant à partir de différentes concentration de la dilution verticale, et par conséquent de ne pas dépasser 2,5% de solvant dans les milieux de culture et d'éviter l'effet inhibiteur induit par le DMSO.

Tableau 8: Méthode de préparation de la gamme de dilution des produits témoins antifongiques que se soit en milieu solide SC, ou en milieu liquide.

	T				
			<b>Dilution Hori</b>	zontale	
	N° des tubes de dilution	Différentes Concentrations de la dilution 1/2 de la solution mère (C <sub>i</sub> ) en mg/ml	Volume à prélever à partir de chaque concentration selon la méthode utilisée en (ml)	Volume final dans les milieux de culture selon la méthode utilisée en (ml)	Concentrations finales dans les milieux de culture pour les deux méthodes en µg/ml
	18	10,24	$V_{p} = 0.5$ $V_{p}' = 0.1$	$V_{f} = 20$ $V_{f}' = 4$	256
	17	5,12	$V_{p} = 0.5$ $V_{p}' = 0.1$	$V_f = 20$ $V_f' = 4$	128
	16	2,56	$V_{p} = 0.5$ $V_{p}' = 0.1$	$V_{f} = 20$ $V_{f}' = 4$	64
	15	1,28	$V_{p} = 0.5$ $V_{p}' = 0.1$	$V_{f} = 20$ $V_{f}' = 4$	32
	14	0,64	$V_{p} = 0.5$ $V_{p}' = 0.1$	$V_f = 20$ $V_f' = 4$	16
D	13	0,32	$V_{\rm p} = 0.5$ $V_{\rm p}' = 0.1$	$V_f = 20$ $V_{f'} = 4$	8
Dilution Verticale	12	0,16	$V_{p} = 0.5$ $V_{p}' = 0.1$	$V_f = 20$ $V_f' = 4$	4
on 1	11	0,08	$V_{p} = 0.5$ $V_{p}' = 0.1$	$V_f = 20$ $V_f' = 4$	2
Ver	10	0,04	$V_{p} = 0.5$ $V_{p}' = 0.1$	$V_{f} = 20$ $V_{f}' = 4$	1
tical	9	0,02	$V_{p} = 0.5$ $V_{p}' = 0.1$	$V_{f} = 20$ $V_{f}' = 4$	0,5
le	8	0,01	$V_{p} = 0.5$ $V_{p}' = 0.1$	$V_f = 20$ $V_f' = 4$	0,25
	7	0,005	$V_{p} = 0.5$ $V_{p}' = 0.1$	$V_f = 20$ $V_f' = 4$	0,125
	6	0,0025	$V_{p} = 0.5$ $V_{p}' = 0.1$	$V_f = 20$ $V_f' = 4$	0,062
	5	0,00125	$V_{p} = 0.5$ $V_{p}' = 0.1$	$\begin{aligned} \mathbf{V_f} &= 20 \\ \mathbf{V_f'} &= 4 \end{aligned}$	0,031
	4	0,000625	$V_{\rm p} = 0.5$ $V_{\rm p}' = 0.1$	$\begin{aligned} \mathbf{V_f} &= 20 \\ \mathbf{V_f'} &= 4 \end{aligned}$	0,016
	3	0,0003125	$V_{\rm p} = 0.5$ $V_{\rm p}' = 0.1$	$\begin{aligned} \mathbf{V_f} &= 20 \\ \mathbf{V_f'} &= 4 \end{aligned}$	0,008
	2	0,00015625	$V_{p} = 0.5$ $V_{p}' = 0.1$	$V_f = 20$ $V_f' = 4$	0,004
	1	0,000078	$V_{p} = 0.5$ $V_{p}' = 0.1$	$V_f = 20$ $V_{f'} = 4$	0,002

Méthode sur milieu solide : 
$$\begin{split} V_p &= 0.5 \ ml: volume \ \grave{a} \ pr\acute{e}lever \\ V_f &= 20 \ ml: volume \ final \end{split}$$

Méthode sur milieu liquide :  $V_p$ ' = 0,1 ml : volume à prélever  $V_f$ ' = 4ml : volume final

## II.4 Etude de l'activité in vitro des antifongiques témoins

Dans cette partie nous avons réalisé l'évaluation de l'activité des produits antifongiques (AMB, FCZ, ICZ, TBF) utilisés comme témoins dans cette étude. La préparation de la solution mère de chaque produit témoin à 10,24 mg/ml dans 6ml de DMSO, avec un volume final de 6ml.

#### II.4.1 Méthode de dilution en milieu solide

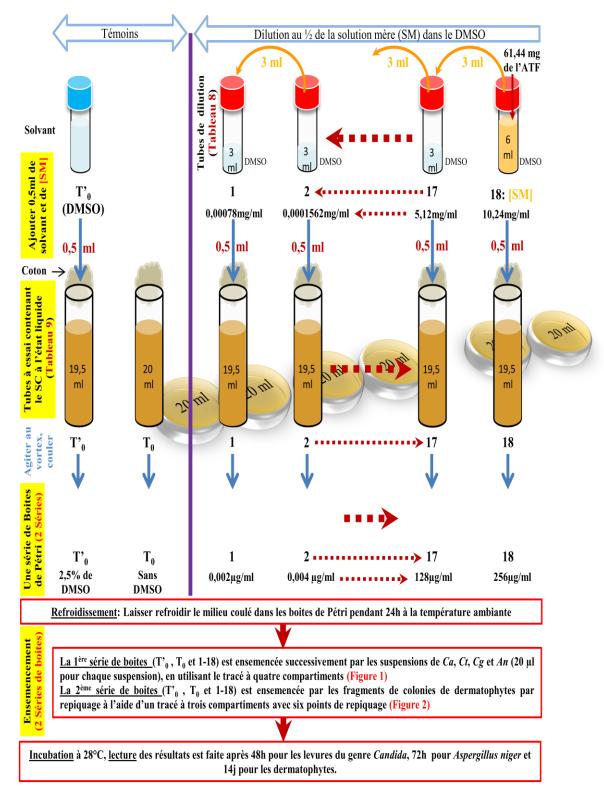
**Tableau 9**: Préparation de la gamme de dilution des antifongiques témoins dans les boites de pétri contenant le milieu SC.

Tubes à Essai	$T_0$ ,	$\mathbf{T}_0$	1	2	е	4	w	9	7	8	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Milieu Sabouraud Chloramphénicol (SC) à l'état liquide en (ml)	19,5	20	19,5	19,5	19,5	19,5	19,5	5,61	19,5	5,61	5,61	5,61	5,61	5,61	5,61	5,61	5,61	5,61	5,61	19,5
Volume à prélever en (ml) des différentes concentrations de la dilution ½ de la SM (Tableau 8)	0,5 (Solvant)	0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5'0	5,0	5'0	5'0	5'0	5'0	5'0	5'0	5'0	5'0	5'0	5'0	5,0
Volume finale dans chaque boite de Pétri en (ml)	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Concentration de l'antifongique témoin dans chaque boite de pétri en (µg/ml)	2 ,5% (Solvant)	0	0,002	0,004	0,008	0,016	0,031	0,062	0,125	0,25	6,5	1	2	4	8	16	32	64	128	256

Chaque tube homogénéisé au vortex est immédiatement coulé dans la boite de Pétri correspondante (**Figure 3**). On laisse refroidir le milieu coulé dans les boites de Pétri pendant 24h à la température ambiante. On prépare ensuite les suspensions de *C.a*, *C.t*, *C.g*, *A.n* (**voir page 15 et Photos 13**) et les colonies de dermatophytes (*M.c*, *M.g*, et *T.r*) (**Photos 14 et 15**). Le tube T<sub>0</sub>' contient le Sabouraud Chloramphénicol à l'état liquide et le DMSO, il témoigne de l'absence d'activité antifongique du DMSO, c'est notre témoin négatif. Le tube

T<sub>0</sub> contient uniquement le SC à l'état liquide, il constitue notre témoin positif (il doit y avoir pousse après ensemencement des champignons).

La première série de boites de Pétri (T<sub>0</sub>', T<sub>0</sub>, et 1-18) est ensemencée successivement par les suspensions de *C.a*, *C.t*, *C.g* et *A.n* (20 µl pour chaque suspension), en utilisant le tracé à quatre compartiments (**figure 1**). La deuxième série de boites de Pétri (T<sub>0</sub>', T<sub>0</sub>, et 1-18) est ensemencée par les fragments de colonies de dermatophytes par repiquage à l'aide d'un tracé à trois compartiments avec six points de repiquage (**figure 2**). Les boites sont ensuite incubées à 28°C. La lecture des résultats est faite après 48h pour les levures du genre *Candida*, 72h pour *Aspergillus niger* et 14j pour les dermatophytes.



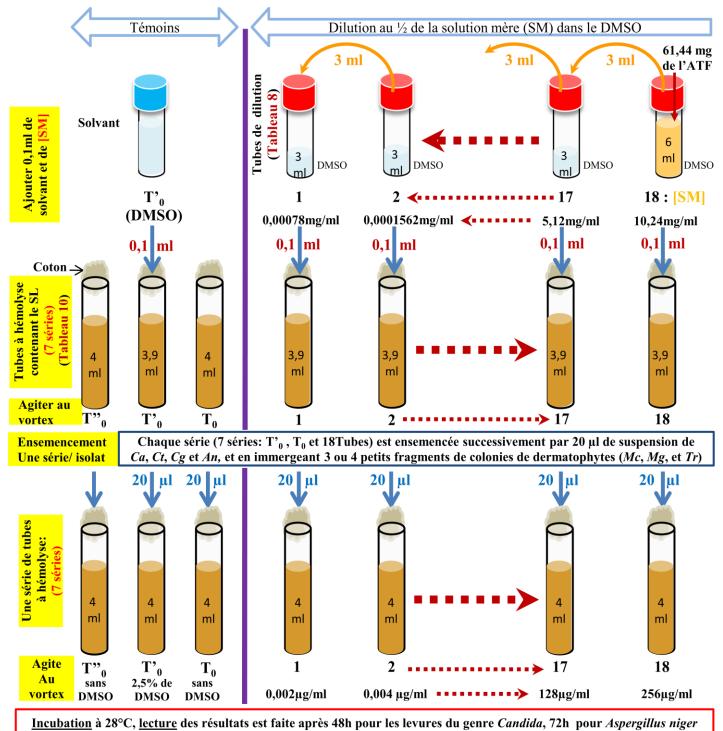
**Figure 3 :** Schéma explicatif de la méthode de dilution des antifongiques (ATF) témoins en milieu solide Sabouraud Chloramphénicol.

#### II.4.2 Méthode de dilution en milieu liquide

**Tableau 10:** Préparation de la gamme de dilution des antifongiques témoins dans les tubes à hémolyse contenant le milieu Sabouraud liquide.

Tubes à hémolyse en verre	$T_0$ ,	$T_0$ ,	$\mathbf{T}_0$	1	2	3	4	w	9	7	<b>&amp;</b>	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Milieu Sabouraud Liquide (SL) (ml)	4	3,9	4	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9
Volume à prélever en (ml) des différentes concentrations de la dilution ½ de la SM (Tableau 8)	0	0,1 (Solvant)	0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	1,0	0,1	0,1	0,1	1,0	1,0	0,1	0,1	0,1	1,0	0,1
Volume final dans chaque tube à hémolyse en (ml)	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Concentration de l'antifongique témoin dans chaque tube à hémolyse en (µg/ml) (7 séries de tubes)	0	2,5% (Solvant)	0	0,002	0,004	800,0	0,016	0,031	0,062	0,125	0,25	5,0	1	2	4	8	16	32	<del>64</del>	128	256

Chaque tube est homogénéisé au vortex. On prépare ensuite les suspensions de C.a, C.t, C.g, A.n et les colonies de dermatophytes (M.c, M.g, et T.r). Chaque tube ( $T_0$ ,  $T_0$ ' et de 1 à 18) est ensuite ensemencé avec 20  $\mu$ l de la suspension de chaque champignon ou avec quelques fragments de colonies de dermatophytes. Le tube  $T_0$ '' ne contient que le Sabouraud liquide et il n'est pas ensemencé, il témoigne de la stérilité du milieu de culture. Le tube  $T_0$ ' contient le Sabouraud liquide et le DMSO, il témoigne de l'absence d'activité antifongique du DMSO, c'est notre témoin négatif. Le tube  $T_0$  contient uniquement le Sabouraud liquide, il constitue notre témoin positif (il doit y avoir pousse après ensemencement des champignons). Les tubes sont ensuite incubés à  $28^{\circ}$ C. La lecture des résultats est faite après 48h pour les levures du genre *Candida*, 72h pour *Aspergillus niger* et 14j pour les dermatophytes (**Figure 4**). A noter que le volume d'ensemencement ( $20\mu$ l) n'a pas été tenu en compte au cours de la dilution finale dans le milieu liquide.



et 14j pour les dermatophytes.

**Figure 4:** Schéma explicatif de la méthode de dilution des antifongiques (ATF) témoins en milieu Sabouraud liquide dans les tubes à hémolyse.

## II.5 Etude de l'activité antifongique in vitro des huiles essentielles

## II.5.1 Méthode des puits dans le milieu de culture

**Préparation des boîtes :** Après fluidification du milieu SC au bain-marie à 50°C, on coule de façon stérile un volume de 20 ml de ce milieu dans des boîtes de diamètre 90 mm, on laisse refroidir à température ambiante pendant 24h pour permettre une meilleur solidification du milieu dans les boites de pétri (**Figure 5**).

Ensemencement par inondation: L'ensemencement est fait à partir des suspensions de levures et d'*Aspergillus niger* préparées, sous un volume de 5 ml d'eau physiologique stérile, de telle façon à avoir une suspension de levures ajustée à 1,5 à 2.10<sup>6</sup> levures/ml et 1.10<sup>7</sup> spores *d'Aspergillus*/ml (voir page 15). Après avoir rejeté l'excès de liquide, la boîte de Pétri est maintenue inclinée à 45° et le liquide de l'inoculum collecté est aspiré à la micropipette et jeté. Un séchage, 30 min à 37° dans l'étuve, avec la boîte semi ouverte est nécessaire avant la création des puits dans la gélose à l'aide de l'emporte pièce. Il faut signaler que nous avons ensemencé 2 boites par suspension (2 huiles essentielles par boite), ce qui nous donne un total de 8 boites pour les 4 champignons (levures et *Aspergillus niger*) pour l'essai des huiles essentielles. Nous avons également préparé 8 boites qui constituent les témoins.

Création des puits dans la gélose à l'aide de l'emporte pièce en utilisant la technique des tracées : On utilise le tracé de repiquage à quatre compartiments sur lequel on dépose la boite de pétri, à l'aide l'emporte pièce stérile, on applique dans la gélose un puit de 6 mm de diamètre dans chaque compartiment, au total 4 puits par boite.

## Remplissage des puits :

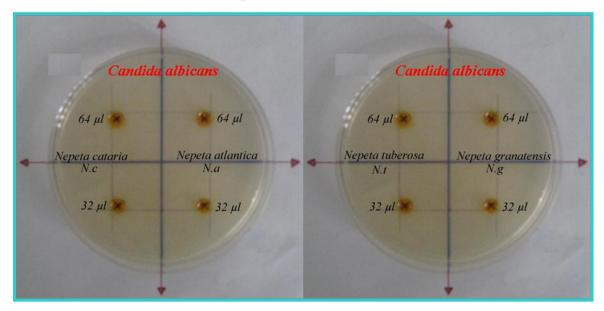
- 4 boites témoins : chacun des 4 puits est rempli avec un volume de **25μl** à partir de chaque solution mère des 4 produits antifongiques témoins à la concentration de 10,24 mg/ml (ce volume correspond à une charge de puit de **256μg**). Ces boites servent à vérifier que les isolats sont sensibles aux antifongiques usuels.
- 4 boites témoins à 4 puits contenant chacun **25μl** de solvant **DMSO** seul. Ces boites servent à vérifier que le DMSO à ce volume n'a pas d'activité antifongique.

Le volume de prise à 25 µl est calculé comme suit :

 $10240 \mu g (10,24 mg) \rightarrow 1000 \mu l$ 

256 μg 
$$\rightarrow$$
 X μl =>X = **25** μl

- Essai (8 boites) : pour les deux huiles essentielles, nous avons utilisé deux volumes différents 32µl et 64µl par souche dans la même boite (Photo 17).



**Photo 17**: Méthode des puits dans la gélose utilisant des huiles essentielles de N.c, N.a, N.t et N.g à deux charges différentes  $32\mu l$  et  $64\mu l$  dans deux boites pour l'isolat de *Candida albicans*.

On laisse pré-diffuser les produits (antifongiques et HE) 30 min à température ambiante, puis on place les boîtes à l'étuve (28°C) pendant 48h pour les *Candida*, et 4 jours pour l'*Aspergillus niger*.

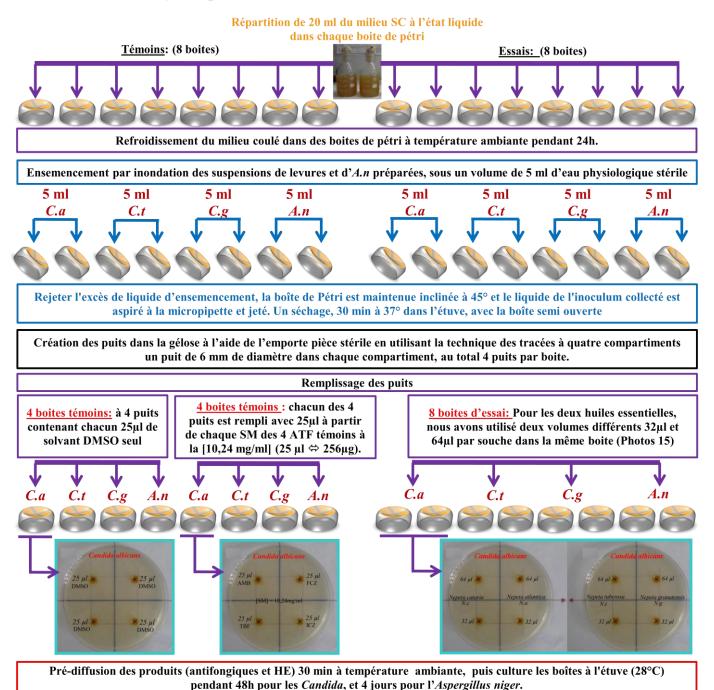


Figure 5 : Schéma explicatif de la méthode des puits dans la gélose de (SC) dans des boites de pétri.

#### II.5.2 Méthode de dilution en milieu solide :

**Tableau 11:** Dilution (v/v) des huiles essentielles dans le milieu Sabouraud chloramphénicol contenant 2% de Tween 80.

Boites de Pétri	T <sub>0</sub>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Milieu SC à 2% Tween 80 en (ml)	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Volume de SC à 2% Tween 80 à éliminer de chaque tube en (µl)	0	1,25	2,5	S	10	20	40	80	160	320	640	1280
Volume d'H.E ajouté à chaque tube en (µl)	0	1,25	2,5	S	10	20	40	80	160	320	640	1280
Concentration d'H.E chaque boite de Pétri en (µl/ml)	0	0,062	0,125	0,25	5,0	1	2	4	8	16	32	64

Les HE sont incorporées chacune dans le milieu Sabouraud Chloramphénicol à 2% de Tween 80 (SCT80/2%) (**Figure 6**), en cours de refroidissement afin d'obtenir des dilutions de 64µl/ml à 0,062µl/ml dans un volume final de 20ml dans les boites de pétri. Un témoin contenant seulement le milieu (SCT80/2%) sans HE est également réalisé pour mettre en évidence l'absence d'activité antifongique du Tween 80. L'ensemencement et le repiquage sont faits sur des boites sèches afin d'éviter toute contamination inter-espèce dans la même boite. Dans la 1ère série de boites (12), on utilise trois isolats de *Candida* (*C.a, C.t, C.g*) et l'*Aspergillus niger* (*A.n*) dans la même boite avec un tracé de repiquage à quatre compartiments, le volume d'ensemencement est de 20µl à partir de chaque suspension qui sera étalé à la surface de chaque compartiment correspondant. Les durées et les températures d'incubation sont de 48h pour les *Candida*, et 4 j pour l'*Aspergillus* à 28°C.

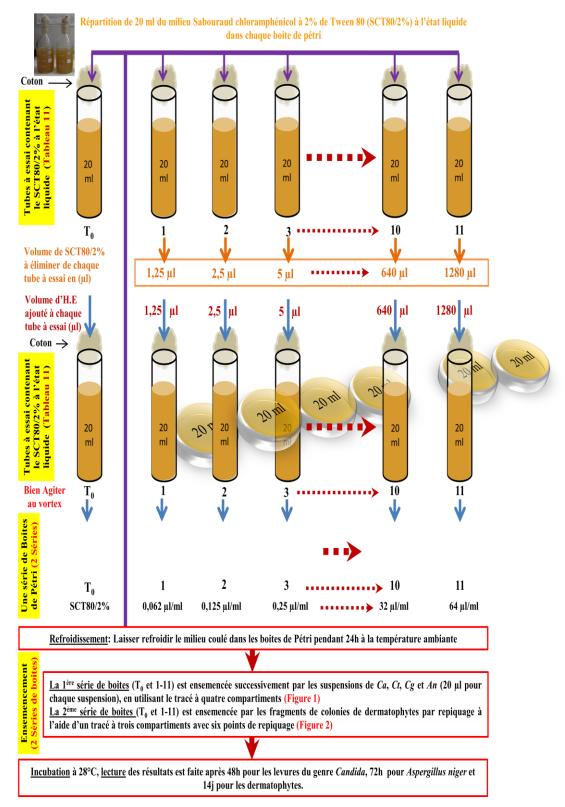
Dans la  $2^{\text{ème}}$  série (12), les trois isolats de dermatophytes (M.c, M.g, T.r) sont repiquées dans la même boite à l'aide d'un tracé de repiquage à trois

compartiments, avec 6 points de repiquage par compartiment, chaque colonie de dermatophytes est découpée en petits fragments, qui seront repiqués au niveau des 6 points de repiquages de chaque compartiment, l'incubation est faite à 28°C pendant 14j.

La concentration minimale inhibitrice (**CMI**) est la plus faible concentration d'huile essentielle en (**µl/ml**) inhibant toute culture visible à l'œil nu après la durée de culture à 28°C précisée pour chaque isolat.

**Tableau 12:** Méthode de dilution des huiles essentielles pour les deux séries de dilution dans le milieu Sabouraud chloramphénicol contenant Tween 80 à 2%.

Boites de Pétri	[C] en µl/ml	Série 1 (C.A, C.T, C.G, AN) Volume de prise/ Volume total de la boite	Série 2 (M.C, M.G, T.R) Volume de prise/ Volume total de la boite
T	0	0	0
1	0,062	1,25 μl /20ml	1,25 μl /20ml
2	0,125	2,5 μl /20ml	2,5 μl /20ml
3	0,25	5 μl /20ml	5 μl /20ml
4	0,5	10 μl /20ml	10 μl /20ml
5	1	20 μl /20ml	20 μl /20ml
6	2	40 μl /20ml	40 μ1 /20ml
7	4	80 μl /20ml	80 μ1 /20ml
8	8	160 μl /20ml	160 μl /20ml
9	16	320 µl /20ml	320 µl /20ml
10	32	640 µl /20ml	640 µl /20ml
11	64	1280 µl /20ml	1280 μl /20ml



**Figure 6:** Schéma explicatif de la méthode de dilution des antifongiques (ATF) témoins en milieu Sabouraud liquide dans les tubes à hémolyse.

III. RESULTATS

## III.1 Composition chimique des huiles essentielles des quatre espèces du genre *Nepeta*

**Tableau 13:** Compositions chimiques de différentes huiles essentielles de quatre espèces de genre *Nepeta* du Maroc obtenus par l'entraînement à la vapeur d'eau (EVE).

Temps de rétention Tr (min)	Identification	Nepeta tuberosa	Nepeta atlantica	Nepeta granatensis	Nepeta cataria
6.32	α-pinène	1.26	1.10	6.32	0.41
6.95	β-pinène	0.87	1.11	2.28	0.88
8.36	Camphène	0.29	1.10	1.07	0.92
11.97	Eucalyptol	1.19	1.08	23.98	0.50
12.05	Phellandrène	0.61	1.09	5.79	0.23
17.43	Terpinène	0.89	1.08	0.50	4.23
20.07	Sabinène	0.60	0.21	0.52	0.19
20.74	p-cymène	0.88	0.33	3.79	0.17
23.77	Limonène	0.51	0.23	0.34	4.09
24.21	Menthone	0.37	0.22	0.66	0.19
25.29	Thujone	0.37	0.12	0.59	0.40
27.72	Bornéol	0.60	0.11	0.65	0.28
28.12	Acétate de linalyle	0.43	0.54	1.37	0.16
30.48	Menthol	1.57	0.63	0.36	0.22
32.88	Linalool	0.53	0.57	1.40	0.36
33.87	Pulegone	0.89	0.40	1.56	0.21
34.62	Thymol	0.57	0.77	0.93	1.26
35.06	Terpineol	0.54	0.57	0.47	0.25
36.49	Citronellol	0.59	0.82	0.65	0.16
36.90	4aα, 7a, 7aβ-nepetalactone	76.87	71.40	39.44	77.43
37.23	Dihydronepetalactone	5.96	3.08	2.80	4.96
38.96	Eugenol methylether	0.77	0.86	0.93	0.14
40.83	isoeugenol methylether	0.63	0.54	0.65	0.36
43.61	Caryophyllène	0.67	8.22	1.53	0.16
46.93	Curcumène	0.72	1.29	0.87	0.56
58.35	Farnésol	0.82	2.50	0.55	0.91

## III.2 Structure du composé majoritaire nepetalactone

Par combinaison des méthodes spectroscopiques (IR; RMN,  $^{1}$ H,  $^{13}$ C; SM) et chromatographiques (CCM; GC/MS) (**Annexes 7, 8, 9, 10**), nous avons pu établir la structure du constituant principal du genre *Nepeta* comme étant un iridoïde type lactonique sous forme d'un stéréo-isomère à l'état pur :  $4a\alpha$ ,  $7\alpha$ ,  $7a\beta$  - nepetalactone (**Figure 3**).

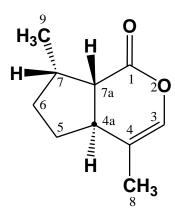


Figure 7 : Structure du constituant principal du genre Nepeta 4a  $\alpha$ ,  $7\alpha$ ,  $7a\beta$  -nepetalactone

Le stéréo-isomère (**Figure 7**) a montré en spectroscopie **IR**, les bandes suivantes:

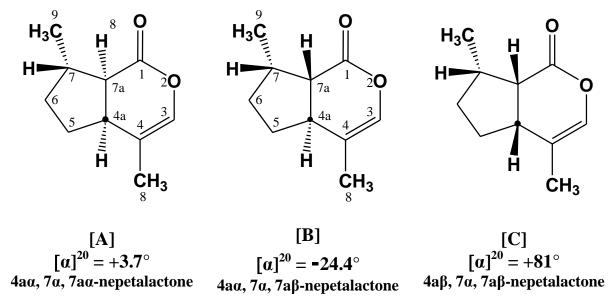
- Une bande de vibration à 1765 cm<sup>-1</sup>, caractéristique d'un carbonyle lactonique.
- Une bande de vibration à 1662 cm<sup>-1</sup> correspondant à la double liaison.
- Des bandes de vibration caractéristiques de l'entité C-O-C apparaissant entre 1000 cm-1 et 1140 cm<sup>-1</sup>.

La **RMN** du proton du stéréo-isomère (**Figure 7**) fournit un spectre contenant les signaux suivants: (**Annexe 7**)

- Un doublet à 1,10 ppm intégrant 3 protons du méthyle en C<sub>9</sub>.
- Un singulet à 1,71 ppm caractéristique d'un méthyle éthylénique en C<sub>8</sub>.

- Le proton éthylénique en C<sub>3</sub> donne un singulet à 6,23 ppm.
- Les protons liés aux carbones saturés cyclopentaniques, résonnent dans la région de 2 ppm à 2,5 ppm.

Les données spectroscopiques de la RMN<sup>13</sup>C (**Annexe 8**) d'une part, et le pouvoir rotatoire d'autre part, apportent plus de renseignements sur la stéréochimie de notre échantillon. En effet, les différentes investigations sur les iridoïdes lactoniques <sup>[21]</sup> montrent que la nepetalactone peut se présenter sous forme de trois stéréo-isomères [A], [B] et [C] (**Figure 8**) grâce aux différentes positions stéréochimiques des hydrogènes situés dans la jonction bicyclique 4a et 7a. Les deux stéréo-isomères [A] et [C] n'ont pas été décelés dans nos échantillons <sup>[20, 21, 40, 42, 45, 56, 57]</sup>.



**Figure 8 :** Structure de trois stéréo-isomères [A], [B] et [C] grâce aux différentes positions stéréochimiques des hydrogènes situés dans la jonction bicyclique 4a et 7a.

Les trois stéréo-isomères sont très différents les uns des autres quand on regarde leurs pouvoirs rotatoires spécifiques.

Pour notre part, nous avons soumis notre échantillon isolé sous l'action d'une lumière polarisée du doublet D du sodium à  $20^{\circ}$ C dans le chloroforme. Notre échantillon a manifesté un pouvoir rotatoire spécifique de :  $[\alpha]_D^{20} = -24.4^{\circ}$  (C= 6,2 ; CHCl<sub>3</sub>).Ce résultat conforte la présence du stéréo-isomère [B] dans notre huile essentielle et absence des stéréo-isomères [A] et [C] dont les pouvoirs rotatoires spécifiques sont respectivement de  $+3,7^{\circ}$  et  $+81^{\circ}$ .

Outre le pouvoir rotatoire, le stéréo-isomère [B] a été parfaitement identifié comme tel grâce aux données de la RMN<sup>13</sup>C regroupées ci-dessous (**Annexe 8**) :

$C_1 = 170, 21$	ppm	$C_6 = 29, 99$	ppm
$C_3 = 135, 88$	ppm	$C_7 = 32, 02$	ppm
$C_4 = 120, 44$	ppm	$C_{7a} = 49, 11$	ppm
$C_{4a} = 37, 33$	ppm	$C_8 = 14, 26$	ppm
$C_5 = 26, 12$	ppm	$C_9 = 17,66$	ppm

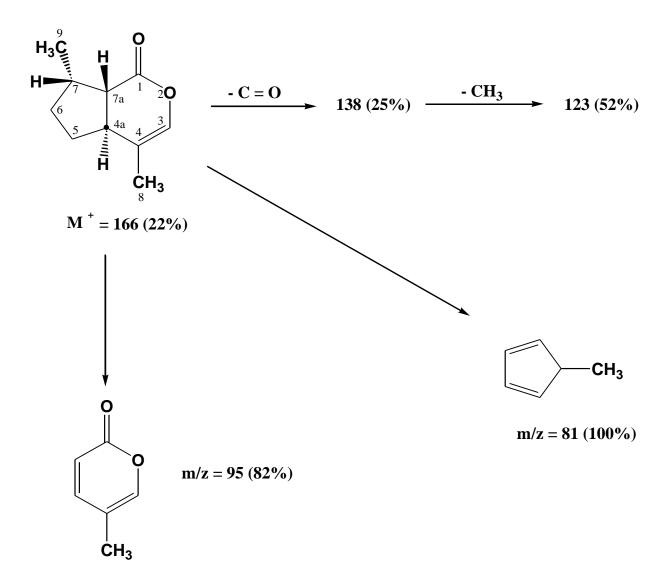
Les différences entre les trois stéréo-isomères en RMN <sup>13</sup>C se situent surtout au niveau des carbones suivants :

	[A]	[B]	[C]
C <sub>4</sub>	115,1	120	115,4
$C_{4a}$	40,7	37,3	39,4
$egin{array}{c} C_{4a} \ C_{5} \end{array}$	30,9	26,1	30,4
$C_6$	33,0	30,0	32,7
$\mathbf{C}_{7}$	39,7	32,1	38,3

On remarque que ces carbones résonnent à des champs forts dans le stéréoisomère [B] à l'exception de C4, qui connaît un léger déblindage, par rapport à ceux dans [A] et [C].

Enfin, la spectrométrie de masse (**Annexe : 10**) nous a fourni un spectre montrant la présence du pic moléculaire à  $M^+$  =166 correspondant à la masse moléculaire de notre iridoïde lactonique. On note aussi un pic parent à m/z = 81

correspondant à la formation d'un cyclopentadiène stable. Le pic à m/z = 95, correspond au fragment lactonique dans un cycle à 6 chainons entièrement conjugué, stable, ce qui prouve son abondance à 82 %. L'ensemble des fragmentations observées est regroupé dans le schéma suivant.



# III.3 Mise au point du protocole d'étude de l'activité in vitro des antifongiques témoins

Effet du DMSO sur les différents isolats fongiques testés : Après la durée d'incubation qui correspond à chaque isolat fongique la lecture des résultats est réalisée :

→+++ : Pas d'inhibition (pousse de colonies sur milieu solide ou trouble pour le milieu liquide).

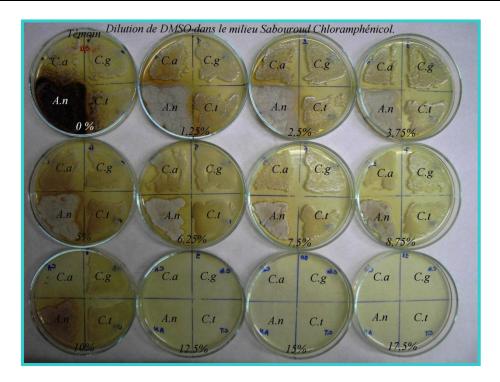
 $\rightarrow$  ++- ou +±- ou +- -: inhibition partielle selon leur intensité.

 $\rightarrow$  --: inhibition totale.

#### Résultat du DMSO en milieu solide

**Tableau 14:** Evaluation de l'effet inhibiteur de DMSO en (%) dans le milieu solide sur les différents isolats fongiques

N° des Tubes à essai	T <sub>0</sub>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
% de DMSO	0	1,25	2,5	3,75	5	6,25	7,5	8,75	10	12,5	15	17,5	20
Candida albicans	+++	+++	+++	+++	+++	+++	++-	+					
Candida tropicalis	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	++-	+				
Candida glabrata	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	++-	+				
Aspergillus niger	+++	+++	+++	+++	+++	+++	++-	+± -	+				
Microsporum canis	+++	+++	+++	+++	++-	+± -	+						
Microsporum gypseum	+++	+++	+++	++-	+± -	+							
Trichophyton rubrum	+++	+++	+++	++-	+								



**Photo 18:** Effet de DMSO sur les isolats fongiques de (C.a; C.t; C.g et A.n), par la méthode de dilution en milieu solide (SC).



**Photo 19:** Effet de DMSO sur les isolats fongiques de (*M.c; M.g et T.r*), par la méthode de dilution en milieu solide (SC).

## Résultat de DMSO en milieu liquide

**Tableau 15:** Evaluation de l'effet inhibiteur de DMSO en (%) dans le milieu liquide sur les différents isolats fongiques

N° des Tubes à hémolyse	T <sub>0</sub> '	T <sub>0</sub>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
% de DMSO	0	0	1,25	2,5	3,75	5	6,25	7,5	8,75	10	12,5	15	17,5	20
Candida albicans	-	+++	+++	+++	+++	+++	+++	++-	+					
Candida tropicalis	-	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	++-	+				
Candida glabrata	_	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	++-	+				
Aspergillus niger	-	+++	+++	+++	+++	+++	+++	++-	+	+				
Microsporum canis	_	+++	+++	+++	+++	++-	+	+						
Microsporum gypseum	_	+++	+++	+++	+++	++-	++-							
Trichophyton rubrum	-	+++	+++	+++	++-	++-								



Photo 20 : Effet de DMSO sur le Candida albicans par la méthode de dilution en milieu liquide.



**Photo 21:** Effet de DMSO sur *l'Aspergillus niger* par la méthode de dilution en milieu liquide.

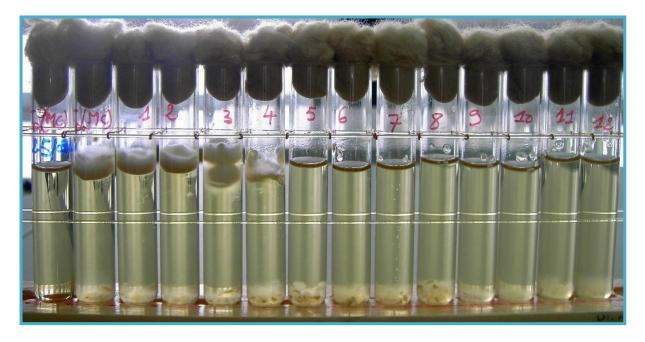


Photo 22: Effet de DMSO sur le *Microsporum canis* par la méthode de dilution en milieu liquide.

L'étude de l'effet du DMSO sur les différents isolats fongiques nous a permis de d'une part de vérifier que ce solvant est dénué de toute activité antifongique et d'autre part de choisir le pourcentage de solvant à incorporer au milieu de culture sans qu'il y ait une inhibition de la pousse des champignons. Ce pourcentage dans notre étude a été fixé à **2,5%** DMSO (tableau 13 et 14, tube N° 2).Ce pourcentage correspond à un volume de prélèvement de 0,5 ml à partir de chaque dilution de la solution mère pour la méthode de dilution en milieu solide, et de 0,1 ml pour la méthode de dilution en milieu liquide.

#### Etude de la solubilité des différents antifongiques témoins :

#### Calcul de la concentration de la solution mère à préparer :

#### Méthode en milieu solide

 $C_f$ : Concentration finale dans la boite de Pétri la plus concentrée = 256  $\mu$ g/ml.

 $V_f$ : Volume final dans chaque boite de Pétri = 20ml.

 $V_p$ : Volume à prélever à partir de la solution mère = 0.5 ml

 $C_i$ : Concentration initiale de la solution mère à préparer = ?

$$C_i \times V_p = C_f \times V_f = >C_i = 256 \times 20 / 0.5 = 10240 \mu g/ml$$

 $C_i = 10,24 \text{ mg/ml}$ 

#### Méthode de milieu liquide

 $C_f$ : Concentration finale dans le tube à hémolyse le plus concentré = 256  $\mu$ g/ml.

 $V_f$ ': Volume final dans chaque tube à hémolyse = 4ml.

 $V_p$ ': Volume à prélever à partir de la solution mère = 0,1 ml.

C<sub>i</sub>: Concentration initiale de la solution mère à préparer = ?

$$C_i \times V_p' = C_f \times V_f' \implies C_i = 256 \times 4 / 0.1 = 10240 \mu g/ml$$

 $C_i = 10,24 \text{ mg/ml}$ 

## Calcul de la masse totale de l'antifongique pour réaliser la solution mère à utiliser pour les 7 isolats

- → 0,5 ml pour une série des boites en milieu solide contenant trois candidas et l'aspergillus niger.
- → 0,5 ml pour une série des boites en milieu solide contenant trois dermatophytes.
- $\rightarrow$  0,1 ml x 7 isolats en milieu liquide.
- → On ajoute en excès 1,3 ml.

Nous avons besoin donc de 3 ml pour réaliser la dilution verticale et 3 ml pour réaliser la dilution horizontale, au total 6 ml de solution mère.

La concentration initiale dans la solution mère = 10,24 mg/ml.

La masse d'antifongique à solubiliser dans un volume final de 6 ml de solvant est :

X mg ----> 6 ml

$$X = 10,24 \times 6 / 1 = 61,44 \text{ mg}$$
 ==>  $X = 61,44 \text{ mg}$ 

=> Pour préparer une solution mère à une concentration de 10,24 mg/ml, dans un volume final de 6 ml de solvant, il faut donc peser une quantité de produit égale à 61,44 mg et la solubiliser dans 6ml de DMSO.

III.4 Activité in vitro des antifongiques témoins

Après la durée de culture définie pour chaque isolat fongique, on a réalisé la

lecture des résultats pour les deux méthodes d'étude :

- Lecture en milieu solide : la boite de Pétri où il y a absence totale de pousse

des colonies des Candida, d'Aspergillus, ou des dermatophytes après la durée de

culture indiquée, correspond à la concentration minimale inhibitrice (CMI).

- Lecture en milieu liquide :

\* le tube à hémolyse où il y a absence totale de culot de Candida après 48h

d'incubation, correspond à la concentration minimale inhibitrice (CMI).

\* le tube à hémolyse où il y a absence totale de filaments de moisissures après la

durée 4 jours d'incubation, correspond à la concentration minimale inhibitrice

(CMI).

\* le tube à hémolyse où il y a absence de filamentation des fragments des

dermatophytes sur le milieu liquide après 14 jours d'incubation, correspond à la

concentration minimale inhibitrice (CMI),

Les résultats sont notés comme suit :

Présence de pousse notée : +

Absence de pousse notée : -

### III.4.1 Sur milieu solide

#### Amphotéricine B (AMB)

Tableau 16 : CMIs en μg/ml d'Amphotéricine en milieu solide SC sur les différents isolats fongiques

1 0																				
Boites de Pétri	$T_0$ ,	$T_0$	1	2	3	4	5	9	7	8	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Amphotéricine B en (µg/ml)	0	0	0,002	0,004	0,008	0,016	0,031	0,062	0,125	0,25	6,5	1	2	4	8	16	32	64	128	256
Candida albicans	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Candida tropicalis	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	•	-	-	-	-
Candida glabrata	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	•	-	•		-		-
Aspergillus niger	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	•	-	-	-	-
Microsporum canis	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Microsporum gypseum	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Trichophyton rubrum	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+



**Photo 23:** CMIs de l'amphotéricine B e sur les isolats fongiques de (*C.a*; *C.t*; *C.g* et *A.n*), par la méthode de dilution en milieu solide Sabouraud Chloramphénicol.



**Photo 24 :** CMIs de l'amphotéricine B sur les isolats fongiques de (*M.c; M.g et T.r*), par la méthode de dilution en milieu solide Sabouraud Chloramphénicol.

#### Fluconazole (FCZ)

Tableau 17 : CMIs en µg/ml de Fluconazole en milieu solide SC sur les différents isolats fongiques

Boites de Pétri	$T_0$ ,	$T_0$	1	2	3	4	5	9	7	8	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Fluconazole en (µg/ml)	0	0	0,002	0,004	0,008	0,016	0,031	0,062	0,125	0,25	0,5	1	2	4	8	16	32	64	128	256
Candida albicans	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Candida tropicalis	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Candida glabrata	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	1	1	-	-	-
Aspergillus niger	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	•	-	-
Microsporum canis	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+	+	+	+	+
Microsporum gypseum	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	•	+	+	+	+	+
Trichophyton rubrum	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	•	+	+	•	+	+



**Photo 25 :** CMIs de Fluconazole sur les isolats fongiques de (*C.a ; C.t; C.g et A.n*), par la méthode de dilution en milieu solide Sabouraud Chloramphénicol.



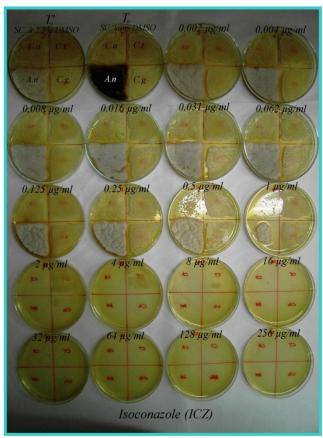
**Photo 26:** CMIs de Fluconazole sur les isolats fongiques de (*M.c; M.g et T.r*), par la méthode de dilution en milieu solide Sabouraud Chloramphénicol.

#### Nitrate d'Isoconazole (ICZ)

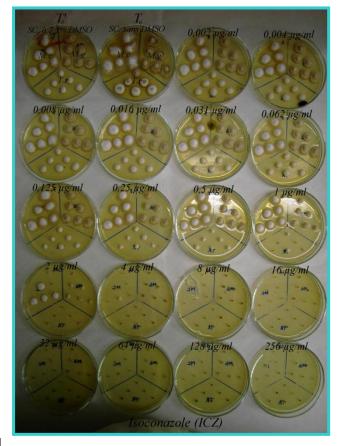
**Tableau 18 :** CMIs en μg/ml de nitrate d'isoconazole en milieu solide SC sur les différents isolats fongiques

Boites de Pétri	$T_0$ ,	$\mathrm{T}_0$	1	2	3	4	5	9	7	8	6	10	111	12	13	14	15	16	17	18
Nitrate d'Isoconazole en (μg/ml)	0	0	0,002	0,004	0,008	0,016	0,031	0,062	0,125	0,25	6,5	1	2	4	8	16	32	64	128	256
Candida albicans	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Candida tropicalis	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-
Candida glabrata	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-
Aspergillus niger	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-
Microsporum canis	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-
Microsporum gypseum	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-
Trichophyton rubrum	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-

------



**Photo 27:** CMIs de nitrate d'isoconazole sur les isolats fongiques de (*C.a*; *C.t*; *C.g* et *A.n*), par la méthode de dilution en milieu solide Sabouraud Chloramphénicol.



**Photo 28 :** CMIs de nitrate d'isoconazole sur les isolats fongiques de (*M.c; M.g et T.r*), par la méthode de dilution en milieu solide Sabouraud Chloramphénicol.

#### Terbinafine (TBF)

Tableau 19 : CMIs en µg/ml de Terbinafine en milieu solide SC sur les différents isolats fongiques

Boites de Pétri	$T_0$ ,	$\mathrm{T}_0$	П	2	3	4	5	9	7	8	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Terbinafine en (μg/ml)	0	0	0,002	0,004	0,008	0,016	0,031	0,062	0,125	0,25	6,0	1	2	4	8	16	32	64	128	256
Candida albicans	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	1	-	-	-
Candida tropicalis	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Candida glabrata	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Aspergillus niger	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Microsporum canis	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-
Microsporum gypseum	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Trichophyton rubrum	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-



**Photo 29 :** CMIs de terbinafine sur les isolats fongiques de (*C.a*; *C.t*; *C.g* et *A.n*), par la méthode de dilution en milieu solide Sabouraud Chloramphénicol.



**Photo 30:** CMIs de terbinafine sur les isolats fongiques de (*M.c; M.g et T.r*), par la méthode de dilution en milieu solide Sabouraud Chloramphénicol.

## III.4.2 Sur milieu liquide

## Amphotéricine B (AMB)

 $\begin{table} \textbf{Tableau 20:} CMIs en $\mu g/ml$ d'Amphotéricine sur les différents isolats fongiques en milieu \\ Sabouraud liquide \\ \end{table}$ 

Tubes à hémolyse	$T_0$ ,	$T_0$ ,	$T_0$	1	2	3	4	S	9	7	<b>«</b>	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Amphotéricine B en (µg/ml)	0	0	0	0,002	0,004	0,008	0,016	0,031	0,062	0,125	0,25	0,5	1	2	4	8	16	32	64	128	256
Candida albicans	-	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Candida tropicalis	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-
Candida glabrata	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Aspergillus niger	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Microsporum canis	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Microsporum gypseum	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Trichophyton rubrum	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+



Photo 31 : CMI en μg/m d'Amphotéricine sur le Candida albicans en milieu Sabouraud liquide

## Fluconazole (FCZ)

 $\begin{tableau}{l} \textbf{Tableau 21:} CMIs en $\mu g/ml$ de Fluconazole sur les différents isolats fongiques en milieu Sabouraud liquide \end{tableau}$ 

Tubes à hémolyse	$T_0$ "	$T_0$ ,	$T_0$	1	7	е	4	ß	9	7	<b>∞</b>	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Fluconazole en (µg/ml)	0	0	0	0,002	0,004	0,008	0,016	0,031	0,062	0,125	0,25	6,5	1	2	4	8	16	32	64	128	256
Candida albicans	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Candida tropicalis	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Candida glabrata	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-
Aspergillus niger	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-
Microsporum canis	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Microsporum gypseum	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Trichophyton rubrum	-	+	+	+	+	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-



Photo 32 : CMI en µg/ml de fluconazole sur le Candida glabrata en milieu Sabouraud liquide

## Nitrate d'Isoconazole (ICZ)

**Tableau 22 :** CMIs en μg/ml de Nitrate d'isoconazole sur les différents isolats fongiques en milieu Sabouraud liquide

Tubes à hémolyse	$T_0$ ,	$T_0$ ,	$\mathbf{T}_0$	1	7	е	4	w	9	7	œ	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Nitrate d'Isoconazole en (µg/ml)	0	0	0	0,002	0,004	0,008	0,016	0,031	0,062	0,125	0,25	6,5	1	2	4	8	16	32	64	128	256
Candida albicans	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Candida tropicalis	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-
Candida glabrata	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aspergillus niger	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Microsporum canis	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-
Microsporum gypseum	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-
Trichophyton rubrum	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-



Photo 33 : CMI en μg/ml de nitrate d'isoconazole sur l'Aspergillus niger en milieu Sabouraud liquide

## **Terbinafine** (TBF)

**Tableau 23 :** CMIs en  $\mu$ g/ml de Terbinafine sur les différents isolats fongiques en milieu Sabouraud liquide

Tubes à hémolyse	$T_0$ ,	$T_0$ ,	$\mathbf{T}_0$	1	7	е	4	w	9	7	œ	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Terbinafine en (µg/ml)	0	0	0	0,002	0,004	0,008	0,016	0,031	0,062	0,125	0,25	6,5	1	2	4	8	16	32	64	128	256
Candida albicans	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-			1	1
Candida tropicalis	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-
Candida glabrata	-	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aspergillus niger	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Microsporum canis	-	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			1	1
Microsporum gypseum	-	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			1	1
Trichophyton rubrum	-	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•	-	-



Photo 34 : CMI en µg/ml de terbinafine sur le Microsporum canis en milieu Sabouraud liquide

### III.4.3 Tableau récapitulatif des résultats des antifongiques témoins

**Tableau 24 :** Récapitulatif des CMIs des produits témoins antifongiques sur les différents isolats fongiques, par deux méthodes en milieu solide (**SC**) et liquide (**S.L**).

		]	Produit	s témoir	ns antifo	ngique	S	
		MB μg/ml)		CZ μg/ml)		CZ μg/ml)	TBF CMI (µg/ml)	
Isolats fongiques	SC	SL	SC	SL	SC	SL	SC	SL
Candida albicans	0,25	0,062	> 256	> 256	1	1	4	1
Candida tropicalis	1	0,5	> 256	> 256	16	8	> 256	128
Candida glabrata	2	1	8	2	4	0,25	0,25	0,125
Aspergillus niger	1	0,5	64	16	4	1	1	0,25
Microsporum canis	> 256	> 256	> 256	> 256	8	2	0,031	0,016
Microsporum gypseum	> 256	> 256	> 256	> 256	4	2	0,062	0,016
Trichophyton rubrum	> 256	> 256	> 256	64	2	0,5	0,008	0,004

### III.5 Activité antifongique in vitro des huiles essentielles

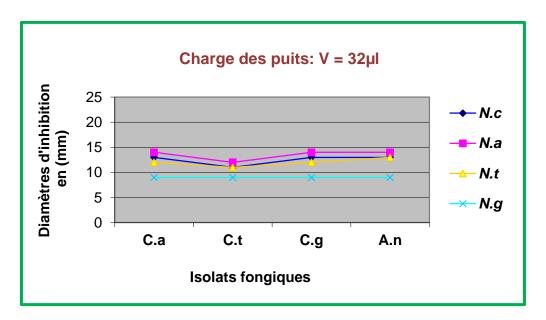
#### III.5.1 Méthode des puits dans la gélose

**Tableau 25 :** Diamètres d'inhibition en (mm) des huiles essentielles de quatre espèces du genre *Nepeta* et des produits antifongiques sur les différents isolats fongiques, par la méthode des puits dans la gélose.

	Charge	Produits	Diamètre d'inhibition des isolats fongiques en (mm)						
	des puits		C.a	C.t	C.g	A.n			
Solvant	25μl	DMSO	0	0	0	0			
		AMB	28	22	25	29			
Antiformaianas	256µg	FCZ	R	R	R	33			
Antifongiques	$(25\mu l)$	ICZ	22	R	R	17			
		TBF	R	R	24	17			
		N.c	16	14	16	20			
	611	N.a	18	16	18	20			
	64μl	N.t	15	14	15	18			
Huiles		N.g	11	12	12	14			
essentielles		N.c	13	11	13	13			
	221	N.a	14	12	14	14			
	32µl	N.t	12	11	12	13			
		N.g	9	9	9	9			



**Photo 35 :** Effet inhibiteur des HE de 4 espèces du genre *Nepeta* sur les isolats fongiques (C.g et A.n) par la méthode des puits à deux charges différentes ( $32\mu$ l et  $64\mu$ l) dans la gélose



**Figure 9 :** Diamètres d'inhibition des huiles essentielles de quatre espèces du genre *Nepeta* du Maroc sur les différents isolats fongiques, par la méthode des puits dans la gélose, à une charge des puits de  $V=32\mu l$ .

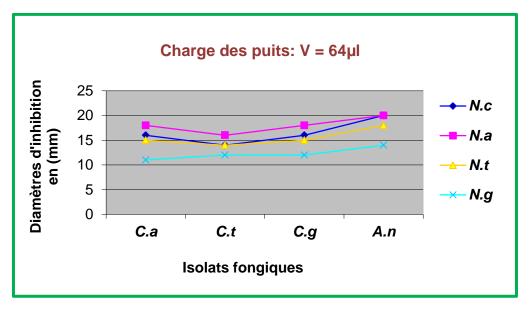


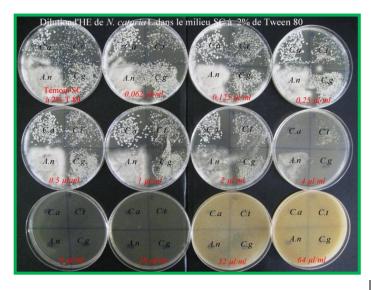
Figure 10 : Diamètres d'inhibition des huiles essentielles de quatre espèces du genre *Nepeta* du Maroc sur les différents isolats fongiques, par la méthode des puits dans la gélose, à une charge des puits de  $V=64\mu l$ .

### III.5.2 Méthode de dilution des huiles essentielles dans la gélose

**Tableau 26 :** CMIs en μl/ml d'Huile essentielle de *N. cataria* sur les différents isolats fongiques, en milieu solide Sabouraud Chloramphénicol.

Boites de Pétri	T <sub>0</sub>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Concentration d'H.E: (N. cataria)  Dans le milieu (SC) à 2% de Tween 80 en (µl/ml)	2% Tween 80	0,062	0,125	0,25	6,5	1	2	4	8	16	32	64
Candida albicans	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-
Candida tropicalis	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-
Candida glabrata	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-
Aspergillus niger	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-
Microsporum canis	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-
Microsporum gypseum	+	+	+	+	+	+	+	•	-	-	-	-
Trichophyton rubrum	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-

.....



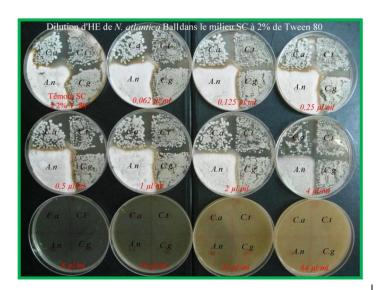
**Photo 36 :** CMIs d'H.E de *Nepeta cataria* sur des isolats fongiques de (*C.a*; *C.t*; *C.g et A.n*), par la méthode de dilution en milieu solide SC.



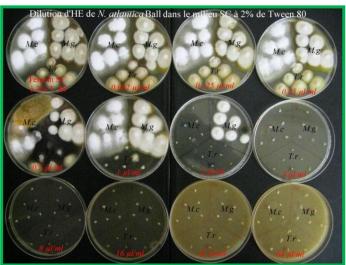
**Photo 37 :** CMIs d' H.E de *Nepeta cataria* sur des isolats fongiques de (*M.c; M.g et T.r*), par la méthode de dilution en milieu solide SC.

**Tableau 27 :** CMIs en μl/ml d'Huile essentielle de *N. atlantica* sur les différents isolats fongiques, en milieu solide Sabouraud Chloramphénicol.

Boites de Pétri	T <sub>0</sub>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Concentration d'H.E: (N. atlantica)  Dans le milieu (SC) à 2% de Tween 80 en (µl/ml)	2% Tween 80	0,062	0,125	0,25	6,5	1	2	4	8	16	32	64
Candida albicans	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-
Candida tropicalis	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-
Candida glabrata	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-
Aspergillus niger	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-
Microsporum canis	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-
Microsporum gypseum	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-
Trichophyton rubrum	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-



**Photo 38 :** CMIs d'H.E de *Nepeta atlantica* sur des isolats fongiques de (*C.a; C.t; C.g et A.n*), par la méthode de dilution en milieu solide SC.

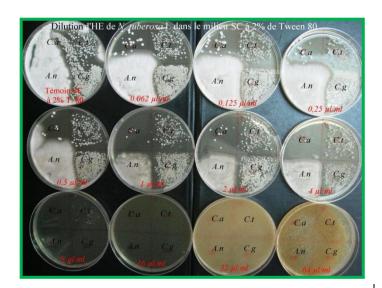


**Photo 39 :** CMIs d' H.E de *Nepeta atlantica* sur des isolats fongiques de (*M.c; M.g et T.r*), par la méthode de dilution en milieu solide SC.

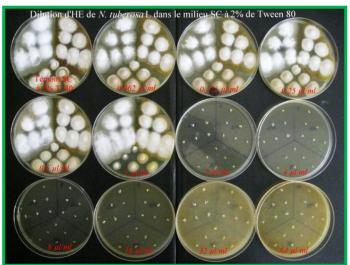
**Tableau 28 :** CMIs en μl/ml d'Huile essentielle de *N. tuberosa* sur les différents isolats fongiques, en milieu solide Sabouraud Chloramphénicol.

Boites de Pétri	$T_0$	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Concentration d'H.E: (N. tuberosa)  Dans le milieu (SC) à 2% de Tween 80 en (µl/ml)	2% Tween 80	0,062	0,125	0,25	6,5	1	2	4	8	16	32	64
Candida albicans	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-
Candida tropicalis	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-
Candida glabrata	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-
Aspergillus niger	+	+	+	+	+	+	+	+	•	-	-	-
Microsporum canis	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	•
Microsporum gypseum	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-
Trichophyton rubrum	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-

------



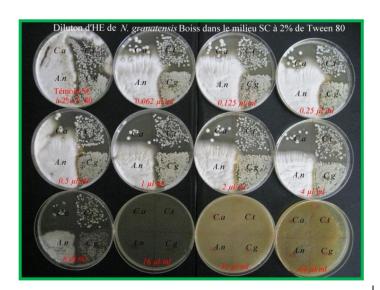
**Photo 40 :** CMIs d'H.E de *Nepeta tuberosa* sur des isolats fongiques de (*C.a*; *C.t*; *C.g et A.n*), par la méthode de dilution en milieu solide SC.



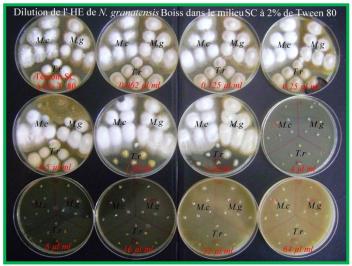
**Photo 41 :** CMIs d' H.E de *Nepeta tuberosa* sur des isolats fongiques de (*M.c; M.g et T.r*), par la méthode de dilution en milieu solide SC.

**Tableau 29 :** CMIs en μl/ml d'Huile essentielle de *N. granatensis* sur les différents isolats fongiques, en milieu solide Sabouraud Chloramphénicol.

Boites de Pétri	T <sub>0</sub>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Concentration d'H.E: (N. granatensis)  Dans le milieu (SC) à 2% de Tween 80 en (µl/ml)	2% Tween 80	0,062	0,125	0,25	6,5	1	2	4	8	16	32	64
Candida albicans	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-
Candida tropicalis	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-
Candida glabrata	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-
Aspergillus niger	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-
Microsporum canis	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-
Microsporum gypseum	+	+	+	+	+	+	+	•	-	-	-	-
Trichophyton rubrum	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-



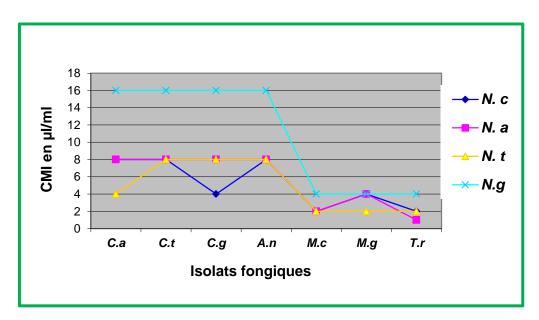
**Photo 42 :** CMIs d'H.E de *Nepeta granatensis* sur des isolats fongiques de (*C.a; C.t; C.g et A.n*), par la méthode de dilution en milieu solide SC.



**Photo 43 :** CMIs d' H.E de *Nepeta granatensis* sur des isolats fongiques de (*M.c; M.g et T.r*), par la méthode de dilution en milieu solide SC.

**Tableau 30 :** Récapitulatif des CMIs des HE et des produits témoins antifongiques sur les différents isolats fongiques, par la méthode de dilution en milieu solide Sabouraud Chloramphénicol (SC)

	Témoin	I	Huiles ess CMI er			Témoin	Produits témoins antifongiques CMI en μg/ml (Tableau 24)					
	Tween 80 à 2%	N.c	N.a	N. t	N.g	DMSO à 2,5%	AMB	FCZ	ICZ	TBF		
Candida albicans	+	8	8	4	16	+	0,25	>256	1	4		
Candida tropicalis	+	8	8	8	16	+	1	>256	16	>256		
Candida glabrata	+	4	8	8	16	+	2	8	4	0,25		
Aspergillus niger	+	8	8	8	16	+	1	64	4	1		
Microsporum canis	+	2	2	2	4	+	>256	>256	8	0,031		
Microsporum gypseum	+	4	4	2	4	+	>256	>256	4	0,062		
Trichophyton rubrum	+	2	1	2	4	+	>256	>256	2	0,008		



**Figure 11:** CMIs des Huiles Essentielles de quatre espèces du genre *Nepeta* du Maroc sur les différents isolats fongiques par la méthode de dilution en milieu solide Sabouraud Chloramphénicol (**SC**)

IV. DISCUSSION

## IV.1 Mise au point du protocole d'étude de l'activité in vitro des antifongiques témoins

Le milieu SC a été choisi pour réaliser l'étude de l'activité antifongique, le chloramphénicol a pour rôle d'inhiber la pousse des bactéries dans ce milieu lors d'une contamination. L'Actidione inhibe la pousse de certaines moisissures pour cela le milieu Sabouraud Chloramphénicol Actidione (**SCA**) n'a pas été utilisé pour l'étude de l'activité antifongique, *Aspergillus niger* une moisissure ayant été utilisé dans notre étude.

Le DMSO a été utilisé comme solvant capable de solubiliser les produits témoins antifongiques, il est miscible à l'eau et à la plupart des liquides organiques [28], et par conséquent n'entraîne pas de problème de séparation de phase avec le milieu de culture.

La compatibilité du DMSO avec le milieu SC a été étudiée à différentes proportions : 2,5%; 5%; 10%; 15%; 20% et 25%, ceci nous a permis de conclure que le solvant DMSO est compatible avec le milieu de culture SC, ce dernier a gardé son pouvoir gélifiant avec absence de fissuration dans ce milieu en comparaison avec le témoin.

L'effet de DMSO sur les isolats fongiques dans le milieu solide (SC) ou liquide (SL) a montré que les dermatophytes sont plus sensibles au DMSO que les *Candida* et *l'Aspergillus niger*. Pour notre travail un pourcentage de DMSO utilisé et commun pour les différents isolats étudiés, quelque soit la méthode en milieu solide ou liquide, a été déterminé à 2,5% dans le milieu de culture, ce pourcentage n'entraîne aucune inhibition de la croissance de tous les isolats fongiques au cours de l'étude de l'activité fongique.

L'étude de la solubilité des différents produits témoins antifongiques, nous a permis de mettre le point sur leur solubilité, afin d'éviter leur saturation et aussi de soulever le problème de recristallisation dans le milieu de culture au cours de la dilution, ce qui a une influence sur la concentration finale de chaque produit. La mise en place d'une nouvelle technique de repiquage à l'aide de tracés, nous a permis de bien maîtriser et exploiter cette technique dans l'étude de l'activité antifongique.

A travers ces essais, nous avons mis en place des protocoles d'étude de l'activité in vitro des produits antifongiques témoins sur 7 isolats fongiques par deux méthodes : en milieu solide (SC) et en milieu liquide (SL). Nous avons également mis en place le protocole d'étude de l'activité antifongique in vitro des huiles essentielles par la méthode des puits dans la gélose et la méthode de dilution en milieu solide SC à 2% de Tween 80.

## IV.2 Etude phytochimique [15]

Le dépouillement des chromatogrammes après l'analyse des huiles essentielles montre la présence d'au moins 26 constituants différents représentant la composition chimique du genre *Nepeta*. Nous avons pu constater que les huiles essentielles des quatre espèces analysées ont des compositions chimiques similaires, ne différant qu'au niveau des constituants minoritaires, 25 constituants ont été identifiés et répartis en sesquiterpènes (10 %), monoterpènes hydrocarbonés (10 %), monoterpènes oxygénés (80 %), dont un constituant majoritaire, l'iridoïde lactonique de type nepetalactone, présent à des taux de 71,40 % à 77,43 % dans les trois espèces de *Nepeta* (atlantica, tuberosa et cataria) et à un taux de 39,44% chez l'espèce *Nepeta granatensis*. Cette perte au niveau de cette espèce en constituant majoritaire, est compensée

par une forte présence d'eucalyptol soit **23,98** % dans l'huile obtenue par l'entraînement à la vapeur d'eau.

La composition chimique de l'huile essentielle du genre *Nepeta*, dans son ensemble, est conforme à celle d'une plante aromatique «ordinaire», car on note qu'il y a coexistence des trois catégories de terpènoïdes : les monoterpènes hydrocarbonés, les monoterpènes oxygénés et les sesquiterpènes. Cependant la particularité réside dans l'existence des monoterpènes oxygénés du type iridoïdique en stéréo-isomère pur : la 4aα, 7α, 7aβ-nepetalactone. Ce dernier constituant est toujours accompagné de son homologue hydrogéné: la dihydronepetalactone qui varie de 2,80% à 5,96 % à travers les différentes espèces. Le taux du dihydronepetalactone varie en fonction du taux de son homologue la nepetalactone. Ceci est bien visible dans l'espèce *granatensis* où la dihydronepetalactone atteint le plus faible taux (2,80%) puisque son précurseur la nepetalactone n'affiche que 39,44 %.

Les données spectroscopiques de la RMN<sup>13</sup>C d'une part, et le pouvoir rotatoire d'autre part, apportent plus de renseignements sur la stéréochimie de notre échantillon, En effet, les différentes investigations sur les iridoïdes lactoniques <sup>[21]</sup> montrent que la nepetalactone peut se présenter sous forme de trois stéréo-isomères [A], [B] et [C] grâce aux différentes positions stéréochimiques des hydrogènes situés dans la jonction bicyclique 4a et 7a.

Nous avons isolés et identifiés cet iridoïde comme étant le  $4a\alpha$ ,  $7\alpha$ ,  $7a\beta$ nepetalactone (Figure 7 et 8[B]), grâce surtout à son pouvoir rotatoire spécifique[ $\alpha$ ]<sup>20</sup>= - 24,4°, mais aussi à ses données caractéristiques en RMN<sup>13</sup>C:  $C_4$  (120 ppm) et  $C_7$  (32 ppm). Les autres stéréo-isomères  $4a\alpha$ ,  $7\alpha$ ,  $7a\alpha$ nepetalactone ([ $\alpha$ ]<sup>20</sup>= +3,7°) (Figure 8[A]), et  $4a\beta$ ,  $7\alpha$ ,  $7a\beta$ -nepetalactone ([ $\alpha$ ]<sup>20</sup>= +81°) (Figure 8[C]) n'ont pas été décelés dans nos échantillons.

### IV.3 Activité antifongique in vitro

Nous avons choisi les isolats fongiques les plus fréquemment isolés dans les prélèvements cliniques. Selon une étude réalisée par Kalkanci A, et al. il a montré que le *Candida albicans, Candida tropicalis et Candida glabrata* sont les plus fréquents <sup>[35]</sup>.En plus que l'*Aspergillus niger* et les dermatophytes tel que *Microsporum canis, Microsporum gypseum, Trichophyton rubrum* sont aussi les plus fréquemment isolés dans les prélèvements auriculaires pour le premier et dans les prélèvements cutanés et des phanères pour les trois autres.

L'évaluation de la sensibilité de sept isolats fongiques aux quatre produits antifongiques témoins [**Tableau 24**], par deux méthodes en milieu solide et liquide a montré des différences entre les deux méthodes d'essai appliquées. Les CMI obtenues par la première méthode sont plus élevées par rapport à celle de dilution en milieu liquide (SL). Les études réalisées par Ouraïni D et al <sup>[48]</sup>, et Niewerth M, et al <sup>[45]</sup> ont révélés que les CMI obtenues par la méthode de microdilution sur bouillon sont inférieures aux CMI obtenues avec la méthode de macrodilution sur milieu solide.

La différence entre nos deux résultats peut être expliquée par le fait qu'en milieu liquide la surface de contact entre le microorganisme et la substance active est grande.

En absence de normes internationales sur les phénotypes de sensibilité, nous ne parlerons pas dans notre étude de souches sensibles, intermédiaires et résistantes mais nous allons raisonner en terme de CMI basses ou élevées.

L'AMB a monté des CMI basses sur les *Candida* ( $C.a = 0.25 \mu g/ml$ ;  $C.t = 1 \mu g/ml$ ;  $C.g = 2 \mu g/ml$ ) et l' $A.n = 1 \mu g/ml$ , ceci est conforme à une autre étude

qui a montée que l'AMB est un agent thérapeutique principal pour les souches de *Candida* résistantes aux azolés [35]

Le FCZ a révélé des CMI hautes, supérieures à 256µg/ml pour les isolats de *C.a* et *C.t*, par contre des CMI intermédiaires chez le *C.g* et l'*A.n*.

L'AMB et le FCZ ont montrés des CMI hautes, supérieures à 256µg/ml sur les dermatophytes.

L'ICZ a montré également des CMI basses sur tous les isolats fongiques à l'exception de *C.t* ou il a révélé une CMI intermédiaire égale à 16µg/ml.

La terbinafine a donné les CMI les plus basses sur les dermatophytes de l'ordre de 0,004 à  $0,016\mu g/ml$  et de  $0,25\mu g/ml$  sur l'A.n. Chez le C.a et le C.g, la CMI est de  $1\mu g/ml$  et  $0,125\mu g/ml$ . Par contre nous avons noté une CMI haute à  $128\mu g/ml$  chez le C.t.

La catégorisation de nos résultats reste difficile, mais à travers ces données, nous avons une idée sur la sensibilité de nos isolats fongique. Ils ont présenté une sensibilité variable d'un produit à l'autre et d'un isolat à l'autre.

De nombreuses études qui ont été fait sur les huiles essentielles concernant l'activité antimicrobienne <sup>[2, 16, 39]</sup> ne montrent pas de particularité dans leur composition chimique, comme celle des huiles essentielles de genre *Nepeta*, par la présence d'un composé majoritaire le nepetalactone.

L'activité antifongique des produits témoins testés sur des isolats de la mycothèque du laboratoire de parasitologie de l'HMIM V, à une charge de puits de **256µg/ml** pour chaque produit antifongique, est variable d'un produit à l'autre en fonction de la sensibilité de chaque isolat.

Le DMSO seul ne donne aucune inhibition pour une charge de puits de 25µl, et l'incorporation du DMSO à 2,5% dans les boites témoins en milieu solide ne donne aucune inhibition en comparant avec le témoin sans DMSO.

Toutes les HE à une charge de 32µl pour chaque puits ont montré un effet inhibiteur sur les isolats des *Candida* et *d'Aspergillus niger*, et que les HE de *N.c, N.a, N.t,* donnent des diamètres d'inhibition plus grands que l'HE de *N.g.* (Tableau 25; Figure 9).

Ce résultat a été confirmé en augmentant la charge des puits en HE à **64µl**, par l'augmentation de l'effet inhibiteur des HE d'une manière proportionnelle de chaque HE vis-à-vis de chaque isolat fongique. (**Tableau 25; Figure 10**).

Les HE de *N. cataria*, *N. atlantica*, *N. tuberosa*, ont montré une activité (CMI) de l'ordre de **8µl/ml** sur les *Candida* et l'*Aspergillus niger*, par contre celle de l'HE de *N. granatensis* est de **16µl/ml** (**Tableau 30**; **Figure 11**).

Ces HE sont plus efficaces sur les dermatophytes que les *Candida* et *l'Aspergillus*, avec une CMI de l'ordre de **2µl/ml** pour les HE de *N. cataria*, *N. atlantica*, *N. tuberosa*, et de **4µl/ml** pour l'HE de *N. granatensis* 

D'après l'interprétation des tests de sensibilité en aromathérapie "CMI < 50µl/ml" Excellent pouvoir inhibiteur [39], les HE de quatre espèces du genre *Nepeta* ont un excellent pouvoir inhibiteur contre les champignons testés.

Cette différence au niveau de l'activité antifongique entre les HE des espèces de genre *Nepeta*; peut être probablement due à la différence de composition concernant le constituant majoritaire, le  $4a\alpha$ ,  $7\alpha$ ,  $7a\beta$ -nepetalactone.

L'action antifongique des huiles essentielles est due à une augmentation de la perméabilité de la membrane plasmique suivie d'une rupture de celle-ci entraînant une fuite du contenu cytoplasmique et donc la mort de la levure [19, 31]. En effet, les composés terpéniques des huiles essentielles et plus précisément leurs groupements fonctionnels tels que les phénols et les aldéhydes réagissent avec les enzymes membranaires et dégradent la membrane plasmique des levures [31, 38].

A travers cette étude, vu les résistances des champignons étudiés notamment les levures du genre *Candida* aux 4 antifongiques témoins testés, l'utilisation d'huiles essentielles du genre Nepeta ouvre de nouveaux horizons dans la découverte de nouvelles molécules à activité antifongique.

Au total, les résultats de notre étude nous permette de dire que :

- ✓ L'amphotéricine B reste un agent thérapeutique principal pour les isolats de *Candida* résistants aux azolés,
- ✓ Le nitrate d'isoconazole a montrée une activité importante sur tous les isolats fongiques testés.
- ✓ La terbinafine a montré une très bonne activité in vitro sur les *Candida* (Sauf *C. tropicalis*) et sur les dermatophytes, cette propriété peut être mise à profit par les laboratoires cliniques et les praticiens pour faire un choix pertinent de l'antifongique à utiliser et pour la prise en charge du patient.
- ✓ Le DMSO est un solvant pouvant entrainer une action antifongique, s'il est incorporé dans le milieu de culture à un pourcentage supérieur à 2,5%.

Par ailleurs, nous avons mis en place des protocoles détaillés d'étude de l'activité antifongique in vitro, des nouveaux produits solide ou des huiles essentielles, par la méthode de dilution en milieu solide ou liquide, ils servent à la recherche et développement scientifique des nouvelles molécules pour palier le problème de résistances thérapeutiques.

Enfin, la standardisation des normes international de phénotype de sensibilité ou la catégorisation des souches en sensibles (S), intermédiaire (I) et résistantes (R), nécessite des études multicentriques de la sensibilité aux antifongiques dans des laboratoires de biologie des hôpitaux selon les indications et les techniques habituellement utilisées dans ces laboratoires, commercialisées ou non, permettant de réaliser un antifongigramme.

Les huiles essentielles de *Nepeta cataria* coutent selon le vendeur français Labomicronature : (www.labimicronature.com) 23,30 € pour 5 ml d'huile essentielle (équivalent à 52331,8 DH pour un litre d'huile essentielle), elles peuvent constituer une retombé socioéconomique importante, ceci nous incite à encourager les agriculteurs de créer des coopératives d'agriculture des plantes aromatiques médicinales et essentiellement celles du genre *Nepeta*.

#### **PERSPECTIVES**

Projets d'étude en cours, concerne :

- ✓ L'isolement de la nepetalactone selon la technique décrite précédemment.
- ✓ L'étude toxicologique de la nepetalactone chez une espèce de mammifère pour but d'établir les limites de toxicité de ce produit.
- ✓ Etude de l'activité antifongique et antibactérienne in vitro de la nepetalactone à l'état pur.
- ✓ Formulation galénique de la nepetalactone la plus adaptée.
- ✓ Etude de l'activité antifongique et antibactérienne in vivo de la nepetalactone chez les animaux de laboratoire.
- ✓ Viser d'autres activités biologiques de la nepetalactone essentiellement anticancéreuse, anti VIH, antiechinococccique, antileishmaniènne.
- ✓ La réactivité de ce constituant majoritaire avec divers dipôles, qui a été obtenu par <u>Bouidida et al</u>, par une réaction de cycloaddition dipolaire-1,3, nous a permis d'entamer les activités biologiques des autres dérivés hétérocycliques semi synthétiques type isoxazonilique à partir de la nepetalactone.

V. CONCLUSION

Le présent travail s'inscrit dans le cadre de la valorisation, par le biais d'un apport scientifique, du potentiel aromatique et médicinal des plantes marocaines. Les compositions chimiques des huiles essentielles montrent sans ambiguïté une forte richesse en monoterpènes oxygénés dont le constituant principal est le  $4a\alpha$ ,  $7\alpha$ ,  $7a\beta$ -nepetalactone.

L'activité antifongique des HE de *N. atlantica*, *N. cataria*, *N. tuberosa*, est plus intéressante que l'HE de *N. granatensis*, qui est probablement due à un taux élevé de nepetalactone. Le 4aα, 7α, 7aβ-nepetalactone est probablement le produit responsable de l'activité antifongique,

Ces travaux restent à compléter par l'étude de l'activité antifongique de nepetalactone à l'état pur.

## Travaux communiqués aux congrès de la Société Marocaine de Chimie Clinique (SMCC)

#### <u>Première communication:</u>

Mise en place d'une nouvelle technique de repiquage des dermatophytes sur milieu solide dans les boites de Pétri à l'aide des tracés de repiquage sur papier; 9<sup>èmes</sup> JOURNEES NATIONALES DE BIOLOGIE CLINIQUE; Hyatt Regency, Casablanca, 27 - 28 Mars 2009. [Le 1<sup>er</sup> Prix du Poster]

#### Deuxième communication :

Etude phytochimique et activité antifongique in vitro des huiles essentielles de 4 espèces du genre *Nepeta* du Maroc; 10<sup>èmes</sup>JOURNEES NATIONALES DE BIOLOGIE CLINIQUE; Palais des Congrès, Marrakech, 6 - 8 Mai 2010.



#### Mise en place d'une nouvelle technique de repiquage des dermatophytes sur milieu solide dans les boites de Pétri à l'aide des tracés de repiquage sur papier



RÉSUMÉ

#### Srifi A, Enneffah W, Zouiten L, El Mellouki W, Lmimouni B

Service de Parasitologie-Mycologie, Hôpital Militaire d'Instruction Mohammed V- Rabat

Introduction: L'étude de l'activité antifongique des nouveaux produits de synthèse ou naturels, sur milieu solide nécessite la mise en place d'une technique de repiquage des dermatophytes à l'aide de tracés sur papier.

Matériels et méthodes: Nous avons utilisé pour cette étude les souches de dermatophytes (Trichophyton rubrum, Trichophyton violaceum, Microsporum canis, Microsporum gypseum...) isolées dans notre laboratoire. Toutes les souches ont été repiquées sur milieu Sabouraud Chloramphénicol, Sabouraud Chloramphénicol Actidione et milieu PDA) selon la technique habituelle façon arbitraire) et selon cette nouvelle technique du tracé sur papier. La lecture est faite après incubation à 28°C pendant 30jours.

Résultats et discussion: Tous nos résultats sont présentés sous forme de photos de cultures réalisées selon la méthode des tracés que nous proposons et des cultures réalisées de façon arbitraires. Nous allons discuter l'intérêt et la pertinence de cette nouvelle technique de repiquage.

Conclusion : Cette technique de repiquage est simple et facile à réaliser. Elle permet :

- -L'amélioration de la visibilité avec répartition homogène des colonies dans une même boite,
- L'économie des boites et des produits à tester par la possibilité de tester plusieurs souches par boite, le choix du tracé étant fonction de la nature de l'étude à effectuer.
- L'isolement des colonies en donnant un aspect macroscopique plus caractéristique

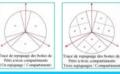
#### INTRODUCTION

L'étude de l'activité antifongique des nouveaux produits de synthèse ou naturels, sur milieu solide, nécessite une préparation des champignons en suspension, ce qui est difficile à obtenir avec les dermatophytes. La seule technique valable est le repiquage, dans ce sens nous avons mis en place pour la première fois une technique utilisant des tracés de repiquage sur papier.

#### MATÉRIELS ET MÉTHODES

- → Préparation de milieu de culture Sabouraud Chloramphénicol selon la technique usuelle,
- → Préparation des différents types de tracés de repiquage (Schémas des tracés),

#### Tracés de repiquage à trois compartiments







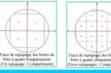


de renjouage de chaque tracé.

Petits fragments de filament, fins et homogènes.



#### Tracés de repiquage à quatre compartiments

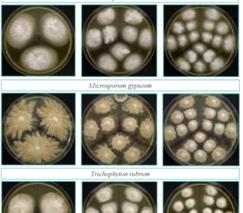






RESULTATS

Repiquage des petits fragments à la surface de la gélose au niveau des points

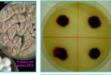
















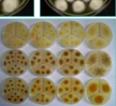














Activité in vitro du nitrate d'Isoconazole sur :  $M. canis (CMI = 8\mu g/ml)$ M. gypseum (CMI =  $4\mu g/ml$ )

T. rubrum (CMI =  $2\mu g/ml$ )

M.c: Microsporum canis M.g: Microsporum gypseum T.r: Trichophyton rubrum T.v: Trichophyton violaceum









#### DISCUSSION

- → Le repiquage arbitraire entraîne habituellement le chevauchement des colonies.
- → L'utilisation de tracé de repiquage donne une répartition homogène avec des
- colonies bien isolées dans chaque boite de Pétri et dans chaque compartiment. Augmenter le nombre de compartiment dans chaque boite => Étude de l'activité antifongique de plusieurs espèces => Économie du produit à tester et
- → Pour chaque type de tracé à trois ou à quatre compartiments, plus on augmente le nombre de repiquage par compartiment plus la taille des colonies est petite.
- → Le choix du tracé de repiquage est fait en fonction du type d'étude :
- Étude de l'activité antifongique in vitro d'un produit de synthèse ou naturel : tracés à trois ou à quatre compartiments avec plusieurs points de repiquage par compartiment (car dans ce cas on s'intéresse à la présence ou à l'absence de pousse, donc à l'inhibition de la pousse des dermatophytes),
- Étude des caractères macroscopiques des souches des dermatophytes sur milieu de fructification comme PDA, on utilise les tracés de repiquage à trois ou à quatre compartiments avec un seul point de repiquage par compartiment, ce qui nous permet d'obtenir des colonies de grande taille, avec un aspect plus caractéristique.

#### CONCLUSION

Cette nouvelle technique de repiquage est simple et facile à réaliser. elle permet :

- L'amélioration de la visibilité avec répartition homogène des colonies dans une même boite,
- L'économie des boites et des produits à tester par la possibilité de tester plusieurs souches par boite,
- Le choix du tracé étant fonction de la nature de l'étude à effectuer,
- L'isolement des colonies en donnant un aspect macroscopique plus caractéristique.



### Etude phytochimique et activité antifongique in vitro des huiles essentielles de quatre espèces du genre Nepeta du Maroc



Srifi A 1, Bouidida EL H 2,3, Alaoui K 3, Cherrah Y 3, El Mellouki W 1, Lmimouni B1

<sup>1</sup>Service de Parasitologie Mycologie, Hôpital Militaire d'Instruction Mohammed V de Rabat. <sup>2</sup>Laboratoire National de Contrôle des Médicaments, Direction du Médicament et de la Pharmacie de Rabat. <sup>3</sup>Laboratoire de Pharmacologie et Toxicologie, Équipe de Recherche de Toxico-Pharmacodynamie (ERTP), Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat.

#### INTRODUCTION

Le genre Nepeta appartient à la famille des lamiacées. Notre choix s'est porté sur Nepeta tuberosa L. ssp. Reticulata (Desf) Maire (N.t), Nepeta granatensis Boiss (N.g), Nepeta cataria L (N.c) et le Nepeta atlantica Ball (N.a); cette dernière espèce est endémique au Maroc. Dans notre étude, nous avons entamé l'étude phytochimique de ces espèces marocaines et leur activité antifongique sur des champignons pathogènes

#### MATÉRIELS ET MÉTHODES

#### Techniques d'analyse & Identification

Nous avons adopté pour l'analyse des huiles essentielles (HE) la technique la plus utilisée dans ce domaine à savoir la chromatographie en phase gazeuse (CPG). L'identification des constituants se fait dans un premier temps par les mesures des temps de rétention et par comparaison avec des témoins authentiques. L'achèvement des identifications se fait par couplage de la spectrométrie de masse avec la CPG (CPG-SM).

Nous avons particulièrement utilisé la méthode de cristallisation pour isoler le nepetalactone pur à partir de l'HE, qui est identifié par les méthodes physico-chimiques habituelles à la chimie organique (RMN <sup>1</sup>H, RMN <sup>13</sup>C, IR, SM... etc).

#### Isolats fongiques

L'activité antifongique a été réalisée sur les isolats de Candida albicans (C.a), Candida tropicalis (C.t), Candida glabrata (C.g), Aspergillus niger (A.n) Microsporum canis (M.c), Microsporum gypseum (M.g) et le Trichophyton rubrum (T.r).

#### Substances antifongiques témoins

Les antifongiques utilisés sont l'Amphotéricine B (AMB), Terbinafine (TBF), Fluconazole (FCZ) et la Nitrate d'Isoconazole (ICZ), qui ont été solubilisée

#### Méthode des puits dans la gélose: (qualitative)

L'ensemencement par inondation des isolats dans le milieu Sabouroud chloramphénicol (SC), Remplir chacun des 4 puits par un volume de 25µl à partir de chaque solution mère témoin à 4 puits contenant chacun 25µl de DMSO. Essai de deux HE à deux volumes différents 32µl et 64µl par isolat dans la même boite, la culture est faite à l'étuve (28°C) pendant 48h pour les candida, et 4 jours pour Aspergillus niger, et la lecture par mesure du diamètre d'inhibition.

#### Méthode d'incorporation des HE dans le milieu solide (quantitative)

On incorpore les produits témoins dans le milieu SC pour avoir des concentrations allant de 0,002µg/ml jusqu'au 256µg/ml avec un volume finale 20ml dans toute les boites de pétri, et deux milieux témoins sans et avec DMSO à 2,5% doivent être réalisés.

Les HE sont incorporés dans le milieu SC à 2% de Tween 80, afin d'obtenir des dilutions de 0,062µl/ml à 64µl/ml dans un volume final de 20ml dans les boites de pétri, un témoins sans HE doit être réalisé

Le volume d'ensemencement par étalement est de 20µl par ¼ de boite à partir de chaque suspension de candida (C.a, C.t, C.g) et d'aspergillus niger (A.n), La durée et la température d'incubation ont été de 48h à 28°C pour les Candidas, et 4j à 28°C pour l'aspergillus,

les trois isolats de dermatophytes (M.c, M.g, T.r) sont repiquées à l'aide d'un tracé de repiquage à trois compartiments, les fragments de chaque dermatophytes seront repiqués au niveau des 6 points de repiquages à chaque compartiment, l'incubation doit être faite à 28°C pendant 14j.

La concentration minimale inhibitrice (CMI) est la plus faible concentration d'antifongique en (µg/mI) ou d'huile essentielle en (µl/ml) inhibant toute culture visible à l'œil nu après la durée de culture.

#### RÉSULTATS

Les compositions chimiques de différentes huiles essentielles de quatre

Temps de rétention Tr (min)	Identification	Nepeta tuberosa EVE (%)	Nepeta atlantica EVE (%)	Nepeta gravatensis EVE (%)	Nepeta cataria EVE (%)
635	pipinine	6.87	1.11	3.29	0.59
9.36	Camphine	0.29	1.10	1.07	6.92
11.97	Encalpted	1.19	1.09	23.98	0.50
12.45	Pholandrine	9.63	1.09	5.79	6.23
17.49	Empirical	6.57	1.05	8.59	4.23
20.07	Sublinitor	8.68	9.21	6.53	8.19
20.74	p-cmine	0.55	9.33	3.79	0.67
29.77	Limenius	9.51	9.23	8.34	4.07
24.21	Monthone	6.37	0.22	8.66	6.19
25.29	Thispione	6,37	9.12	8.59	0.40
27.72	Statuted	0.60	6.11	8.65	0.29
28.12	. Auditate ale Simaly Se	6.63	9.54	1.37	6.96
30.48	Monthol	1.57	9.63	8.96	0.22
32.88	Lination	8.53	0.57	1.69	8.36
35.65	Palepone	6.37	9,40	1.74	6.21
34.62	Thymnel	6.57	9,77	6.93	1.24
35.06	Empirousi	8.54	0.57	8.47	8.25
36.40	Citroudial	6.59	9.92	8.65	0.16
36.90	4an, 7a, Tafi-nepetalactone	76.87	71.40	39.44	77.43
30.25	Dilipahrasgerialautene	5.94	3.66	2.80	476
36.96	Expose' meltylether	6.77	9.96	8.93	9.14
40.55	inexpend notyletter	8.63	9.54	8.65	8.36
43.61	Carpophylline	8.67	8.22	1.00	0.06
46.93	Concumine	6.72	1.29	6.87	8.56
58.35	Familial	6.82	2.59	0.55	6.71



4aσ, 7σ, 7aβ-nepetalactone



Effet inhibiteur des HE de 4 espèces du genre Nepeta su les isolats fongiques par la méthode des puits dans la

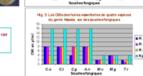


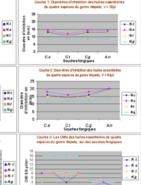






Les CMIs de Nepeta tuber les isolats fongiques de (M.c; M.g et T.r)





Ca Cf Cg An Mc Mg Tr Southerfongiques

#### DISCUSSION

Le dépouillement des chromatogrammes après l'analyse des huiles essentielles montre la présence d'au moins 26 constituants différents représentant la composition chimique du genre Nepeta, nous avons pu constater que les HE des quatre espèces analysées ont des compositions chimiques similaires, ne différant qu'au niveau des constituants minoritaires, 25 constituants ont été identifiés et répartis en sesquiterpènes (10 %), monoterpènes hydrocarbonés (10 %) et monoterpènes oxygénés (80 %) dont un iridoïde lactonique de type nepétalactone, présent à des taux de 71 à 78 % dans les trois espèces de Nepeta (atlantica, tuberosa et cataria) et à un taux d'environ de 40 % chez l'espèce N. granatensis. Nous avons identifiés cet iridoide comme étant le 4aα, 7α, 7aβ-nepetalactone, grâce surtout

à son pouvoir rotatoire spécifique [α]<sup>20</sup> = - 24,4°, mais aussi à ses données caractéristiques en RMN<sup>13</sup>C : C<sub>4</sub> (120 ppm) et C<sub>7</sub> (32 ppm).

Les HE testés ont une particularité intéressante dans leur composition, par la présence d'un composé majoritaire, dans ce travail, nous avons mis en évidence l'effet des HE sur l'activité antifongique en tenant en compte leur teneur en 4aα, 7α, 7aβ-nepetalactone.

L'activité antifongique des produits témoins testés sur des souches de la mycothèque de laboratoire à une charge de puits de 256µg/ml pour chaque produit antifongique, elle est variable d'un produit à l'autre en fonction de la sensibilité de chaque souche fongique, Mais de point de vue thérapeutiques et selon l'interprétation de la sensibilité de l'antifongigramme ce sont des isolats résistants.

Le DMSO sans produit antifongique donne aucune inhibition pour une charge de puits de 25µl de DMSO témoins, et l'incorporation DMSO à 2,5% dans les boites témoins en milieu solide ne donne aucune inhibition en comparant avec le témoins sans DMSO.

Toutes les HE à une charge de 32µl pour chaque puits ont montrées un effet inhibiteur sur les isolats des 'andidas et d'aspergillus niger, et que les HE de N.c, N.a, N.t, donnent des diamètres d'inhibition plus grandes que l'HE de N.g. (Hig.1; courbe 1).

Ce résultat a été confirmé en augmentant la charge des puits en HE à 64µl, par l'augmentation de l'effet inhibiteur des HE d'une manière proportionnelle de chaque HE vis-à-vis de chaque isolats fongique. (Hig. 2;

Les HE de N. cataria, N. atlantica, N. tuberosa, ont montrés une activité (CMI) de l'ordre de 8µl/ml sur les candidas et l'aspergillus niger, par contre celle de l'HE de N. granatensis est de 16μl/ml. (Hig. 3; Courbe 3). Ces HE sont plus efficaces sur les dermatophytes que les candidas et l'aspergillus, avec une CMI de l'ordre

de **2µl/ml** pour les HE des *N. cataria, N. atlantica, N. tuberosa*, et de **4µl/ml** pour l'HE de *N. granatensis* D'après l'interprétation des tests de sensibilité en aromathérapie "CMI < **50µl/ml**" Excellent pouvoir inhibiteur, donc les HE de quatre espèces du genre Nepeta ont un excellent pouvoir inhibiteur contre les champignons pathogènes testés.

Cette différence au niveau d'activité antifongique entre les HE des espèces de genre Nepeta; peut être probablement due à la différence de composition concernant le constituant majoritaire, le 4aα, 7α, 7αβnepetalactone.

#### CONCLUSION

Le présent travail s'inscrit dans le cadre de la valorisation, par le biais d'un apport scientifique, du potentiel aromatique et médicinal des plantes marocaines. Les compositions chimiques des huiles essentielles montrent sans ambiguïté une forte richesse en monoterpènes oxygénés dont le constituant principal est le 4aα, 7α, 7aβ-nepetalactone, L'activité antifongique des HE de N. atlantica, N. cataria, N. tuberosa, est intéréssente que l'HE de N. granatensis, qui est due à un taux élevé de nepetalactone, Probablement, le 4aα, 7α, 7aβ-nepetalactone est le produit responsable de l'activité antifongique.

# RESUMES

### **RESUME**

**Titre :** Etude phytochimique et évaluation de l'activité antifongique in vitro des huiles essentielles de quatre espèces du genre *Nepeta* du Maroc.

Auteur : Abdellatif SRIFI

Mots-clés: Genre Nepeta - Huiles essentielles - nepetalactone - Activité

antifongique – In vitro.

**Introduction**: Le genre *Nepeta* appartient à la famille des lamiacées. Dans ce travail, notre objectif est d'une part l'identification des différents constituants chimiques des huiles essentielles de quatre espèces marocaines du genre *Nepeta*: *Nepeta tuberosa*, *Nepeta granatensis*, *Nepeta cataria* et *Nepeta atlantica*, et d'autre part de tester leur activité antifongique in vitro potentielle sur les champignons pathogènes *Candida albicans*, *Candida tropicalis*, *Candida glabrata*, *Aspergillus niger*, *Microsporum canis*, *Microsporum gypseum* et *Trichophyton rubrum*.

Matériels et méthodes: Le matériel végétal est soumis à l'entraînement par la vapeur d'eau. L'analyse et l'identification des huiles essentielles est faite par chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse (CPG - SM). L'activité antifongique a été démontrée qualitativement et quantitativement successivement par deux méthodes, la méthode des puits dans la gélose, et la méthode de dilution des huiles essentielles en milieu solide Sabouraud chloramphénicol.

**Résultats et discussion :** Les huiles essentielles des quatre espèces analysées ont des compositions chimiques similaires, soit 25 constituants minoritaires et un constituant majoritaire de type nepetalactone. Concernant l'activité antifongique in vitro, N. atlantica, N. cataria et N. tuberosa montrent une activité plus importante que N. granatensis, ceci nous amène à supposer que l'activité antifongique de ces espèces est corrélée directement à leur teneur en  $4a\alpha$ ,  $7\alpha$ ,  $7a\beta$ -nepetalactone

Conclusion: L'activité antifongique des huiles essentielles de N. atlantica, N. cataria, N. tuberosa, est plus intéressante que celle de l'huile essentielle de N. granatensis. Ce résultat implique que le  $4a\alpha$ ,  $7\alpha$ ,  $7a\beta$ -nepetalactone serait le produit responsable de l'activité antifongique.

### ملخص

العنوان: دراسة كيميائية النبات وتقييم النشاط المضاد فطري في الزجاج للزيوت الأساسية لأربعة أنواع من النباتات من صنف نيبطا بالمغرب.

الكاتب: عبد اللطيف اسريفي

الكلمات الأساسية :صنف نبيطا – زيوت أساسية – نبيطالاكتون – نشاط مضاد فطري – في الزجاج.

مقدمة: ينتمي الصنف نبيطا الى عائلة لميناصي (laminacées) وهدفنا من هذا العمل من جهة هو تحديد مختلف المكونات الكيميائية للزيوت الأساسية لأربع أنواع من النباتات بالمغرب من صنف نبيطا: نبيطا أطلنتيكا، نبيطا تبيروزا، نبيطا كطاغيا، نبيطا كرناطنسيس، و من جهة أخرى اختبار نشاطها المضاد فطري المحتمل على الفطريات الممرضة، كانديدا ألبكانس، كانديدا طروبيكاليس، كانديدا كلابراطا، رشاشيات سوداء، بويغاء كلبية ، بويغاء جبسية وحمرة شعروية.

مواد وأساليب: خضعت المادة النباتية للتقطير ببخار الماء، تم تحليل وتحديد الزيوت الأساسية بواسطة التحليل الكروماتوغرافي ذا الطور الغازي مقرونة بقياس الطيف الكتلي. تم إثبات النشاط المضاد فطري كيفيا و كميا على التوالي بطريقتين، طريقة الآبار في الجيلوز، باستعمال حجمين مختلقين لتحميل الآبار، وطريقة تخفيف الزيوت الأساسية في الوسط الصلب صابوروكلورمفنيكول.

نتائج ومناقشة: تتميز الزيوت الأساسية المحللة لأربعة أنواع نباتية، بتركيبات كيميائية متشابهة، حيث شكل 25 مكونا ذا أقلية، ومكون واحد من نوع نبيطالاكتون ذا أغلبية. فيما يخص النشاط المضاد فطري بينت الأنواع الثلاثة : نبيطا أطلنتيكا، نبيطا تبيروزا، نبيطا كطاغيا، نشاطا أكثر أهمية من النوع نبيطا كرناطنسيس، و هذا يقودنا إلى الافتراض بأن النشاط المضاد فطري لهذه الأنواع النباتية مرتبط مباشرة بمحتواها من النبيطالاكتون.

خاتمة: يشكل النشاط الفطري للزيوت الأساسية ل نبيطا أطلنتيكا، نبيطا تبيروزا، نبيطا كطاغيا أكثر أهمية بالمقارنة مع الزيت الأساسي ل نبيطا كرناطنسيس. تدل هذه النتيجة على أن النبيطالكتون قد يكون هو المادة المسؤولة عن النشاط المضاد فطري.

### **SUMMARY**

**Title:** Phytochemical study and evaluation of the in vitro antifungal activity of essential oils of four species of the genus *Nepeta* in Morocco.

**Author: Abdellatif SRIFI** 

**Keywords:** Genus *Nepeta* - Essential oils - nepetalactone - Antifungal activity - In vitro.

**Introduction:** The genus *Nepeta* belongs to the family Lamiaceae. In this work, our objective on the one hand the identification of different chemical constituents of essential oils of four species of the genus *Nepeta* Moroccan: *Nepeta tuberosa, Nepeta granatensis, Nepeta cataria* and *Nepeta atlantica*, secondly to test their potential antifungal activity in vitro on pathogenic fungi *Candida albicans, Candida tropicalis, Candida glabrata, Aspergillus niger, Microsporum canis, Microsporum gypseum* and *Trichophyton rubrum*.

Materials and methods: The plant material is extracted by the method of steam distillation of water. The analysis and identification of essential oils is made by gas chromatography coupled with mass spectrometry (GC-MS). The antifungal activity was demonstrated qualitatively and quantitatively successively by two methods, the method of wells in the agar using two different load volumes from wells, and the method of dilution of essential oils in solid Sabouraud chloramphenicol.

**Results and discussion:** The essential oils of four species studied have similar chemical compositions, or **25** minor constituents and constituent of type nepetalactone. On the antifungal activity, *N. atlantica*, *N. cataria* and *N. tuberosa* showed greater activity than *N. granatensis*, this leads us to assume that the antifungal activity of these species is directly correlated to their content  $4a\alpha$ ,  $7\alpha$ ,  $7a\beta$ -nepetalactone.

**Conclusion:** Antifungal activity of *N. atlantica* essential oils, *N. cataria*, *N. tuberosa*, is more interesting than the essential oils of *N. granatensis*. This result implies that the  $4a\alpha$ ,  $7\alpha$ ,  $7a\beta$ -nepetalactone is the product responsible for the antifungal activity.

ANNEXES

## Annexe 1 : Description botanique de *Nepeta tuberosa* L.ssp.*reticulata* (Desf.) Maire [17, 25, 26, 33, 52].

#### **Classification botanique:**

Règne:

végétal

**Embranchement:** 

Angiosperme

Classe:

Dicotylédone

Famille:

Labiées

Genre:

Nepeta

Espèces:

Nepeta tuberosa L. ssp. reticulata (Desf.) Maire.





**Description**: Plante à rhizome tubéreux, à tiges dressées, de 25-50cm de haut, simples, pubescentes à laineuses, parfois glutineuses. Feuilles à limbe crénelé, de 3-8 cm de long, les caulinaires dépassant largement les entre-nœuds, ovales lancéolées à oblongues, cordées à la base. Bractées florales de 8-12 x 4-8mm, ovales-lancéolées, toujours entières, membraneuses, réticulées, d'un blanc verdâtre, souvent teintées de rose sur les marges.

**Habitat**: La plante pousse dans les clairières fraîches des forets, prairies un peu humides des basses montagnes calcaires et siliceuses, de 800 à 2000m d'altitude.

Floraison : de Mai à Juin.

Aire géographique :

Au Maroc : Rif ; Oriental (Gaada de Debdou) ; Moyen Atlas (Ifrane, Dayat Aoua, Dayat

Chiker); Grand Atlas (Akka-n-Ouayad).

Dans le monde : Algérie, Péninsule ibérique

## Annexe 2 : Description botanique de Nepeta granatensis Boiss [17, 25, 26, 33, 52].

#### **Classification botanique:**

Règne:

végétal

**Embranchement:** 

Angiosperme

Classe:

Dicotylédone

Famille:

Labiées

Genre:

Nepeta

Espèces :

Nepeta granatensis Boiss.





**Description**: Plante dressées, de 80-160cm, glutineuse. Feuilles de 4-8cm, ovales cordées aigues, grossièrement cérulées, crénelées, pubescentes, les supérieures sessiles. Inflorescences en épis, rarement rameuses, à verticillastres distants. Bractées de 7-13 x 1-3mm, rougeâtres pourpres au sommet. Calice de 10-13mm, légèrement courbé, à dents subégales, de 4-5mm.

**Habitat**: Forêts et clairières, prairies humides des basses et moyennes montagnes calcaires et siliceuses, de 1400 à 2800m d'altitude.

Floraison : de Juin à Juillet.

Aire géographique :

Au Maroc: Moyen Atlas (Ras el Ma, Ifrane, Tioumliline, Jebel Hebri, Taffert).

Dans le monde : Espagne méridionale

Annexe 3 : Description botanique de Nepeta cataria L  $^{[17, 25, 26, 33, 52]}$ .

#### **Classification botanique:**

Règne:

végétal

**Embranchement:** 

Angiosperme

Classe:

Dicotylédone

Famille:

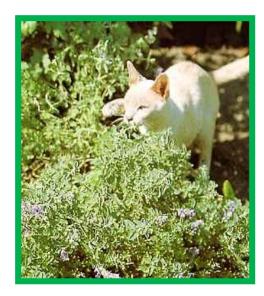
Labiées

Genre:

Nepeta

Espèces :

Nepeta cataria L





Appelée couramment herbe à chat car ces animaux adorent se coucher et se rouler dessus allant jusqu'à la détruire

**Description :** Plante vivace aromatique et duveteuse, 90-100cm de haut, feuilles vert grisâtre en forme de cœur, à odeur de menthe - Fleurs blanches en verticilles, piquetées de pourpre.

Habitat et Aire géographique: L'herbe aux chats est originaire de l'Europe et de l'Asie. Le nom commun de la plante vient sûrement du fait que les chats adorent cette plante. Si jamais ils en découvrent un plant ils vont se coucher en plein milieu ou encore se rouler dessus. Le nom *Nepeta* vient probablement de la ville de Nepeti où les Romains cultivaient la plante à une époque plus glorieuse. La plante était reconnue comme ayant quelques propriétés médicinales comme celle de guérir la lèpre et comme infusion pour aider à la digestion. Les gens ont longtemps cru que la plante éloignait les rats mais c'est probablement les chats attirés par la plante qui faisait fuir ces rats.

Floraison: Juillet à Septembre

Exigences de culture : Plein soleil ou ombre partielle. Sol normal et bien drainé.

## Annexe 4 : Description botanique de Nepeta atlantica Ball [17, 25, 26, 33 52].

#### **Classification botanique:**

Règne:

végétal

**Embranchement:** 

Angiosperme

Classe:

Dicotylédone

Famille:

Labiées

Genre:

Nepeta

Espèces :

Nepeta atlantica Ball.





**Description**: Plante endémique marocaine, dressée, de 40-80 cm, à tiges simples ou rameuses, mais pouvant être nombreuses et grêles naissant d'une grosse souche ; légèrement pubescente. Feuille lancéolées triangulaires, ou deltoïdes à ovales, dentées - crénelées. Inflorescences en longs épis. Bractées florales petites, de 2-3 mm de long.

**Habitat :** La plante pousse dans des clairières rocailleuses des forets, pâturages rocailleux, éboulis, graviers des rivières des basses et moyennes montagnes calcaires et siliceuses.

Floraison : de Juin à Août.

Aire géographique: Plante endémique marocaine. Moyen Atlas (entre Boumia et Tounfit, Sources du Guigou sur rochers basaltiques, vers 1900m d'altitude); Grand Atlas (jebel Ayachi, Tagoudit, Taddert, Demnat, Asni, de 1000 à 2800m d'altitude) et Anti-Atlas (jebel Sargho).

#### Annexe 5 : Matériels, produits chimiques et milieux de culture.

- → Agar bactériologique, type A (Janssen Chimica)
- → Alcaline pepton water
- → Diméthylsulfoxyde (DMSO) (SOLVACHIM)
- →Eau distillée stérile
- →Eau physiologique (NaCl à 0,9%)
- →Glucose (ISOLAB)
- →Extraits d'huiles essentielles
- → Isolats fongiques (Candida albicans, Candida glabrata, Candida tropicalis, Aspergillus niger, Microsporum canis, Microsporum gypseum et Trichophyton rubrum)
- → Milieu de culture Sabouraud Chloramphénicol (Bio-Rad)
- → Milieu de culture Sabouraud Chloramphénicol Actidione (Bio-Rad)
- → Peptone Bactériologique
- → Produits antifongiques (AMB, FCZ, ICZ, TBF)
- →Tween 80
- →Bec bunsën
- →Bain marie
- → Lame de bistouri
- → Micropipette de 200 et 1000 µl
- →Ensemenceur (pipette pasteur en râteau)
- →Etuve réglée à 28°C, pour l'incubation des cultures
- → Parafilm, Portoirs, Coton
- →Gant, Marqueur pour le marquage des tubes et les boites de pétri
- → Pipettes de 5 et 20 ml
- → Autoclave, Poupinel (Four Pasteur)
- → Tracé de repiquage
- → Tubes à essai en verre de 30ml
- → Tubes à hémolyse en verre de 5 ml
- → Boites de Pétri en verre et en plastique stériles
- → Vortex réglable

#### Annexe 6: Préparation des milieux de culture

La description de préparation des milieux de culture telles qu'elles sont indiquées par le fabriquant, selon les formules suivantes:)

#### 1. Milieu Sabouroud Chloramphénicol avec et sans Actidione.

- → Formule: Milieu Sabouraud Chloramphénicol,
  - \* Milieu Sabouraud Chloramphénicol......42,5 g
  - \* Eau distillée 1000 ml
- → <u>Formule</u>: Milieu Sabouraud Chloramphénicol Actidione,
  - \* Milieu Sabouraud Chloramphénicol Actidione.......43g

Chaque masse pesée, doit être versée dans 1 litre d'eau distillée,

Bien mélanger pendant 5min jusqu'à obtention d'une suspension homogène,

Chauffer lentement en agitant fréquemment jusqu'à complète dissolution,

Repartir le volume dans des <u>flacons</u> de 500 ml, bouché à l'aide de coton hydrophile,

Stériliser ces flacons contenant les milieux de culture à l'autoclave à 121°C, 1Bar pendant 20 min.

Conserver les flacons soigneusement fermés dans le réfrigérateur à 4°C jusqu'au moment de l'utilisation.

#### 2. Milieux de fructification:

#### 2.1.Milieu Potato-Dextrose Agar (PDA).

→ Préparation d'extrait de pomme de terre:

Laver et couper 200 g de pomme de terre non pelées, les mettre dans un litre d'eau distillée, porter à l'ébullition une heure, filtrer sur gaz et compléter à un litre par l'eau distillée.

- → Formule de préparation :

  - \* Extrait de pomme de terre ......1000 ml

Stériliser par l'autoclave à 121°C, 1Bar pendant 20 min,

Répartir à l'aide de pipette un volume de 20ml de ce milieu dans des boites stériles en plastique pour avoir une épaisseur de 0,5 mm.

Conserver ces boites au réfrigérateur à 4°C pendant un mois au maximum,

NB : Parfois on a rencontré un problème de contamination de ce milieu par les moisissures, on a décidé de modifier ce milieu par l'ajout de l'Actidione à raison de 0,5g/1000 ml de milieu, et on a obtenu un milieu modifié appelé PDA-Actidione.

=> Ce milieu sert à la fructification des dermatophytes

#### 2.2. Milieu MALT.

- → Formule de préparation :
- Milieu Extrait de malt (poudre) .......45 g

Mettre en suspension 45 g de milieu déshydraté dans 1 litre d'eau distillée ou déminéralisée. Porter à l'ébullition lentement en agitant jusqu'à dissolution complète. Stériliser à l'autoclave à 121°C, 1 bar pendant 20 min. et répartir dans les tubes ou les boites.

=> Ce milieu sert à la fructification des Moisissures (Aspergillus niger).

#### 2.3. Milieu Sabouraud Liquide.

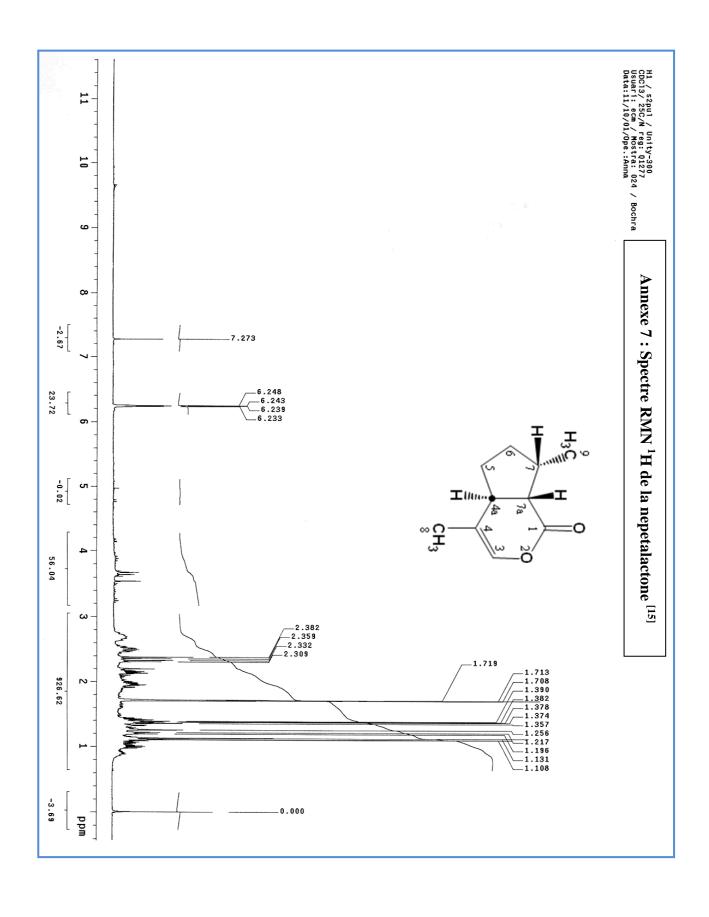
- → Formule de préparation :

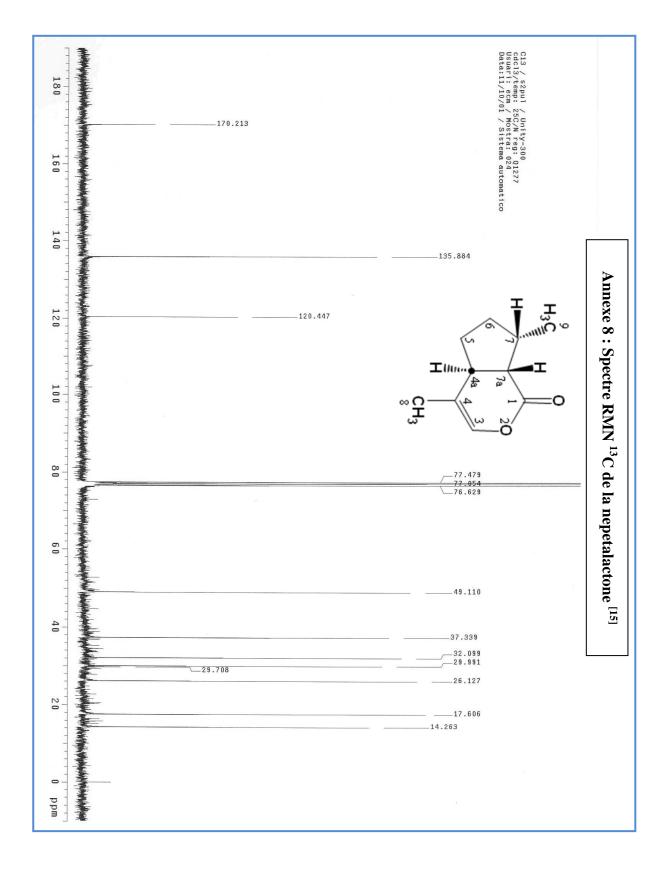
pH = 6 - 6.2.

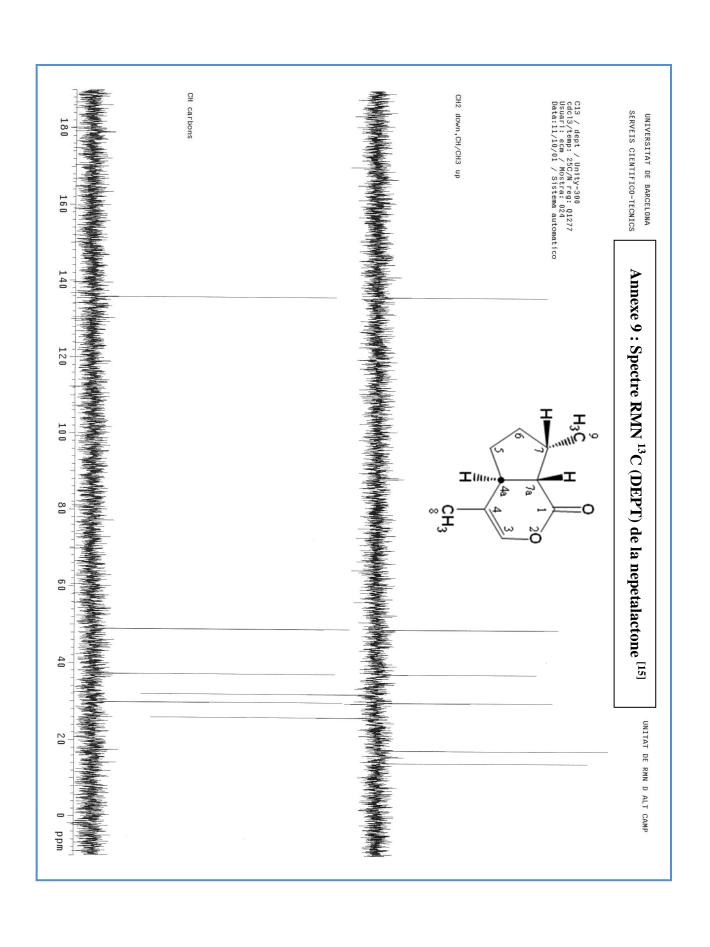
On verse 20 g de glucose et 10 g de peptone chapoteaux dans un litre d'eau distillée, on homogénéise bien jusqu'à obtention d'une suspension homogène, on chauffe lentement en agitant fréquemment jusqu'à complète dissolution, on vérifier le pH, si non on doit l'ajuster, <u>par la soude ou l'acide chlorhydrique au 1/10<sup>ème</sup>.</u>

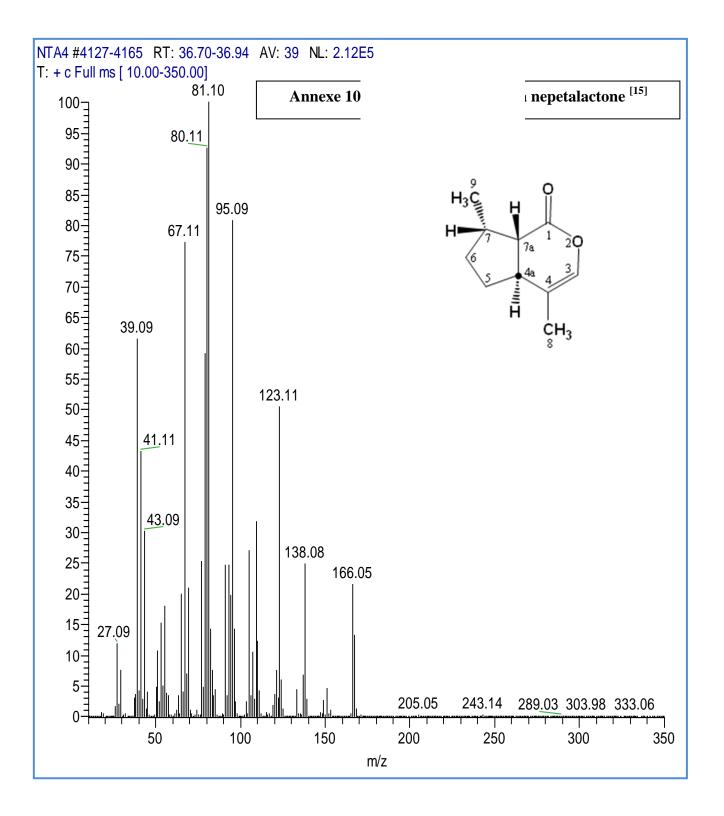
On répartit le milieu ainsi préparé dans des erlenmeyers de 500 ml, qu'on bouche hermétiquement avec du coton hydrophile puis on les stérilise à l'autoclave à 121°C, 1Bar pendant 20min.

Conserver ce milieu au réfrigérateur à 4°C.









## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Abraham OC, Manavathu EK, Jessica LC, and Pranatharthi HC.In Vitro Susceptibilities of *Aspergillus* Species to Voriconazole, Itraconazole, and Amphotericin B. *Diagn Microbiol Infect Dis*; **1999**; 33:7–11.
- [2] Amarti F, Satrani B, et al. Composition chimique et activité antimicrobienne des huiles essentielles de *Thymus capitatus* et de *Thymus bleicheranus* du Maroc. *Phytothérapie*; **2008**; 6: 342 347.
- [3] Aydin S, Beis R, Öztürk Y, Hüsnü K, Baser C. Nepetalactone: a new Opoid Analgesic from *Nepeta caesarea* Boiss. *J Pharm Pharmacol*; **1998**; 50: 813 817.
- [4] Aydin S, Dernier T, Öztürk Y, Hüsnü K, Baser C. Analgesic Activity of Nepeta italica L..Phytother Res; 1999; 13:20 23.
- [5] Baser KHC, Ozek T. Composition of the essential oil of *Nepeta caesarea* Boiss from Turkey. *Journal of essential oil research* (USA); **1994**; 6 (6): 645 646.
- [6] Batajee SA, Weaver M, Imhof A, Gribskov J, Marr KA. Aspergillus fumigatus variant with decreased susceptibitity to multiple antifungals. Antimicrob Agents Chemother; 2004; 48:1197 1203.
- [7] Bellakhdar J.La Pharmacopée marocaine traditionnelle. 1997; Edition Ibis Press.
- [8] **Benabid A.** In « Revue Marocaine de Pharmacognosie, d'étude éthnomédicales et de botanique appliquée ». *Albiruniya*; **1989**; Tome 5 (N°2): 92 97.
- [9] **Benabid A.** In « Flore et écosystèmes du Maroc, évaluation et préservation de la biodiversité ». *Ed. Ibis* ; **2000**. p : 157.

- [10] Birgit W, Petra A, Alexander M H, Athanasios M, Manfred R, Michael S. Susceptibility testing of *Candida*species: comparison of NCCLS microdilution method with Fungitest®; *Diagnostic Microbiology and Infectious Disease*; *Mycology*; **2000**; 38(N°1): 11 15.
- [11] Blanc V, Eloy O, Sanchez R, Mallié M et al. Pratique de l'antifongigramme dans 62 hôpitaux français. *Journal de Mycologie Médiale*. 2005; 15; 197 126.
- [12] Bouidida EL H, Alaoui K, Cherrah Y, et al. Action analgésique de différentes extraits non-volatiles de *Nepeta atlantica* Ball et *Nepeta tuberosa*L. ssp. *reticulata* (Desf.) Maire. *Thérapie* ; **2008**; vol.63 N°4: 267 344.
- [13] Bouidida EL H, Alaoui K, Cherrah Y, et al. Toxicité aigue et action analgésique des huiles essentielles de *Nepeta atlantica* Ball et *Nepeta tuberosa*L. ssp. *reticulata* (Desf.) Maire. *Phytothérapie*; **2004**; vol.2 N°4: 120 125.
- [14] Bouidida EL H, Alaoui K, Cherrah Y, et al. Toxicité aigue et action analgésique des extraits globaux de *Nepeta atlantica* Ball et *Nepeta tuberosa*L. ssp. *reticulata* (Desf.) Maire. *Thérapie*; **2006**; vol.61 N° 5: 447 452.
- [15] Bouidida EL Houcine. Contribution à la valorisation du potentiel aromatique et médicinal des plantes marocaines : Etude phytochimique, biologique et pharmacologique de quelques espèces du genre *Nepeta. Thèse de Doctorat* (25 Janvier 2008) ; N° 547/BOU ; Université Mohammed V Agdal, Faculté des Sciences, Rabat.

- [16] Bourkhiss M, et al. Composition chimique et propriétés antimicrobiennes de l'huile essentielle extraite des feuilles de *Tetraclinis articulata* (Vahl) du Maroc. *Afrique Science*; **2007**; 03 (2): 232 242.
- [17] Cohen E. Travaux de l'institut scientifique chérifien. Publié par la société des sciences naturelles et physiques du Maroc avec une subvention du ministère de l'instruction publique des beaux-arts. N° 9 Rabat 1956.
- [18] Cotrim HC, Barroso JG, Figueiredo AC, et al. Composition of essential oil from infloressences of *Nepeta tuberosa* L. ssp. *Tuberosa*; *Flavour and fragrance journal*; 1994; 9:71-73.
- [19] Cox SD, Mann CM, Markham JL, et al. The mode of antimicrobial action of the essential oil of *Melaleuca alternifolia* (teatreeoil). *J Appl Microbiol*; 2000; 88: 170 175.
- [20] De Pascual TJ, Urones JG, Sanchez MI, et al. Diterpenoids from *Nepeta tuberosa* subsp. reticulata. *Phytochemistry*; **1987**; 26(5):1481 1485.
- [21] Edmund JE, Clinton EB, Rebeca L, Irvin W. Stucture and steriochmestry of 4aβ, 7α, 7aβ-nepetalactone from *Nepeta mussini* and Ats Relations chip to the 4aα, 7α, 7aα and 4aα, 7α, 7aβ-nepetalactones from *N. Cataria. J. Org. Chem.*; **1980**; Vol. 45: 3811 3814.
- [22] Eloy O, Blanc V, Mallié M, Decousser J W, Pina P, Allouch P Y. Identification et sensibilité aux antifongiques de deux souches de *Candida* dans 95 hôpitaux français. *Journal de Mycologie Médicale*; **2005**; 15: 117 126.

- [23] Eugénia P, Lígia R S, Carlos C, Ana P, Maria J. In vitro susceptibility of some species of yeasts and filamentous fungi to essential oils of *Salvia officinalis*. *Industrial Crops and Products*; 2007; 26: 135 141.
- [24] Fan-Havard P, Capano D, Smith SM, et al. Development of resistance in Candida isolates from patients receiving prolonged antifungal therapy. Antimicrob Agents Chemother; 1991; 35: 2302 – 2308.
- [25] Fennane M, Ibn Tatou M. catalogue des plantes vasculaires rares, menacées ou endémiques du Maroc. 1998; *Bocconea*; 8:102 103.
- [26] Fennane. M, Ibn Tattou. M, Flore vasculaire du Maroc, Inventaire et Chorologie. (*Travaux de l'Institut Scientifique, Série Botanique* N° 37, 2005, Rabat), Vol : 1. pp : 260 261.
- [27] Garg S, Naidu J, Singh S M, Nawange S R, Jharia N, Saxena M. In vitro activity of terbinafine against Indian clinical isolates of *Candida albicans* and non-albican susing a macrodilution method. *Journal de Mycologie Médicale*; 2006; 16:119–125.
- [28] Gaylord Chemical Corporation: (GCC). Diméthylsulfoxyde (DMSO) Données de solubilités ; 2007 ; Bulletin n° 102B, Juillet.
- [29] Gayosoa C.W, Lima E.O, Oliveira V.T, Pereira F.O, Souza E.L, Lima I.O, Navarro D.F. Sensitivity of fungi isolated from onychomycosis to *Eugenia cariophyllata* essential oil and eugenol. *Fitoterapia*; 2005; 76: 247 249.

- [30] Ghannadi A, Aghzari F, Mehrabani M, Mohagheghzader A, Mehregan I. Quantity and composition of the SDE Prepared essential oil of Nepeta macrosiphon Boiss. *Iranian Journal of Pharmaceutic Research*. 2003; 103-105.
- [31] Giordani R, Kaloustian J. Action anticandidosique des huiles essentielles: leur utilisation concomitante avec des médicaments antifongiques. *Phytothérapie*; **2006**; 3: 121 124.
- [32] Howard SJ, Webster I, Moore CB, Gardiner RE, Perlin DS, Denning DW. Resistance d'Aspergillus fumigatus à plusieurs dérivés azolés, Journal de Mycologie Médicale; 2007; 17: S11 S15.
- [33] Jahandiz E, Maire R. Catalogue des plantes du Maroc. 1934; Tome III; *Edition Minerva*.
- [34] Jyoti S, Mathela CS. Antifungal Activity of New Compounds from *Nepeta leucophylla* and *Nepeta clarkei*. *Applied and Environmental Microbiology*; 1996; Vol. 62 (N°2): 702 704.
- [35] Kalkanci A, Berk E, Aykan B, Caglar K, Hizel K, Arman D, Kustimur S. Epidemiology and antifungal susceptibility of *Candida* species isolated from hospitalized patients. *Journal de Mycologie Médicale*; 2007; 17:16 20.
- [36] Kaloustian J, Chevalier J, Mikail C, Martino M. Etude de six huiles essentielles: composition chimique et activité antibactérienne. *Phytothérapie*; **2008**; 6: 160 164.

- [37] Karaca N, Nedret A K. In vitro susceptibility testing of dermatophytes: comparison of disk diffusion and reference broth dilution methods; *Diagnostic Microbiology and Infectious Disease. Mycology*; **2004**; 48: 259 264.
- [38] Knobloch K, Pattli A, Iberl B, et al. Antibacterial and antifungal properties of essential oil components. *J Ess Oil Res*; 1989; 1:119 128.
- [39] Koba K, et al. Activités antimicrobiennes d'huiles essentielles de trois *Cymbopogon* sp. Africains vis-à-vis de germes pathogènes d'animaux de compagnie. *Ann. Méd. Vét* ; **2004** ; 148 : 202 206.
- [40] Kokdil G, Topcu G, Krawiec M, et al. Nepetanudone, a dimer from the alpha-pyrone 5,9-dehydronepetalactone. *J chem crystallogr*; **1998**; 28 (7): 517 519.
- [41] Loïc G. Phytothérapie Moderne de la Tradition à la Science, Guide Familial de la Médecine par les Plantes, *Edition médicales Pierre Fabre Santé*, 1997 : 103-104.
- [42] Malizia RA, Molli JS, Cardell DA, et al. Volatile constituants of the essential oil of *Nepeta cataria* L. Grow i cordoba province (Argentina).

  Journal of essential oil research (USA); 1996; 8 (5): 565 567.
- [43] Michel P, Michel L, Au Bonheur des Plantes aussi de recettes pratiques et médicinales concernant notre bien-être, *Edition Michel Lis*, **1999**:106-107.
- [44] Neeraja LV, Inthumathi B, George JA, Pranatharthi HC, Elias KM.

  Novel effect of voriconazole on conidiation of *Aspergillus* species. *International Journal of Antimicrobial Agents*; 2004; 23: 72 79.

- [45] Niewerth M, Splanemann V, Korting HC, et al. Antimicrobial susceptibility testing of dermatophytes, comparison of the agar macrodilution and broth microdilution tests. *Chemotherapy*; **1998**; 44 (1): 31–35.
- [46] Nynke B, James K, Joanne J, Subramanyam V. Modification of the fluorescein diacetate assay for screening of antifungal agents against *Candida albicans*: Comparison with the NCCLS methods. *Journal of Microbiological Methods*; **2006**; 66: 234 241.
- [47] Ouraïni D, Agoumi A, Alaoui M Belabbas M-A.I, Alaoui K, Cherrah Y, Benlemlih M, Belabbas M-A. Approche thérapeutique des dermatophyties par les huiles essentielles de plantes aromatiques marocaines. *Phytothérapie*; 2005; 1: 3 12.
- [48] Ouraïni D, Agoumi A, Ismaïli-Alaoui M, Alaoui K, Cherrah Y, Alaoui M-A, Belabbas M-A. Activité antifongique de l'acide oléïque et des huiles essentielles de *Thymus saturejoides* L. et de *Mentha pulegium* L., comparée aux antifongiques dans les dermatoses mycosiques. *Phytothérapie*; 2007; 1: 6 14.
- [49] Ouraïni D, Agoumi A, Ismaïli-Alaoui M, Alaoui K, Cherrah Y, Amrani M, Belabbas M-A. Étude de l'activité des huiles essentielles de plantes aromatiques à propriétés antifongiques sur les différentes étapes du développement des dermatophytes. *Phytothérapie*; 2005; 4: 147 157.

- [50] Parisi-Duchênea E, Reibel C, Grawey I, Heller R, Mazurier I, Briel D, Moskovtchenko P. Rapid antifungal susceptibility testing of fluconazole and amphotericin B by flow cytometry using FUN-1®: a preliminary study *Journal de Mycologie Médicale*; **2006**; 16:126 133.
- [51] Pharmacopée Européenne, Edition 6.0, Tome 2, 01/2008.
- [52] Quezel P, Santas S. Nouvelle flore de l'Algérie et des régions désertiques méridionales. 1963 ; 11 : 818, 11 Edition du centre national de la recherche scientifique.
- [53] Renée G, Les mycoses humaines: Démarche Diagnostique; collection Option Bio; p: 346.
- [54] Samaranayake LP, Fidel PL, Naglik JR, Sweet SP, Teanpaisan R, Coogan MM, et al. Fungal infections associated with HIV infection. *Oral Dis*; 2002; 8 Suppl 2: 151 160.
- [55] Sanglard D, Odds FC. Resistance of *Candida* species to antifungal agents: molecular mechanisms and clinical consequences. *Lancet Infect Dis*; 2002; 2: 73 85.
- [56] Urones GJ, BasabeBarcala P, Sanchez Marcos I, et al. Diterpenoids of Nepeta tuberosasubsp. reticulata. Phytochemistry; 1988; 27 (6): 1783 1787.
- [57] Urones GJ, Sanchez Marcos I, Fernandez Ferreras J, et al. Terpenoids from *Nepeta tuberosa* subsp. *Reticulata* (II). *Phytochemistry*; **1988**; 27 (2): 523–526.
- [58] Valnet J. Phytothérapie, traitement des maladies par les plantes. 1980, Edition malonique (Paris). pp. 282-283.

- [59] Volak J. Stodola J. Plantes médicinales, Edition Grund. 1983: 204.
- [60] Warris A, Weemaes CM, Verweij PE. Multidrug resistance in Aspergillus fumigatus. N Engl J Med; 2002; 347: 2173 2174.
- [61] Zenasni L, Bouidida EL H. The essentials oils and antimicrobial activity of four *nepeta* species from Morocco. *Journal of Medicinal Plants Research*; 2008; Vol. 2 (5): 111 114.

## Serment de Galien

Je jure en présence des maîtres de cette faculté :

- D'honorer ceux qui m'ont instruit dans les préceptes de mon art et de leur témoigner ma reconnaisse en restant fidèle à leur renseignement.
- D'exercer ma profession avec conscience, dans l'intérêt de la santé public, sans jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers le malade et sa dignité humaine.
- D'être fidèle dans l'exercice de la pharmacie à la législation en vigueur, aux règles de l'honneur, de la probité et du désintéressement.
- De ne dévoiler à personne les secrets qui m'auraient été confiés ou dont j'aurais eu connaissance dans l'exercice de ma profession, de ne jamais consentir à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre les mœurs et favoriser les actes criminels.
- Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses, que je sois méprisée de mes confrères si je manquais à mes engagements.

جامعة محمد اكنامس كلية الطب والعبيدلة - الرياط-

### قسمالصيدلي

## بسدالله الرحمان الرحيد (اقسم بااللِّم) (العظيم

## أن أراقب الله في مهنتي

- أن أبجل أساتذتي الذين تعلمت على أيديهم مبادئ مهنتي وأعترف لهم بالجميل وأبقى دوما وفيا لتعاليمهم.
- أن أزاول مهنتي بوازع من ضميري لما فيه صالح الصحة العمومية، وأن لا أقصر أبدا في مسؤوليتي وواجباتي تجاه المريض وكرامته الإنسانية.
- أن ألتزم أثناء ممارستي للصيدلة بالقوانين المعمول بها وبأدب السلوك والشرف، وكذا بالاستقامة والترفع.
- أن لا أفشى الأسرار التي قد تعهد إلى أو التي قد أطلع عليها أثناء القيام بمهامي، وأن لا أوافق على استعمال معلوماتي لإفساد الأخلاق أو تشجيع الأعمال الإجرامية.
- لأحضى بتقدير الناس إن أنا تقيدت بعهودي، أو أحتقر من طرف زملائي إن أنا لم أف بالتزاماتي.

"والله على ما أقول شهيد"

## جامعة محمد الخامس كلية الطب والصيدلة بالرباط

سنة: 2011

دراسة كيميائية النبات وتقييم النشاط المضاد فطري في الزجاج للزيوت الأساسية لأربعة أنواع من النباتات من صنف نبيطا بالمغرب

## أطروحة

قدمت ونوقشت علانية يوم: .....

## من طرف

السيد: عبد اللطيف اسريفي

المزداد في 01 يناير 1975 بسيدي رضوان (وزان) صيدلى داخلى بالمركز الإستشفائي الجامعي ابن سينا بالرباط

## لنيل شهادة الدكتوراه فى الصيدلة

الكلمات الأساسية: صنف نبيطا - زيوت أساسية - نبيطالاكتون - نشاط مضاد فطري - في الزجاج.

## تحت إشراف اللجنة المكونة من الأساتذة

السيد: يحيى الشراح
استاذ في علم الصيدلة
السيد: بدر الدين لميموني
استاذ في علم الطفيليات
السيدة: أمينة بنعودة
استاذة في علم الأحياء الدقيقة
السيدة: كاتم علوي
السيدة: كاتم علوي
السيدة في علم الصيدلة
السيد: جمال لمساوري
السيد: جمال لمساوري
السيد: الحسين بويديدي
دكتور في الكيمياء النباتية (م.و.م.أ)